

**Université de Strasbourg**  
**Faculté de Sciences Sociales**



**Mémoire dirigé par Didier Breton**

**Les déterminants de l'infécondité  
définitive en France**

**Cécile Flammant**

**Master de Démographie – Première année**

**Mai 2013**

## **- Remerciements -**

Je tiens tout d'abord à remercier Didier Breton pour ses conseils, son enthousiasme et sa confiance tout au long de ce travail de mémoire, mais également pour les programmes SAS, les manuels de statistiques et la bibliographie sur l'infécondité.

Je remercie mes parents et Dereck pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon mémoire et pour leur impatience à le lire.

Merci enfin à Mathieu, Samiya et Fabiana (et son petit Augustin) pour toutes nos discussions sur « les enfants », et à Charlène pour nos réflexions sur la recherche.

## - Sommaire -

**Introduction..... 4**

**1<sup>ère</sup> partie :**

**L'infécondité en France et en Europe ..... 6**

**2<sup>ème</sup> partie :**

**Caractéristiques des hommes et des femmes sans enfant..... 30**

**3<sup>ème</sup> partie :**

**Synthèse des résultats et prolongements ..... 81**

**Conclusion..... 87**

**Bibliographie ..... 88**

**Table des matières ..... 94**

# Introduction

Depuis la fin du baby-boom, la fécondité a fortement diminué en Europe et dans l'ensemble des pays développés : l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est inférieur à 2 enfants par femme dans la quasi-totalité des pays européens, et descend à 1,4 dans certains pays comme l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne ou l'Italie. Cette chute de la fécondité s'est produite dans le cadre de la Seconde Transition Démographique, qui correspond à un changement des mentalités, et des comportements conjugaux et procréateurs. La place et le rôle de la famille dans la vie des individus, en particulier des femmes, se sont profondément modifiés. La hausse de l'infécondité et le retard de l'entrée en parentalité sont deux éléments déterminants de cette baisse de la fécondité. La compréhension des mécanismes qui sous-tendent l'infécondité est donc essentielle pour la compréhension plus générale de l'installation des régimes de basse fécondité. L'infécondité était déjà très élevée dans les générations du début du vingtième siècle, mais elle coïncidait alors avec une taille élevée des familles et une fécondité élevée. Aujourd'hui, la taille des familles est concentrée autour de deux enfants par femme, et la proportion de femmes sans enfant a un impact déterminant sur l'intensité de la fécondité.

Quelles sont les personnes qui restent sans enfant aujourd'hui en France ? L'ont-elles choisi ? Les déterminants actuels de l'infécondité sont-ils les mêmes que ceux de l'infécondité des générations anciennes ? L'objectif de ce mémoire sera d'apporter des éléments de réponse à cette problématique, à l'aide des outils de l'analyse démographique et statistique. Il s'agira essentiellement d'examiner l'infécondité à l'échelle micro-démographique, c'est-à-dire du point de vue des individus, de leur trajectoire et de leurs caractéristiques, afin d'amorcer des pistes de compréhension des mécanismes qui conduisent une personne à ne pas avoir d'enfant. Cette analyse nous permettra d'établir des liens avec l'évolution de l'infécondité dans la population : si une caractéristique individuelle prédispose les individus à l'infécondité, l'évolution de la fréquence de cette caractéristique dans la population sera un indice de l'évolution du niveau global de l'infécondité.

Au préalable, précisons les termes de notre problématique. Au sens démographique, l'infécondité désigne le fait de n'avoir jamais procréé. Elle est donc définie en termes

biologiques, sans référence à la parentalité sociale, c'est-à-dire au fait d'avoir élevé des enfants. La parentalité sociale ne coïncide pas toujours avec la parentalité biologique : une personne peut élever des enfants adoptifs ou des beaux-enfants, et à l'inverse un parent peut perdre contact avec son enfant biologique, à la suite d'une rupture conjugale par exemple. Les personnes infécondes sont parfois appelées « nullipares » ou « non-parents », le premier terme se référant à la dimension biologique et le second à la dimension sociale de l'absence d'enfant. On parle d'infécondité temporaire pour désigner l'absence d'enfant à un âge donné, au cours de la période féconde, c'est-à-dire lorsqu'il est encore possible pour la personne de devenir parent. Lorsque la personne atteint le terme de sa vie féconde (qui s'étend de la puberté à la ménopause pour les femmes ou l'andropause pour les hommes), l'infécondité devient définitive. Il faut enfin distinguer l'infécondité de l'infertilité, c'est-à-dire l'incapacité d'avoir des enfants, pour des raisons physiologiques. D'une part, ces difficultés peuvent parfois être surmontées par des traitements médicaux, et d'autre part, il est évidemment possible d'être fertile, c'est-à-dire apte à avoir des enfants, sans toutefois réaliser cette potentialité. Cette précision nous amène à une seconde distinction, entre infécondité volontaire et involontaire. La première désigne l'absence d'enfant par choix délibéré de ne pas procréer, la seconde souligne le poids des contraintes (physiologiques ou autres) qui ont entravé les projets de fécondité. Cependant, nous verrons que la limite entre infécondité volontaire et involontaire est loin d'être claire, tant il est difficile de faire la part des choix et des contraintes dans les processus qui déterminent l'absence d'enfant.

Nous commencerons par remettre notre problématique dans son contexte en exposant les résultats de recherches portant sur l'infécondité, à la fois au niveau macro-démographique – son évolution dans le temps ainsi que le lien entre infécondité et fécondité globale – et micro-démographique – le poids des décisions et des contraintes, des désirs, des normes et des déterminants individuels dans les trajectoires aboutissant à la non-procréation. Dans un second temps, à partir des données issues de l'enquête ERFI (Etude des Relations Familiales et Intergénérationnelles), nous chercherons à mettre en évidence certains déterminants individuels de l'infécondité, puis à dessiner différents profils de personnes sans enfant. Enfin, après avoir synthétisé les principaux résultats de cette analyse, nous réfléchirons à de possibles prolongations des recherches sur l'infécondité.

# **1. L'infécondité en France et en Europe**

## **11. L'impact des transformations démographiques et sociales sur l'évolution de l'infécondité**

### **L'infécondité dans les pays développés tout au long du vingtième siècle**

L'infécondité des générations féminines a connu une évolution en deux temps depuis le début du vingtième siècle. Elle atteignait 25% dans les générations nées en 1900, puis a diminué durant une cinquantaine d'années pour atteindre son plus bas niveau dans les générations 1940, autour de 10 à 14% dans l'ensemble des pays développés. L'infécondité est ensuite repartie à la hausse dans les générations récentes (Rowland, 1998). Cette augmentation a lieu dès les générations 1945 en Europe occidentale et en Europe du Nord, elle est plus tardive ailleurs et débute dans les générations 1955 en Europe du Sud et 1965 en Europe Centrale et Europe de l'Est (Devolder, 2005). Dans les générations 1960, qui ont achevé leur vie féconde en 2010, l'infécondité varie entre 5 et 20% (Frejka, Sardon, 2007) : elle est plus faible dans les pays de l'Est et du Sud-Est de l'Europe et plus élevée en Finlande, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Autriche et en Pologne. L'augmentation de l'infécondité en France est plus tardive et moins marquée que celle de ces voisins européens, et L. Toulemon (1995) prévoyait 14 à 18% de femmes sans enfant dans la génération 1970.

D. L. Poston et K. Trent (1982) expliquent cette évolution par la diminution de l'infécondité involontaire et l'augmentation de l'infécondité volontaire au fil du développement économique d'un pays. Dans une première phase, la réduction des maladies et de la malnutrition et l'amélioration des soins maternels permettent une réduction de l'infertilité. L'infécondité diminue alors jusqu'à atteindre un niveau minimal. Cette tendance s'inverse lorsque, dans une seconde phase marquée par l'urbanisation, l'augmentation de la scolarisation des femmes et leur plus grande participation au marché du travail, ainsi que la diffusion de moyens efficaces de contraception, l'infécondité volontaire prend de l'ampleur. Les variations de la nuptialité jouent également un rôle dans celles de l'infécondité, notamment dans les pays où le célibat permanent explique une part importante de l'infécondité. Dans les générations du début du siècle, le mariage était tardif

et beaucoup de femmes ne se mariaient jamais, en raison de contraintes économiques ou du déséquilibre des sexes sur le marché matrimonial. La « révolution du mariage » survenue au cours de la première moitié du vingtième siècle, c'est-à-dire l'avènement d'un mariage précoce et quasi-universel, a été l'un des facteurs contribuant à la réduction de l'infécondité (Rowland, 1998). L'infécondité fluctue ainsi sous l'effet conjugué des variations de l'infécondité des couples (volontaire ou involontaire) et du niveau de célibat permanent. Ainsi, en France, l'infécondité atteint un niveau minimal dans les générations 1940 à 1950, en raison de la forte nuptialité et de la forte proportion de couples avec au moins un enfant. Seuls 8% des couples n'en avaient pas, dont la moitié n'en voulait pas et l'autre moitié ne pouvait pas en avoir (Toulemon, 1995).

Aujourd'hui, la hausse de l'infécondité joue un rôle essentiel dans la baisse de la descendance finale des pays développés (Devolder, 2005). La fécondité totale peut en effet s'exprimer comme le produit de la descendance finale des familles (ou des femmes ayant au moins un enfant) et de la probabilité d'agrandissement de rang 1 ( $a_0$ , probabilité pour une femme d'avoir au moins un enfant). Au début du siècle, cette probabilité était relativement faible, mais la descendance des familles était élevée, avec une forte proportion de familles nombreuses. Aujourd'hui, la descendance des familles est inférieure à 2,5, et les variations de  $a_0$  deviennent plus déterminantes pour expliquer les variations de la descendance finale. L'évolution de la descendance finale et celle de l'infécondité mettent donc en jeu des mécanismes différents.

L'augmentation de l'infécondité dans les générations nées après 1945 s'inscrit dans le cadre de la Seconde Transition Démographique, sous l'effet de trois facteurs : l'apparition d'un nouveau système de valeurs moins centré sur la famille, l'égalisation des rôles féminins et masculins et le recul de l'âge à la première naissance.

### **L'affaiblissement du modèle de la famille traditionnelle**

Les évolutions récentes des comportements familiaux dans les pays développés sont l'objet de la théorie de la Seconde Transition Démographique, qui débute en Europe du Nord dès les années 1960 (Festy et al., 2011). Au cours de cette transition se développent de nouvelles valeurs, fondées sur la liberté individuelle et la réalisation de soi, notamment par le biais des études et de la carrière professionnelle. Ces nouveaux idéaux aboutissent à

une désinstitutionnalisation de la famille et une redéfinition de son rôle dans la vie des individus, ce qui se traduit par l'apparition de nouveaux comportements en matière de conjugalité et de fécondité. Le mariage traditionnel s'affaiblit et les formes de vie de couple alternatives, en particulier la cohabitation, deviennent de plus en plus fréquentes. Les familles nombreuses se raréfient, la taille des familles se resserre autour de deux enfants et les premières naissances sont de plus en plus tardives (Toulemon, Mazuy, 2001). L'indice conjoncturel de fécondité se place durablement sous le seuil de remplacement des générations.

La sphère familiale n'est plus aujourd'hui la seule source d'épanouissement et de réalisation : elle est en compétition avec la carrière professionnelle, mais également les loisirs, la vie sociale et conjugale. Les individus peuvent désormais effectuer un choix entre plusieurs « styles de vie » plus ou moins traditionnels, en fonction de leurs valeurs personnelles. On assiste à un clivage entre les comportements féconds des individus « orientés famille » et des individus « orientés carrière ». La fécondité est polarisée, avec d'une part des personnes qui fondent une famille et dont la descendance a tendance à s'accroître dans certains pays, et d'autre part des personnes qui se détournent de la famille et arrivent au terme de leur vie reproductive sans avoir eu d'enfant, et qui constituent une proportion de plus en plus importante de l'ensemble de la population. Ainsi, en Allemagne et en Angleterre, le niveau de l'infécondité est élevé, mais la proportion de femmes avec un seul enfant est faible (Breton, Prioux, 2009).

Cependant, si l'enfant unique peut résulter d'une volonté de constituer une descendance réduite, il peut aussi représenter un modèle « concurrent » à celui de l'infécondité, lorsque la pression sociale à concevoir est forte. C'est le cas en France, où peu de personnes se placent en dehors de la norme du « faire famille » (Debest, 2012). Le fait de rester volontairement sans enfant est plus ou moins bien perçu selon les pays (Régnier-Loilier, Solaz, 2010) : les pays de l'Est affichent une intolérance de l'ordre de 60 à 80%, contre moins de 10% pour les pays du Nord, tandis que la France occupe une position intermédiaire avec un taux de désapprobation de 25% contre l'infécondité des femmes et 36% contre l'infécondité des hommes.

Finalement, les normes relatives à la constitution de la famille n'ont pas disparu. La transition vers la parentalité reste balisée, avec un certain nombre de conditions préalables à la venue d'un enfant qui s'imposent en particulier pour l'arrivée du premier enfant



(Régnier-Loilier, Solaz, 2010). La première et la plus importante est que l'enfant soit conçu au sein d'un couple cohabitant, avec dans certains pays le mariage comme condition supplémentaire témoignant de la stabilité de l'union. Dans ces pays, l'augmentation de la cohabitation est associée à celle de l'infécondité car les individus qui ne se marient pas sont les moins enclins à devenir parents (Frinkling, 1988). En France, le mariage n'est plus un passage obligé pour fonder une famille, puisque plus d'une naissance sur deux a lieu hors mariage. Les normes relatives à l'entrée en parentalité apparaissent donc plus ou moins contraignantes selon les pays. En Allemagne, l'arrivée de l'enfant représente l'ultime étape d'un parcours passant par le mariage, l'accès à un emploi stable et à des conditions matérielles satisfaisantes. Les couples sont plus sensibles à la stabilité affective, financière, matérielle, et envisagent la venue d'un enfant en termes de calcul de coûts et d'avantages (Brachet, Letablier, Salles, 2010). En France, le parcours est plus souple et l'arrivée de l'enfant nécessite moins de planification.

### **L'égalisation des rôles masculins et féminins**

L'égalisation des rôles masculins et féminins est un facteur clef de l'évolution du niveau de la fécondité. Les aspirations à une plus grande liberté individuelle ont principalement profité aux femmes qui ont accédé à une meilleure reconnaissance dans la sphère publique, et à une égalité relative dans le domaine de l'emploi. À côté du modèle du couple traditionnel, dans lequel l'homme est l'unique pourvoyeur de ressources, un nouveau modèle de couple est apparu, dans lequel les deux conjoints sont investis dans une activité marchande. L'équilibre s'est établi par contre plus tardivement dans la sphère privée : les femmes s'investissent encore bien plus que les hommes dans le travail domestique et la prise en charge des enfants (Festy et *al.*, 2011). Aujourd'hui, la fécondité serait en hausse dans les pays du Nord de l'Europe, dont le modèle social favorise l'égalité entre conjoints au sein du foyer et la conciliation entre emploi et vie familiale. Ailleurs, dans les pays où les politiques familiales n'ont pas suivi ce mouvement vers l'égalité et la participation massive des femmes au marché du travail, celles-ci sont plus souvent amenées à arbitrer entre vie familiale et vie professionnelle, et la fécondité atteint alors des niveaux très bas.

La représentation des rôles féminins et masculins pèse sur la venue de l'enfant. En Allemagne, où la spécialisation des rôles sexués est marquée, la responsabilité des femmes

est d'assurer les soins et l'éducation des enfants durant les premières années de leur vie, et celle des hommes est de pourvoir aux besoins matériels de la famille. Il est donc mal vu pour les femmes d'exercer une activité professionnelle si elles sont en charge d'un jeune enfant. En France au contraire, l'activité des mères et la socialisation collective précoce des jeunes enfants sont valorisées, et la conciliation entre activité professionnelle et maternité y est relativement plus facile. (Brachet, Letablier, Salles, 2010).

Finalement, l'affaiblissement du modèle de la famille traditionnelle et la progression vers l'égalité hommes/femmes ne sont pas nécessairement accompagnés d'une augmentation de l'infécondité. En France, la cohabitation et les naissances hors mariage sont répandues et le modèle social est relativement égalitaire, mais la « pression sociale à concevoir » est élevée et l'infécondité reste faible (Breton, Prioux, 2010). En Allemagne, la formation de la famille est plus encadrée et la proportion de personnes qui ne forment pas de famille est plus élevée, car les femmes doivent plus souvent « faire un choix » entre activité professionnelle et maternité.

### **Le retard de la première naissance**

Un autre changement marquant dans les comportements de fécondité, toujours en lien avec la Seconde Transition Démographique, est le retard de la première maternité. Toutes les mesures relatives à la primo-fécondité confirment le mouvement de report des premières naissances, dans tous les pays développés : l'âge moyen à la maternité augmente, la fécondité diminue avant 27 ans, et augmente aux âges plus élevés. Le calendrier de la primo-fécondité ne s'est stabilisé qu'aux États-Unis et aux Pays-Bas, à partir des générations 1960 (Frejka, Sardon, 2006). En France, l'âge de la mère à la naissance du premier enfant est passé en moyenne de 24 ans en 1973 à 28 ans en 2009 (Toulemon, Mazuy, 2001).

Les générations 1950 et 1960 sont les premières à repousser la naissance du premier enfant après la mise en couple. Elles bénéficient en effet des lois qui libéralisent la contraception et autorisent l'avortement, permettant une maîtrise plus efficace de la fécondité. Cet ajournement continu de l'entrée en parentalité s'explique en partie par l'allongement des études et les difficultés d'accès à l'emploi et à l'autonomie financière, mais également par le souhait de prendre le temps nécessaire pour construire une union stable et de profiter de la vie de couple avant d'envisager la venue des enfants. La durée

s'est allongée entre les deux premières étapes de la formation de la famille : alors qu'elle était de moins d'un an dans les générations 1926-1929, la naissance du premier enfant survient entre trois ans et demi et quatre ans après la mise en couple pour les femmes et les hommes nés dans les années 1960 (Sebille, 2009).

Dans les populations « naturelles », en l'absence de maîtrise de la fécondité, l'âge au mariage, et donc à la naissance du premier enfant, détermine directement la descendance finale. Dans le cadre de la maîtrise de la procréation, cette relation est beaucoup moins pertinente car les couples désirent peu d'enfants et la probabilité pour une femme d'avoir un enfant dépend principalement du nombre d'enfants déjà nés. Au fil des générations, la relation entre l'âge à la naissance du premier enfant et le nombre total d'enfants est de moins en moins forte (Toulemon, 2002). Aujourd'hui, le retard de l'âge à la première naissance ne se traduit pas par une baisse de la descendance finale dans les générations, même s'il entraîne une chute de l'indicateur conjoncturel de fécondité (Toulemon, Mazuy, 2001). Les naissances qui n'ont pas eu lieu aux âges jeunes sont, au moins en partie, rattrapées aux âges élevés, comme en témoigne l'augmentation des taux de fécondité au-delà de 27 ans dans tous les pays développés depuis les générations 1960. (Frejka, Sardon, 2006).

M. Ni Brochlain et L. Toulemon (2010) ont interrogé la notion de « report » de la première naissance, qui sous-entend une stratégie consciente mise en œuvre par les individus et les couples : renoncer provisoirement à la parentalité avec l'intention d'avoir des enfants plus tard. Pour valider cette hypothèse, il est nécessaire de vérifier si l'on observe aux âges élevés à la fois une plus grande proportion de femmes exposées au risque d'avoir une première naissance et une plus grande propension de ces femmes à avoir une première naissance. Cette corrélation entre infécondité et taux de primo-fécondité est en partie vérifiée, ce qui corrobore l'existence d'un phénomène de planification des naissances à plus long terme. Le retard de la première naissance ne correspond donc pas forcément à un moindre désir d'avoir des enfants. Ainsi, pour projeter la proportion d'infécondité définitive dans la génération 1970, D. Kneale et H. Joshi (2008) montrent que la prise en compte des intentions de fécondité parmi les personnes sans enfant à 34 ans conduit à augmenter leurs taux de fécondité futurs par rapport aux générations précédentes et donc à revoir à la baisse la proportion d'infécondité définitive.

Pourtant, au niveau individuel, le report de la première naissance reste un facteur-clé de l'infécondité : il souligne l'indécision et l'ambivalence vis-à-vis de la parentalité (Rowland, 1998). De plus, plus les individus tardent à concrétiser leurs intentions de fécondité, plus le risque d'être confronté à des problèmes physiologiques de stérilité est important, car la fécondabilité (c'est-à-dire la capacité à concevoir) décroît rapidement avec l'avancée en âge. Si les hommes conservent la capacité de concevoir jusqu'à des âges élevés, les femmes sont confrontées à une « barrière biologique » plus précoce : leur vie féconde s'arrête à la ménopause, qui survient en moyenne à 50 ans, mais leur fécondabilité est déjà nettement diminuée plusieurs années auparavant : l'âge moyen à la dernière naissance est de l'ordre de 40 ans dans les populations naturelles (Leridon, 2002).

## **12. Ne pas avoir d'enfant : le poids des choix et des contraintes**

Nous avons dans une première partie décrit les grandes tendances de l'évolution de l'infécondité dans la population et ses liens avec les changements sociaux et culturels. Invertissons à présent notre perspective et penchons-nous sur l'absence d'enfant telle qu'elle est vécue par les individus. L'infécondité peut-elle réellement un choix aujourd'hui ?

### **Infécondité volontaire ou involontaire ?**

Au-delà de la diversité des parcours menant à l'infécondité définitive, une grande partie des travaux démographiques opèrent une distinction entre infécondité volontaire et infécondité involontaire. L. Toulemon (1995), cherchant à quantifier l'infécondité volontaire, définissait cette dernière selon deux critères : elle concerne les femmes ayant vécu en couple et n'ayant jamais essayé d'avoir d'enfant (quelles que soient les contraintes matérielles et psychologiques ayant pu faire obstacle à la maternité). Ce groupe s'oppose à deux autres groupes considérés comme involontairement inféconds : d'une part celui des femmes n'ayant jamais vécu en couple et d'autre part celui des couples confrontés à un problème de stérilité. Cette définition est la plus couramment retenue, mais d'autres définitions sont possibles. Veevers (1980) distingue ainsi les individus qui décident très tôt de ne pas avoir d'enfant et dont la décision se maintient dans le temps (et qui peuvent donc n'avoir jamais été en couple), et ceux qui reportent la décision jusqu'à dépasser les contraintes fixées par l'horloge biologique et perdre la possibilité d'avoir un enfant. De

façon analogue, Gillespie (1999) parle de « décideur actif » et « décideurs passifs ». L'infécondité volontaire, dans son sens le plus restreint, désigne les individus dont les intentions de fécondité sont négatives, et dans son sens le plus large désigne tous ceux dont les intentions de fécondité sont incertaines.

P. Donati (2000) a mené une étude à partir d'entretiens qualitatifs auprès de trente hommes et de trente femmes âgés de 40 ans et plus, sans enfant mais à priori fertiles. Elle met en évidence la diversité des parcours des personnes sans enfant, qui peuvent être situés selon un gradient schématique allant du choix vers le non-choix. Ceux qui se positionnent clairement du côté du choix sont d'une part les femmes qui vivent l'absence d'enfant comme un symbole d'autonomie professionnelle, économique et sentimentale, et qui refusent une maternité qui les impliquerait plus que leur conjoint, et d'autre part les hommes qui affirment leur volonté de se libérer des contraintes et des responsabilités de la vie familiale qu'ils perçoivent comme un enfermement. À côté de ces choix de vie « positifs », il existe également les choix « négatifs » de ceux qui refusent de reproduire les schémas familiaux dont ils ont souffert durant leur propre enfance. À l'autre extrémité du gradient se trouvent ceux qui ont été détournés de leurs projets familiaux en raison d'un célibat subi, précoce et définitif. Mais entre ces deux pôles, de nombreux parcours sont marqués par l'indétermination et le passage de l'infécondité « subie » à l'infécondité « choisie ».

Au sein des couples, certaines situations témoignent également de cette ambiguïté : par exemple, lorsque les couples sont confrontés à des problèmes de stérilité après avoir longtemps reporté leur décision d'avoir un enfant, ou encore lorsqu'ils renoncent à la parentalité, après avoir cherché une grossesse durant plusieurs années, afin d'éviter un traitement médical jugé trop lourd (Bulcroft et Teachman, 2004). Veivers (1980) a étudié le processus par lequel les couples choisissent de rester sans enfant. Ils décident dans un premier temps de reporter l'entrée en parentalité pour se donner le temps d'atteindre d'autres buts, et mettent en place l'utilisation d'une contraception. Cette suspension de la décision se poursuit indéfiniment, tant que surviennent des contraintes inattendues ou que la vie sans enfant paraît satisfaisante. Durant ce temps, les couples révisent à la hausse leurs exigences relatives aux conditions préalables à la venue d'un enfant et/ou prennent conscience des difficultés d'être parent. Puis vient le temps de la décision, parfois sous la pression de l'un des conjoints. Le couple pèse alors le pour et le contre de l'arrivée d'un enfant au regard de la situation actuelle, et aboutit à décision de rester sans enfant.

## **Désir d'enfant et intentions de fécondité**

La généralisation des pratiques contraceptives a permis l'avènement d'un régime de fécondité choisie, dans lequel les naissances sont désirées et programmées (Régnier-Loilier, 2007). Dans ce cadre, les intentions de fécondité sont devenues un élément central de la compréhension des comportements de fécondité.

Les enquêtes sur les intentions de fécondité montrent que la très grande majorité des jeunes souhaitent fonder une famille dans le futur : en 1994, près de 98% des femmes de moins de 30 ans prévoient d'avoir au moins un enfant, et moins de la moitié de celles qui n'en veulent pas déclarent qu'elles ne changeront pas d'avis (Toulemon, 1995). L'infécondité volontaire mesurée par le biais des intentions de fécondité augmente ensuite avec l'âge : la proportion d'hommes et de femmes qui expriment l'intention de rester sans enfant augmente dans les groupes d'âge successifs. De plus, les hommes et les femmes sans enfant expriment plus souvent une incertitude vis-à-vis de leurs comportements de fécondité futurs que les individus déjà parents (Barrington, 2004).

Le désir d'enfant n'a pas la même signification lorsqu'il s'agit du long-terme (avoir des enfants dans le futur) ou du court-terme (avoir un enfant dans les trois ou cinq prochaines années). La venue de l'enfant n'est effectivement envisagée que lorsque la situation objective de l'individu (situation de couple, situation professionnelle...) est favorable à la constitution d'une famille. L'expression d'une intention de fécondité positive à court-terme est notamment dépendante de la situation de couple au moment de l'enquête (Charton, 2009). Au fur et à mesure de l'avancée en âge, certains individus qui avaient initialement envisagé d'avoir des enfants se retrouvent confrontés aux contraintes de la vie conjugale ou professionnelle ou absorbés par des projets qu'ils jugent incompatibles avec la parentalité, à laquelle ils finissent par renoncer.

En plus des conditions objectives préalables à la venue de l'enfant, celle-ci est également le résultat d'un processus de négociation au sein du couple entre les désirs de chacun des deux membres. M. R. Testa et A. Rosina (2009) ont analysé la concordance des intentions d'avoir un premier enfant dans un échantillon de 1083 couples italiens. Cette concordance est élevée : lorsque l'homme exprime un désir d'enfant, moins de 10% des femmes émettent un avis contraire (moins de 3% chez les femmes de moins de trente ans), et lorsque la femme exprime un désir d'enfant, la proportion de désaccord dépasse les 15%

chez les hommes le plus jeunes (moins de 30 ans) et les plus âgés (plus de 45 ans), mais reste inférieure à 8% chez les hommes de trente à 44 ans. Différents facteurs augmentent la probabilité de voir apparaître un désaccord au sein du couple : la cohabitation, le niveau d'éducation et l'activité de la femme ainsi que le fait pour les femmes de ne pas être satisfaites de la répartition des tâches ménagères au sein du couple, et enfin la pratique religieuse d'un seul des deux conjoints. Globalement, moins la femme est confinée dans un rôle « traditionnel » plus la probabilité qu'elle s'oppose à la venue d'un enfant que son conjoint souhaiterait est importante.

Une analyse similaire menée en Autriche (Testa, 2010) montre également que le comportement contraceptif des couples dans lesquels survient un désaccord dans les intentions de fécondité est plus proche de celui des couples dans lesquels les deux conjoints ne veulent pas d'enfant : l'usage d'un moyen de contraception s'observe dans 60 à 80% des cas. Le point de vue de la femme semble être prédominant dans les négociations menant à la prise de décision d'avoir ou non un enfant : l'absence de contraception est plus fréquente lorsque la femme exprime un désir d'enfant que lorsque ce même désir vient de l'homme. De même, l'analyse des intentions de fécondité dans les trois prochaines années révèle que si les hommes accordent au désir de leur conjointe un poids égal à leur propre désir, les femmes prennent d'avantage en compte leur propre désir que celui de leur partenaire.

Finalement, même à court-terme, les intentions de fécondité ont un faible pouvoir prédictif des comportements futurs : le désir d'enfant n'est qu'un facteur parmi ceux qui déterminent son arrivée. Il existe cependant une forte concordance entre les intentions négatives et les comportements réellement observés : la très grande majorité des personnes qui déclarent ne pas vouloir d'enfant n'en ont effectivement pas (M. R. Testa, L. Toulemon, 2005 ; D. Vignoli, A. Régnier-Loilier, 2011). Les intentions de fécondité négatives donnent donc une bonne approximation de l'infécondité volontaire au sens strict.

### **Les motivations associées au refus d'enfant**

L'infécondité volontaire résulte à la fois d'une attirance pour la vie sans enfant et d'un rejet de la parentalité (Gillepsie, 1999). Des études sociologiques ont tenté de cerner les motivations avancées par les individus pour expliquer l'absence d'enfant. Houseknecht (1987) a ainsi mis en évidence le rôle de facteurs « positifs », les priorités personnelles qui

priment sur la parentalité (désir de liberté et de réalisation personnelle, préférence pour la vie de couple sans enfant, privilégier la carrière et la situation économique) et de facteurs « négatifs » qui conduisent à rejeter la parentalité (expériences négatives durant l'enfance et doutes sur la capacité à être parent, peur de la grossesse et de l'accouchement, inquiétudes vis-à-vis de la croissance démographique et/ou de la situation mondiale).

Ne jamais avoir formé de couple suffisamment solide pour accueillir un enfant est une raison fréquemment avancée par les femmes pour expliquer l'absence d'enfant (Mencarini, Tanturri, 2006), mais à nouveau cette situation peut être à la fois choisie et subie : les femmes mettent en avant à la fois la fragilité des unions et la volonté de rester indépendante ou de vivre en couple sans enfant. Une femme sur dix indique que le refus d'avoir un enfant était la raison pour laquelle elle ne s'est jamais mise en couple. D'autres ont été confrontées à une rupture d'union peu après la mise en couple, ou un désaccord avec leur partenaire sur les intentions de fécondité. Au-delà des contraintes liées au couple, les femmes qui n'ont jamais essayé d'avoir d'enfant soulignent les coûts de la maternité en termes de temps et de sacrifices personnels, et les conflits entre l'emploi et la maternité. L'infécondité est très rarement justifiée par des contraintes économiques.

### **Les contraintes biologiques**

Dans les populations dites naturelles, qui ne maîtrisent pas leur fécondité, l'infécondité volontaire n'existe pas. L'infécondité concerne les individus qui n'ont jamais été en couple, donc qui n'ont jamais été exposés au risque de concevoir, et les couples confrontés à une stérilité. On parle de stérilité primaire lorsque le couple rencontre des difficultés à concevoir dès la première grossesse, ou de stérilité secondaire lorsque le couple a déjà eu au moins un enfant et se trouve empêché d'en avoir un de plus (Leridon, 2002). Cependant, ces difficultés à concevoir résultent le plus souvent de l'hypofertilité de l'un ou des deux partenaires, et peuvent être surmontées simplement en augmentant le temps passé à rechercher une conception. En effet, la fécondabilité, c'est-à-dire la probabilité de parvenir à une conception au cours d'un cycle menstruel, est variable selon les couples, avec une moyenne de 0,25 (une chance sur quatre de concevoir au cours d'un cycle). Lorsque la fécondabilité est très inférieure à la moyenne, le délai nécessaire pour obtenir une conception s'allonge. Lorsque la fécondabilité du couple est nulle, c'est-à-dire



lorsque toute conception est impossible en l'absence de traitement, on parle de stérilité définitive.

Plusieurs auteurs ont proposé des estimations de la stérilité définitive à partir de la proportion de femmes mariées restant infécondes dans les populations anciennes : la stérilité primaire concerne 10% des couples aux 30 ans de la femme, 17% à 35 ans, 29% à 40 ans. Cependant, ces données ne permettent pas de distinguer l'effet de la stérilité, c'est-à-dire l'impossibilité pour un couple de concevoir, et l'effet des avortements spontanés, c'est-à-dire l'impossibilité pour la femme de mener une grossesse à terme. H. Leridon (2005) a estimé la stérilité définitive réelle (primaire ou secondaire) : elle concerne 10 couples sur 1000 à 25 ans, 20 sur 1000 à 30 ans, 51 sur 1000 à 35 ans, 172 sur 1000 à 40 ans. Une part importante de l'infertilité semble donc résulter des avortements spontanés, tandis que les couples sont encore capables de concevoir.

Si l'adoption a toujours constitué une possibilité de devenir parent malgré une stérilité, des techniques médicales permettent aujourd'hui aux couples d'augmenter leurs chances d'avoir un enfant biologique. Les couples sont généralement considérés éligibles à un traitement médical après deux ans de recherche infructueuse d'une conception. Les deux grandes techniques disponibles sont l'insémination artificielle avec donneur (IAD) et la fécondation in vitro (FIV). Les chances de succès sont cependant relativement faibles, et ce d'autant plus qu'une conception réussie n'aboutit pas systématiquement à une naissance vivante : 7% des cycles d'IAD et 15% des ponctions ovocytaires préalables à la FIV permettent aux couples de devenir parent (Leridon, 2002).

### **13. Les déterminants de l'infécondité définitive**

L'approche micro-démographique de l'infécondité fait le lien entre le vécu individuel de l'absence d'enfant et la fréquence de l'infécondité dans la population. De nombreuses caractéristiques influencent les comportements de fécondité : tous les individus ne sont pas égaux face au risque de rester sans enfant. On peut donc mettre en évidence des variables qui « déterminent » l'infécondité, c'est-à-dire qui augmentent (ou diminuent) la probabilité de ne pas avoir d'enfant. Il est ensuite possible de décomposer le niveau global de l'infécondité en examinant la fréquence d'une caractéristique dans la population générale et le niveau de l'infécondité dans les sous-populations qui possèdent

cette caractéristique. Ce sera l'objectif de la seconde partie de ce mémoire. Que nous apprennent les études déjà menées dans cette optique, en France et dans les autres pays développés ? Quelles sont les méthodes et les définitions utilisées, et les résultats déjà accumulés ?

### **Différentes approches possibles pour étudier les déterminants de l'infécondité**

La plupart des études portant sur les déterminants individuels de l'infécondité se concentrent exclusivement sur l'infécondité féminine, en intégrant si possible quelques données relatives au conjoint, ou sur l'infécondité des couples. Peu d'analyses portent sur les déterminants de l'infécondité masculine (Parr, 2007 ; Waren, 2008). Cette situation résulte en grande partie du manque de données disponibles ou des biais qui les affectent, en particulier la sous-déclaration de la paternité.

Les études portant sur les déterminants de l'infécondité sont difficilement comparables entre elles, en raison de leur diversité théorique et méthodologique : les types de sources de données, les approches utilisées, les populations de référence, mais également les définitions de l'infécondité varient d'une étude à l'autre.

Concernant les populations de référence, il est possible de se focaliser sur les individus, hommes ou femmes (ou les deux, dans une perspective comparative) ou bien sur les couples. Certaines études ne retiennent que les individus arrivés à la fin de leur vie féconde, et s'intéressent alors aux déterminants de l'infécondité définitive. D'autres études se basent sur l'ensemble des individus sans enfant, quel que soit leur âge, et analysent les déterminants de l'infécondité sur la base des intentions exprimées : les individus qui ne veulent pas d'enfant sont considérés comme volontairement inféconds, ceux qui prévoient de façon certaine d'avoir des enfants sont classés comme « parents potentiels ». Certaines études ne retiennent que les individus qui ont vécu en couple ou qui ont été mariés, afin d'éliminer l'effet de l'absence de vie de couple et de se concentrer sur l'infécondité volontaire. Mais comme nous le verrons plus loin, la catégorie de l'infécondité volontaire ne répond pas toujours aux mêmes définitions.

Du point de vue des sources de données, la majorité des études s'appuient sur des enquêtes biographiques qui permettent une approche longitudinale et rétrospective. Les enquêtes peuvent également comporter des questions sur les intentions de fécondité, elles

permettent alors une approche prospective. Mais il est également possible d'utiliser les données du Recensement et de l'Etat-Civil : la première source fournit une information transversale sur les caractéristiques des individus à un instant t, la seconde enregistre les événements démographiques de façon continue. L'Echantillon Démographique Permanent relie des données issues du Recensement et de l'Etat-Civil pour une petite fraction de la population, ce qui permet de repérer les individus qui n'ont pas d'enfant et d'intégrer les informations recueillies lors du recensement à l'étude des déterminants l'infécondité.

Enfin, les définitions de l'infécondité elle-même sont variables, en fonction notamment de la nature de la source utilisée et des données disponibles. Les enfants adoptés sont parfois pris en considération au même titre que les enfants biologiques, ce qui a pour effet de sous-estimer l'infécondité, même si, en pratique, la différence est minime. Une étude allemande (Wirth et Dümmler, 2005) qui s'appuie sur le Recensement de la Population, dans lequel l'histoire féconde des femmes n'est pas connue, utilise comme proxy de l'infécondité l'absence d'enfant de moins de 18 ans au foyer. Dans ce cas, l'infécondité, dite statistique, augmente lorsque les femmes vieillissent, au fur et à mesure que leurs enfants quittent le foyer. L'étude se focalise donc sur la tranche d'âge où l'infécondité statistique est minimale. D'autre part, les critères utilisés pour distinguer l'infécondité volontaire et l'infécondité involontaire ne sont pas toujours similaires. L. Mencarini et M. L. Tanturri (2005) définissent comme involontairement infécondes les femmes qui ont été en union, n'ont jamais essayé d'avoir d'enfant et n'ont pas été confrontées à des problèmes de santé. W. Waren (2008) ne prend pas en compte la vie de couple, mais les intentions de fécondité : sont définis comme volontairement inféconds les hommes et les femmes qui sont fertiles et ne veulent pas d'enfant. De façon générale, les approches rétrospectives définissent l'infécondité volontaire sur la base de critères objectifs (vie de couple) tandis que les approches prospectives la définissent sur la base de critères subjectifs (désir d'enfant).

### **Théories de l'infécondité**

Les déterminants de l'infécondité féminine ont des points communs avec ceux de la faible fécondité, mais des caractéristiques spécifiques s'ajoutent pour expliquer l'absence totale d'enfants. M. Mencarini et M. L. Tanturri (2006) montrent ainsi que les femmes nullipares se distinguent plus du groupe de référence, les mères de deux enfants, que les

mères d'un ou de trois enfants, qui ont plus de points communs. D'autre part, les déterminants de l'infécondité féminine diffèrent de ceux de l'infécondité masculine. Dans l'étude de Parr (2007), les variables utilisées pour refléter le statut économique ou la vie durant l'enfance des femmes n'ont pas d'effet significatif sur l'infécondité des hommes.

La notion de parcours ou de trajectoire de vie est prépondérante dans l'analyse des déterminants de l'infécondité. Les expériences passées des individus contribuent à moduler leur probabilité de rester sans enfant (Keiser et *al.*, 2008). W. Waren (2008) a identifié quatre théories de l'infécondité volontaire. La première explique l'infécondité par les caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, statut matrimonial), la seconde par le statut socioéconomique (diplôme, catégorie socioprofessionnelle et aisance financière), la troisième par les valeurs et orientations culturelles (pratique religieuse, vision « traditionnelle » ou « moderne » des rôles féminins et masculins, importance accordée à l'investissement professionnel), et la quatrième par l'origine et la socialisation durant l'enfance (origine géographique et sociale des parents, taille de la fratrie, expérience du divorce parental). Les études qui se concentrent sur les couples ou les femmes mariées au moins une fois incluent un groupe de variables relatives au conjoint et aux caractéristiques de l'union (écart d'âge, partage des tâches domestiques entre conjoints). M. Tanturri et M. L. Mencarini (2005, 2006) ont également formulé l'hypothèse que la situation de la femme aux premiers temps de la vie de couple et les caractéristiques de son premier conjoint avaient une influence sur la probabilité de rester sans enfant.

## **Les déterminants de l'infécondité mis en évidence par les précédentes études**

### *Le parcours conjugal*

La question de l'enfant se pose principalement dans le cadre du couple, et tout le temps passé hors-union durant la période féconde réduit d'autant la possibilité de constituer une descendance. L'âge à la première mise en couple et la plus ou moins grande continuité du parcours conjugal sont donc extrêmement corrélés à l'infécondité.

Une première mise en couple tardive accroît la probabilité de rester sans enfant. Au Luxembourg, 5% des femmes qui se sont mises en couple avant 24 ans n'ont pas eu d'enfant, contre 30% de celles qui se sont mises en couple à partir de 30 ans (Bodson, 2010). En Italie, ce paramètre est très significatif, et toutes choses égales par ailleurs les

femmes qui se sont mises en couple après 30 ans ont deux fois plus de chances de rester infécondes (Mencarini et Tanturri, 2006). En France, les femmes qui ont formé leur première union après 28 ans sont cinq fois moins souvent mères que celles qui ont formé leur première union avant 20 ans (Robert-Bobée, 2006). Trois phénomènes peuvent expliquer cette corrélation (Robert-Bobée, 2006) : une mise en couple tardive entraîne une réduction mécanique du temps disponible pour procréer, la procréation peut être compromise par une plus faible fécondabilité avec l'avancée en âge, et enfin la mise en couple tardive peut être symptomatique d'un plus faible désir de fonder une famille.

Depuis les années 1970, les comportements conjugaux se modifient : les unions libres et les couples non-cohabitant sont de plus en plus fréquents, ainsi que les séparations et les divorces. Les unions se fragilisent et les parcours conjugaux se complexifient, avec une multiplication des unions successives. Les ruptures engendrent des temps morts vis-à-vis de la procréation, et la discontinuité des parcours conjugaux joue en faveur de l'infécondité : les femmes sans enfant connaissent des séquences de vie en couple plus brèves en moyenne que les mères. En Angleterre, dans un échantillon interrogé à trois reprises à dix ans d'intervalle, 43% des femmes qui ont eu au moins un enfant étaient en union à chaque recensement contre 16% de celles qui sont restées sans enfant (Portanti, Withworth, 2009). Au Luxembourg, un tiers des femmes sans enfant n'ont pas connu de vie de couple, et parmi celles qui se sont mariées, 38% ont rompu leur premier mariage avant 42 ans, contre 18% des premiers mariages des mères (Bodson, 2010). En France également les ruptures avant 45 ans sont associées à une plus forte infécondité pour les femmes, mais cela est moins vrai pour les hommes qui se remettent plus souvent en couple (Robert-Bobée, 2006). Dans les générations 1932-1966 en France et en Allemagne, les femmes qui ont déclaré une union d'au moins dix ans ont une infécondité inférieure à celle des femmes qui ont déclaré une ou plusieurs séquences de vie en couple de moins à dix ans (Breton, Prioux, 2010).

Il faut cependant noter que lorsque les ruptures sont suivies d'une remise en couple, elles peuvent être l'occasion d'avoir avec le nouveau conjoint des naissances qui n'auraient pas eu lieu dans l'union précédente (Beaujouan, 2011). Ainsi 15% des hommes et 10% des femmes nées dans les années 1960 ont eu leur premier enfant dans une union de rang deux ou plus.

L'infécondité apparaît très liée au peu de temps passé en couple. Cependant, on ne peut pas affirmer que le célibat, la mise en couple tardive ou les ruptures précoces soient directement responsables de l'absence d'enfant, dans la mesure où le parcours conjugal n'est pas indépendant de la volonté de fonder une famille, et que ne pas vouloir d'enfant peut conduire à ne jamais s'engager dans une union stable. Autrement dit, l'infécondité «choisie» pourrait être à la fois le fait des couples et des individus qui évitent non seulement la parentalité, mais également la conjugalité.

### *La situation de couple*

Lorsque l'on s'intéresse à l'infécondité des personnes qui ont vécu dans un couple stable, les caractéristiques de l'union ou du conjoint peuvent être plus déterminantes que les caractéristiques individuelles (Breton, Prioux, 2010). Du point de vue du couple, la fécondité dépend notamment de la parentalité antérieure des conjoints, de la répartition des rôles au sein du couple et du statut conjugal.

Une étude britannique montre que les femmes sans enfant vivent moins souvent dans un couple « traditionnel », c'est-à-dire un premier mariage pour les deux conjoints, et plus souvent dans une union libre entre deux célibataires ou avec un conjoint divorcé ou remarié (Portanti, Withworth, 2009). Dans certains pays, le mariage est encore un préalable nécessaire à l'arrivée des enfants. La cohabitation, qui est une forme d'union moins institutionnalisée et plus instable, est choisie par des individus plus réticents à s'engager dans une vie familiale et dont la probabilité d'entrer en parentalité est plus faible (Smock, 2000).

La parentalité antérieure de l'homme diminue significativement la probabilité pour la femme d'avoir un enfant (Breton, Prioux, 2010). D'autre part les conjointes d'hommes sans enfant sont fécondes plus tard que les conjointes d'hommes déjà pères (Beaujouan, 2011).

Le degré d'égalité entre les conjoints peut être appréhendé en termes d'âge ou de partage des tâches domestiques. Un écart d'âge de plus de trois ans entre les deux partenaires augmente la probabilité de rester sans enfant, mais cette relation n'est pas vérifiée en France (Breton, Prioux, 2010). Au contraire, les couples français dans lesquels l'homme est âgé d'au moins cinq ans de plus ont une probabilité plus forte d'avoir vécu leur

première naissance (Cosio-Zavala, Sebille, 2009). Si l'on prend en considération l'implication relative des hommes et des femmes dans l'espace domestique, il semble qu'une plus grande égalité au sein du couple se conjugue avec une forte propension à rester sans enfant (Henz, 2008 ; Cosio-Zavala, Sebille, 2009). En Italie, l'absence de participation des hommes aux tâches ménagères dans les premières unions formées par les femmes augmente leur probabilité de rester définitivement sans enfant (Mencarini, Tanturri, 2006). En Allemagne, parmi les couples sans enfant, ceux dans lesquels l'homme accomplit plus de tâches domestiques que la femme et ceux qui partagent le travail de façon équitable ont une proportion de premières naissances moindre que ceux qui ont une organisation très inégalitaire (Henz, 2008).

### *Le niveau d'étude et l'activité*

De nombreuses études soulignent le lien positif entre le niveau de diplôme et l'infécondité chez les femmes : les plus diplômées connaissent moins souvent la maternité. En Allemagne, les femmes les plus qualifiées, c'est-à-dire titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, retardent massivement l'arrivée de leur premier enfant, et près de 40% d'entre elles restent définitivement sans enfant (Heike, Kerstin, 2005). Cette proportion est en augmentation dans les générations les plus récentes, tandis que dans les groupes de femmes moins qualifiées, l'infécondité est de l'ordre de 25% à 30%, mais ce niveau reste stable au fil des générations. Ces disparités s'expliquent principalement par le déclin du mariage dans la population des femmes les plus qualifiées, où le pourcentage de naissance hors mariage est très faible. En Italie, un fort niveau d'instruction augmente également la probabilité de ne pas avoir d'enfant, cependant cette relation n'est plus significative lorsque les caractéristiques du couple sont introduites dans le modèle, ce qui suggère que le niveau d'instruction détermine en partie les caractéristiques du couple (Mencarini, Tanturri, 2006). En France, les femmes qui ont terminé leurs études six ans plus tard que la moyenne de la génération sont 20% à n'avoir pas eu d'enfant, et 12% parmi celles qui ont vécu en couple, alors que chez les hommes les plus hauts niveaux d'infécondité se retrouvent parmi les moins diplômés, qui restent plus souvent célibataires. Chez les seuls hommes ayant vécu en couple, l'infécondité varie peu avec l'âge à la fin des études (Robert-Bobée, 2006).

L'augmentation de l'infécondité chez les femmes les plus diplômées s'expliquerait en partie par le fait que ces femmes sortent du système scolaire plus tard et cherchent

ensuite à s'insérer sur le marché du travail, donc tendent à reporter leur entrée en parentalité. A l'inverse, le coût d'opportunité des enfants est faible chez les femmes les moins diplômées, qui s'orientent plus souvent vers une « carrière familiale » et dont le risque de ne pas avoir au moins un enfant est très faible. Selon la théorie de Hakim (2000), les femmes développent au cours de leur enfance une préférence pour la famille ou pour la carrière professionnelle. Celles qui s'orientent vers une vie centrée sur la carrière professionnelle auront plus de chance de s'écarter complètement de la parentalité, car elles ont de plus grandes possibilités de s'épanouir en dehors du rôle de mère et/ou de plus grandes difficultés à conjuguer vie familiale et vie professionnelle. Les femmes qui ont des postes à responsabilité sont donc moins souvent mères, tandis que celles dont l'activité procure une moindre satisfaction ou un moindre revenu ont plus de chances d'interrompre leur carrière pour accueillir un enfant. Nous nous attendons à retrouver cet effet positif d'une catégorie socioprofessionnelle ou d'un diplôme élevés sur l'infécondité féminine.

Chez les hommes, la littérature met en évidence le lien inverse : les moins diplômés ont une probabilité plus faible d'avoir des enfants, ce qui est dû en partie à leurs plus grandes difficultés à former une union ou maintenir celle-ci dans la durée (Robert-Bobée, 2006). A situation de couple comparable, le lien entre le niveau de diplôme et l'infécondité masculine apparaît contradictoire selon les études : parfois positif, parfois négatif ou neutre (Keizer, Dykstra, Jansen, 2007). L'articulation entre vie familiale et vie professionnelle opère de façon contradictoire chez les hommes. La théorie des préférences pourrait leur être applicable, mais dans les pays où subsiste une forte différenciation des rôles masculins et féminins, c'est l'homme qui a la responsabilité de pourvoir aux besoins de sa famille. Avoir une activité stable et suffisamment rémunératrice est alors un préalable à la constitution d'une famille. Plus que l'activité en elle-même, le revenu semble déterminant vis-à-vis de leur fécondité (Becker, 2003) : un haut niveau de revenu élimine les contraintes matérielles pouvant s'opposer à la venue d'un enfant, en facilitant par exemple l'accès à un logement de taille suffisante ou à des moyens de garde.

### *L'enfance et l'origine*

La socialisation des individus dans leur famille d'origine influence leurs comportements futurs en matière de conjugalité et de fécondité. Le vécu familial concerne à la fois les relations avec les frères et sœurs et la relation avec les parents. Différentes études mettent en évidence une infécondité élevée chez les enfants uniques (Mencarrini et



Tanturri, 2006 ; Robert-Bobée, 2006 ; Breton et Prioux, 2009), soutenant l'hypothèse d'une transmission intergénérationnelle des modèles de fécondité faible voire nulle. D'autre part, la mémoire d'une enfance difficile marquée par les conflits familiaux peut être une cause de renoncement à la parentalité (Donati, 2000).

Concernant le lieu de naissance, les étrangères ont globalement une probabilité plus faible de rester sans enfant, mais ce résultat est à nuancer selon le pays d'origine et la raison de l'immigration. Les étrangères arrivées au titre du regroupement familial ont plus souvent des enfants tandis que les immigrées de travail qualifié ont une infécondité plus élevée (Bodson, 2010).

### *Les valeurs et la pratique religieuse*

La pratique religieuse et les valeurs personnelles jouent un rôle dans les prises de décision relatives à la fécondité et à la mise en couple. Les valeurs ont une influence sur l'orientation de la trajectoire de vie : schématiquement, le comportement des individus dont les valeurs sont plus individualistes, attachant de l'importance à l'indépendance financière et l'épanouissement personnel à travers une carrière professionnelle, diffère du comportement des personnes dont les valeurs sont plus « traditionnelles », centrées sur la famille et la différenciation des rôles féminins et masculins (Henz, 2008).

Concernant la religion, l'infécondité est en augmentation chez les « sans religion » et de façon moindre chez les non-pratiquants et les pratiquants occasionnels, par contre elle est en diminution chez les pratiquants réguliers, où elle atteint un seuil minimal (Régnier-Loilier, Prioux, 2009).

### *Synthèse*

La méthodologie employée dans les différentes études citées est récapitulée dans le tableau suivant.

Auteurs et année de publication	Spielaer M. (2004)	Mencarini L., Tanturri M. L. (2005)	Robert-Bobée I. (2006)
Pays	Autriche	Italie	France
Source de données	Enquêtes, recensement	Enquête rétrospective menée dans 5 villes italiennes	Enquête rétrospective, Etat-Civil, recensement
Echantillon	Femmes des générations 1917 à 1961	Femmes âgées de 40 à 44 ans	Femmes âgées de 46 à 54 ans et hommes âgés de 48 à 56 ans au moment de l'enquête
Définition de l'infécondité	Ne pas avoir eu d'enfant	Etre sans enfant. Différents profils : (1) les femmes qui n'ont jamais été en union (involontairement infécondes) ; (2) les femmes qui ont été en union, et n'ont jamais essayé d'avoir d'enfant (volontairement infécondes, sauf celles qui ont eu des problèmes de santé), (3) les femmes qui ont été en union, ont essayé d'avoir un enfant et ont renoncé (involontairement infécondes) ; (4) celles qui n'ont pas renoncé (temporairement infécondes)	Ne pas avoir eu d'enfant biologique ni d'enfant adopté.
Variables sociodémographiques	Cohorte de naissance	Age à la première union, cohabitation aux premiers temps de la vie de couple	Sexe, âge
Vie conjugale		Partenaire aux premiers temps de la vie de couple : nombre de frères et sœurs, pratique religieuse, temps de loisirs, type d'activité	Age à la mise en couple, ruptures d'unions avant 45 ans, mariage
Caractéristiques du partenaire et/ou du couple		Avoir déjà travaillé, variables relatives aux premiers temps de la vie de couple : conditions économiques, temps de loisirs, type d'activité (temporaire ou permanent) et type d'horaires (stables ou flexibles)	Parentalité antérieure du conjoint et résidence avec les beaux-enfants
Variables économiques et relatives à l'emploi	Niveau scolaire, mobilité intergénérationnelle (combinaison du niveau de diplôme du répondant et de celui de ses parents)	Niveau de diplôme	Catégorie socioprofessionnelle, avoir connu des interruptions ou des promotions de carrière
Parcours scolaire		Pratique religieuse à 25 ans	Etre plus ou moins diplômé que la moyenne des générations
Valeurs, attitudes		Nombre de frères et sœurs	
Enfance		Ville de résidence	Nombre de frères et sœurs
Autre	Type de résidence à l'âge de 15 ans		

Auteurs et année de publication	Parr N. (2007)	Henz U. (2008)
Pays	Autralie	Allemagne de l'Ouest
Source de données	Enquête nationale et rétrospective	Enquête nationale sur les valeurs et attitudes
<b>Echantillon</b>	Hommes de 45 à 49 ans	Couples dont le répondant avait au maximum 40 ans au moment de l'enquête
<b>Définition de l'infécondité</b>	Ne pas avoir eu d'enfants (avoir répondu "zéro" à la question "how many children have you ever fathered ?").	Les couples sont sans enfant si le répondant n'a pas d'enfant et qu'aucun enfant du partenaire ou enfant adopté ou placé ne vit dans le foyer
<b>Variables sociodémographiques</b>	Age, origine ethnique	Age
<b>Vie conjugale</b>	Statut conjugal (marié, cohabitant, divorcé, veuf, anciennement cohabitant, jamais en union), nombre de mariages légaux	Type de partenariat selon le partage des tâches (couples où les rôles sont inversés, égalitaires, semi-égalitaire; conventionnel, patriarcal)
<b>Caractéristiques du partenaire et/ou du couple</b>	Profession au moment de l'enquête, statut d'activité (temps complet, partiel...), revenu annuel, pourcentage de temps passé dans l'emploi et pourcentage de temps passé au chômage au cours de la vie active	Variable combinant le niveau d'éducation et la participation au marché du travail
<b>Variables économiques et relatives à l'emploi</b>	Type de scolarité (école privée, publique...), niveau scolaire, avoir ou non le "Bachelor's degree"	Attitude vis-à-vis du travail féminin ; attitude vis-à-vis des enfants (quel degré d'importance le répondant accorde-t-il au coût d'opportunité, au coût financier et psychologique, à l'utilité, ou à la valeur affective associés aux enfants)
<b>Parcours scolaire</b>	Importance accordée par le répondant à la maison où il habite, à ses débouchés d'emploi, à sa situation financière, à son implication dans la vie locale, à sa santé, à ses activités de loisir, à la religion, à la famille	
<b>Valeurs, attitudes</b>	Profession du père et de la mère aux 14 ans du répondant, taille de la fratrie, absence ou décès du père aux 14 ans du répondant, pays de naissance	
<b>Enfance</b>	Avoir une maladie chronique, type de lieu de résidence (rural, urbain), interaction entre emploi et situation de couple	Résidence urbaine
<b>Autre</b>		

Auteurs et année de publication	Keiser R., Dykstra M., Jansen M. D. (2008)	Waren W. (2008)	Portanti M., Withworth S. (2009)
<b>Pays</b>	Pays-Bas	Etats-Unis	Angleterre et Pays de Galles
<b>Source de données</b>	Enquête nationale et rétrospective	Enquête nationale et rétrospective	Recensements de 1981, 1991 et 2001, Etat-Civil
<b>Echantillon</b>	Hommes et femmes âgés de 40 à 79 ans (les hommes et femmes ayant eu leur premier enfant après 40 ans ont été exclus)	Femmes de 15 à 44 ans et hommes de 18 à 44 ans	Femmes âgées de 40-45 ans en 2001, qui ont continuellement résidé en Angleterre de 15 à 45 ans
<b>Définition de l'infécondité</b>	Ne pas avoir d'enfant biologique à 40 ans	Infécondité volontaire définie selon trois critères : (1) Ne pas avoir eu d'enfant biologique ; (2) Ne pas vouloir d'enfant ; (3) Etre fertile	Ne pas avoir d'enfant biologique
<b>Variables sociodémographiques</b>	Année de naissance	Age, origine	Origine ethnique
<b>Vie conjugale</b>	Avoir été marié au moins une fois entre 20 et 40 ans, âge à la première union, nombre d'années passées sans partenaire entre 20 et 40 ans, nombre d'unions	Marié ou cohabitant au moins une fois	Statut conjugal à 20-25 ans, statut conjugal à 30-35 ans, statut conjugal à 40-45 ans
<b>Caractéristiques du partenaire et/ou du couple</b>			Caractéristiques du couple pour les femmes en couple à 30-35 ans : écart d'âge entre conjoints, statut conjugal des deux partenaires combinés
<b>Variables économiques et relatives à l'emploi</b>	Continuité de l'emploi (avoir connu au maximum un mois de chômage)	Revenu total, être propriétaire ou non, avoir connu une période de chômage d'au moins six mois	Activité et statut socioéconomique à 30-35 ans, activité et statut socioéconomique à 40-45 ans
<b>Parcours scolaire</b>	Niveau de diplôme	Diplôme	
<b>Valeurs, attitudes</b>		Position "traditionnelle" vis-à-vis des rôles féminins et masculins, membre de l'église catholique	
<b>Enfance</b>		Diplôme le plus élevé de la mère, diplôme le plus élevé du père,	Nombre de frères et sœurs vivant au foyer (à 10-15 ans)
<b>Autre</b>		Résider ou non en métropole	Maladie chronique à 30-35 ans et à 40-45 ans

Auteurs et année de publication		Bodson L. (2010)		Breton D., Prioux F. (2010)		Miettinen A. (2010)	
Pays		Luxembourg		France, Allemagne		Finlande	
Source de données		Recensement et enquête rétrospective		Enquête internationale et rétrospective		Enquête sur les intentions de fécondité	
Echantillon		Femmes des générations 1942 à 1964		Enquête internationale et rétrospective Femmes volontairement infécondes, c'est-à-dire qui ont connu au moins une union qui a duré au moins dix ans, qui avaient moins de 35 ans à la mise en union et qui sont restées sans enfant avant 35 ans. L'échantillon comprend les couples formés entre 1990 et 1994.		Hommes et femmes de 25 à 44 ans	
Définition de l'infécondité		Ne pas avoir d'enfant (biologique ou adopté) à 42 ans.				Trois profils construits à partir des intentions de fécondité : (1) "parents intentionnels" (veulent des enfants dans le futur) ; (2) personnes volontairement infécondes (ne veulent pas d'enfant dans le futur) ; (3) personnes qui ont abandonné la parentalité (ne veulent pas d'enfants ou ne savent pas mais la taille idéale de leur famille est supérieure à un ou inconnue)	
Variables sociodémographiques		Nationalité		Origine		Age	
Vie conjugale		Age à la première mise en couple, mariage ou cohabitation, rupture du premier mariage, nombre d'années passées avec un conjoint durant la vie féconde		Rang de l'union, âge en début d'union		Statut conjugal actuel et passé	
Caractéristiques du partenaire et/ou du couple				Ecart d'âge entre conjoint, paternité antérieure du conjoint		Statut d'activité, revenu personnel	
Variables économiques et relatives à l'emploi		Catégorie socioprofessionnelle en fin de carrière, nombre d'années passées sur le marché du travail		Revenu du ménage			
Parcours scolaire		Diplôme		Age à la fin des études		Niveau scolaire	
Valeurs, attitudes		Pratique religieuse		Pratique religieuse, position traditionnelle vis-à-vis du travail féminin et des valeurs familiales		Pratique religieuse, orientation vers la carrière professionnelle	
Enfance		Nombre de frères et sœurs		Taille de la fratrie, situation familiale durant l'enfance, origine (lieu de naissance et lieu de naissance des parents)		Niveau scolaire des parents, nombre de frères et sœurs, divorce des parents	
Autre						Lieu de résidence (urbain, rural)	

## 2. Caractéristiques des hommes et des femmes sans enfant

### 21. Cadre d'analyse et hypothèses

#### Objectif de l'analyse

L'objectif est de caractériser les personnes qui arrivent au terme de leur vie féconde sans avoir eu d'enfant, à l'aide d'une analyse longitudinale rétrospective basée sur des données individuelles issues de l'enquête ERFI. On définit une population sur la base du critère « n'avoir donné naissance à aucun enfant » : c'est un caractère inné qui peut être perdu durant toute la période féconde. Par convention, cette période s'étend de 15 à 49 ans, la fécondité étant négligeable ou nulle en deçà et au-delà de ces deux bornes. L'événement étudié est donc l'arrivée du premier enfant, et nous nous intéressons aux personnes qui n'ont pas connu cet événement. Dans une génération, la proportion de personnes qui n'ont pas (encore) eu de premier enfant correspond à l'infécondité temporaire (ou provisoire) lorsqu'elle est calculée avant 50 ans, et à l'infécondité définitive lorsqu'elle est calculée à partir de 50 ans, c'est-à-dire lorsque le « statut fécond » devient irréversible.

Dans cette analyse, nous considérons comme définitivement inféconde une personne qui n'a pas d'enfant biologique à 40 ans, sous l'hypothèse que le taux de primo-fécondité est négligeable au-delà de cet âge. L'infécondité définitive est donc légèrement surestimée : dans les générations 1956-1960, 3% des hommes et 1% des femmes ont eu un premier enfant après leur 40<sup>ième</sup> anniversaire (voir tableau 1). Les premières naissances survenues après 40 ans étaient très rares dans les générations anciennes (mais il est possible qu'elles soient sous-déclarées), elles deviennent plus fréquentes au fil des générations, notamment pour les hommes. Chez les femmes, cette fréquence reste très faible et ne dépasse pas 1. Nous pouvons donc supposer que la proportion de premières naissances survenues après le 40<sup>ième</sup> anniversaire dans les générations 1961-1965, âgées de 40 à 44 ans au moment de l'enquête, sera légèrement supérieure à celle des générations 1956-1960.

**Tableau 1. Premières naissances survenues après le 40<sup>ème</sup> anniversaire dans 8 groupes de générations.**

		1926 - 1930	1931 - 1935	1936 - 1940	1941 - 1945	1946 - 1950	1951 - 1955	1956 - 1960	1961 - 1965
<b>Effectif</b>	<b>Hommes</b>	2	2	3	9	15	16	11	2
	<b>Femmes</b>	1	2	0	2	6	2	9	2
<b>% de la génération</b>	<b>Hommes</b>	0,6	1,2	1,3	3,1	2,9	3,7	3,2	0,5
	<b>Femmes</b>	0,4	0,6	0,0	0,5	0,9	0,2	1,2	0,3

**Source :** ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** individus ayant eu un enfant après le quarantième anniversaire, générations 1926 à 1965 (n=60).

Nous examinerons dans un premier temps l'évolution du niveau d'infécondité dans les générations successives (1926 à 1965), avant de nous focaliser sur trois groupes de générations afin de mettre en évidence les caractéristiques associées à l'infécondité. Nous nous intéressons aux générations anciennes (1926-1930, âgés de 75 à 79 ans au moment de l'enquête), aux générations intermédiaires (1941-1945, âgés de 60 à 64 ans) et aux générations récentes (1961-1965, âgés de 40 à 44 ans). Nous travaillerons sur des statistiques descriptives et nous examinerons l'impact de différentes variables sur la proportion d'infécondité. Enfin, dans une troisième partie, nous nous concentrerons sur les générations les plus récentes et utiliserons deux modèles d'analyse multivariée : un modèle de régression logistique qui nous permettra de démêler les effets de structure entre les variables et d'étudier l'effet de chacune d'elles « toutes choses égales par ailleurs », puis un modèle de classification ascendante hiérarchique afin de faire ressortir l'hétérogénéité de la population des personnes qui n'ont pas d'enfant en dégagant différents profils.

Nous nous intéressons à la fois à l'infécondité masculine et à l'infécondité féminine. En effet, les facteurs corrélés à l'infécondité sont rarement étudiés chez les hommes, or des études anglo-saxonnes ont montré que les mécanismes susceptibles d'expliquer l'absence d'enfant diffèrent selon le sexe (Parr, 2007 ; Warren, 2008) : certaines variables pertinentes pour expliquer l'infécondité des femmes n'ont pas d'effet sur celle des hommes, en particulier les indicateurs du statut socioéconomique.

Notre analyse porte dans un premier temps sur l'ensemble des individus – et non uniquement sur les couples – mais nous chercherons ensuite à approfondir notre connaissance d'un sous-groupe d'individus, ayant connu une vie de couple relativement longue et dans lequel l'infécondité est très faible. Nous ne cherchons pas à définir à priori

des catégories d'infécondité « volontaire » et « involontaire », car l'une de nos hypothèses est que l'infécondité volontaire ne se réduit pas aux individus ayant vécu suffisamment longtemps en couple, et qu'il est possible de s'écarter volontairement à la fois de la parentalité et de la conjugalité.

### **Le choix des variables**

La première étape consiste donc à sélectionner un certain nombre de variables dont nous supposons qu'elles ont un impact sur la probabilité de rester sans enfant, avant de mettre ces hypothèses à l'épreuve de l'analyse des données. En effet, nous ne pouvons pas tester les centaines de variables disponibles dans l'enquête ERFI, et à l'inverse certaines variables qui pourraient à priori être intéressantes ne sont pas disponibles dans l'enquête. Comment choisir celles que nous allons inclure dans l'analyse ? Les résultats empiriques et les théories présentées dans littérature scientifique nous donnent des indications sur les caractéristiques individuelles susceptibles d'avoir une influence significative sur l'infécondité.

Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce mémoire, ces théories reflètent l'idée que l'infécondité définitive est le résultat des expériences antérieures de l'individu, à la fois de sa socialisation familiale précoce, de son parcours scolaire, de sa position socio-économique et de ses caractéristiques sociodémographiques, de sa trajectoire conjugale, mais aussi de son expérience subjective, de ses désirs, ses choix, ses valeurs. L'absence d'enfant serait donc l'aboutissement de l'ensemble d'un parcours de vie, et non d'une décision ou d'un événement unique et localisé dans le temps. Il s'agit d'appréhender cette dynamique complexe à travers quelques indicateurs lisibles, représentatifs de ces trajectoires individuelles et manipulables d'un point de vue statistique. Ainsi, une variable quantitative telle que la taille de la fratrie, ou une variable qualitative dichotomique comme « avoir ou non vécu avec ses deux parents biologiques jusqu'à l'âge de quinze ans » sont des indicateurs de la socialisation durant l'enfance. Une variable qualitative telle que le degré d'accord des individus, sur une échelle allant de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord », avec des propositions sur les rôles des hommes et des femmes vis-à-vis de la famille ou du travail pourra être utilisée comme un indicateur des valeurs individuelles. Enfin, le salaire, le fait d'être propriétaire de son logement ou la catégorie socioprofessionnelle sont autant de marqueurs du statut socio-économique.



Lorsque nous avons identifié les dimensions de la trajectoire individuelle susceptibles d'avoir un impact sur l'infécondité, et que nous les avons résumées par un certain nombre d'indicateurs, nous sommes alors confrontés à un problème : une partie de ces indicateurs évoluent tout au long du parcours de vie. Par exemple, doit-on retenir comme indicateur de la vie conjugale le fait d'être en couple à 20 ans, à 25 ans, à 30 ans ? L'infécondité n'est pas un événement, elle se « construit » au fur et à mesure de l'avancée en âge, en interaction avec les autres dimensions de la trajectoire, en particulier la vie conjugale et la vie professionnelle. Ainsi, la situation socioéconomique d'un individu à trente ans sera déterminée par le fait qu'il ait jusqu'ici évité ou repoussé l'arrivée de son premier enfant, et inversement cette situation déterminera l'éventuelle arrivée de l'enfant dans les années futures. Autrement dit, il faut garder à l'esprit le fait que la relation de cause à effet entre les indicateurs que nous retenons comme variables explicatives et l'infécondité n'est pas à sens unique, et que ces indicateurs ont pu être eux-mêmes déterminés par l'absence d'enfant dans les premiers temps de la vie féconde.

De plus, dans ERFI, certains renseignements ne sont disponibles que pour la date de l'enquête, c'est-à-dire lorsque l'individu a atteint ou dépassé ses 40 ans : nous devons faire l'hypothèse que ces variables sont restées stables depuis plusieurs années, afin qu'elles soient représentatives des caractéristiques de l'individu durant sa vie féconde.

Finalement, nous retenons quatre groupes de variables identifiés dans la littérature, relatifs aux trajectoires conjugale, scolaire et professionnelle, au vécu familial durant l'enfance et aux valeurs et à la pratique religieuse. Nous pouvons poser quelques hypothèses quant à leur impact sur l'infécondité définitive.

- *Le temps total passé en couple* entre le quinzième et le quarantième anniversaire : l'hypothèse formulée ici est que lorsque le temps passé en couple s'accroît, la probabilité de rester sans enfant décroît. En effet, la grande majorité des naissances ont lieu au sein d'une union, et plus le temps passé en couple augmente plus la probabilité d'avoir vécu le « bon moment » pour concrétiser un désir d'enfant est grande.

- *Le nombre d'unions* : un plus grand nombre d'unions est le signe d'une plus grande instabilité avec un temps plus court passé dans chaque union. La probabilité de rester sans enfant devrait donc augmenter avec le nombre d'unions.

- *L'âge à la première union* : un âge élevé à la première mise en couple diminue mécaniquement le temps passé en couple et accroît le risque d'être confronté à des problèmes physiologiques de stérilité au moment de réaliser une intention de fécondité. Nous nous attendons donc à ce que l'infécondité augmente avec l'âge à la mise en couple.

De plus, les individus dont l'expérience conjugale est plus courte, plus tardive ou discontinuée peuvent être sélectionnés parmi ceux qui ont fait le choix de ne pas fonder de famille ou dont les intentions en matière de fécondité restent floues (Keiser, Dykstra, Jansen, 2007). Inversement, ce type de parcours peut amener les individus à investir d'autres sources d'épanouissement et développer un style de vie qu'ils jugeront par la suite incompatible avec la formation d'une famille.

- *Le mariage* : en France, plus d'une naissance sur deux a lieu hors mariage et cette étape semble moins indispensable à la formation d'une famille. Nous pouvons donc supposer que les individus qui se marient sont sélectionnés parmi les individus dont l'intention de fonder une famille est la plus ferme et que leur probabilité de constituer une descendance est plus élevée. Nous nous attendons donc à trouver une infécondité plus faible parmi les personnes qui ont contracté un mariage au cours de leur vie conjugale et plus élevée parmi celles qui ont toujours vécu en cohabitation.

L'arrivée d'un enfant étant le fruit d'une négociation entre les deux membres du couple, deux caractéristiques des unions peuvent avoir un impact sur leur fécondité :

- *L'écart d'âge* entre les conjoints : un écart d'âge important marque une plus grande inégalité au sein du couple, qui est souvent un frein à la réalisation des intentions de fécondité (Rosina, Testa, 2009). L'hypothèse est que les personnes qui n'ont connu que des unions marquées par un grand écart d'âge entre les conjoints auront une plus grande probabilité de rester sans enfant.

- *La parentalité antérieure du conjoint* : nous supposons que la parentalité antérieure du conjoint va limiter son désir d'avoir à nouveau des enfants. Nous supposons que les personnes qui ont passé tout leur temps en couple avec un partenaire déjà parent resteront plus souvent sans enfant.

- *Le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de salaire* : d'après la littérature scientifique, le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle

ont un impact positif sur l'infécondité des femmes (les plus diplômées et les mieux positionnées sur le marché du travail restent plus souvent sans enfant) et négatif sur l'infécondité des hommes (les moins diplômés et les moins bien positionnés sur le marché du travail restent plus souvent sans enfant). Le niveau de salaire perçu au moment de l'enquête est utilisé comme proxy de la trajectoire professionnelle : un salaire élevé symbolise une trajectoire ascendante tandis qu'un salaire plus faible marque une trajectoire stable voire descendante, ou marquée par les discontinuités. Nous nous attendons à ce que l'infécondité soit plus faible chez les hommes qui perçoivent un salaire important au moment de l'enquête.

- *La taille de la fratrie* : nous supposons que les enfants uniques ont une infécondité supérieure à celle des personnes issues de fratries plus importantes.

- *Le fait d'avoir passé son enfance avec ses deux parents biologiques* : l'infécondité sera probablement plus fréquente chez les individus qui estiment n'avoir pas eu une bonne relation avec leurs parents durant leur enfance, ou qui ont connu une rupture des liens avec l'un ou l'autre de leurs parents.

- *La pratique religieuse* : l'infécondité sera probablement faible chez les pratiquants réguliers, tandis que les non-pratiquants risquent de rester plus souvent sans enfant.

- *La valorisation de la famille traditionnelle* : nous supposons que l'infécondité sera plus courante parmi les individus « orientés famille<sup>1</sup> » que chez ceux qui ne valorisent pas la famille traditionnelle.

---

<sup>1</sup> Un individu « orienté famille » est un individu qui considère que la famille est une source essentielle d'épanouissement individuel, et qui souhaite s'investir autant sinon plus dans la sphère familiale (vie de couple, éducation des enfants) que dans la sphère professionnelle. Au contraire, un individu « orienté carrière » s'investira préférentiellement dans la sphère professionnelle, et éventuellement ne souhaitera pas fonder de famille (seulement un couple mais sans enfant, voire pas de vie de couple).

## 22. Données et méthode

### L'enquête ERFI

Nous utilisons les données issues de l'enquête ERFI (Etudes des Relations Familiales et Intergénérationnelles), volet français de l'enquête GGS (Gender and Generation Survey) conduite dans 16 pays développés. Cette enquête biographique interroge les individus sur un certain nombre d'événements vécus depuis leur naissance, afin de retracer leurs trajectoires conjugale, génésique, professionnelle et migratoire. A cette dimension rétrospective s'ajoute une dimension prospective, avec des questions portant sur les intentions de fécondité et les projets dans les trois années à venir. Enfin, une partie du questionnaire vise à recueillir les valeurs et opinions des enquêtés sur certains sujets relatifs à la famille, au travail, à la prise en charge des personnes dépendantes. Afin d'optimiser la comparabilité internationale des données, un questionnaire de référence a été rédigé en anglais, puis adapté au contexte et aux besoins de chacun des pays participants. Les données individuelles ont ensuite été harmonisées. Le projet s'inscrit enfin dans une perspective longitudinale : le même échantillon a été interrogé trois fois à trois ans d'intervalle environ.

En France, la première vague d'ERFI a été menée entre le 26 septembre et le 3 décembre 2005, sur l'ensemble du territoire métropolitain. L'enquête a été réalisée par entretiens en face à face, d'une durée d'une demi-heure à une heure, à l'aide d'un questionnaire informatisé. Les ménages ont été sélectionnés par tirage au sort de "fiches adresses" dans l'échantillon maître du Recensement Général de la Population, puis, dans chaque ménage, le répondant était tiré au sort par la méthode des prénoms. Au total, 10 079 personnes âgées de 18 à 79 ans ont pu être interrogées (Régnier-Loilier, 2009).

Les enquêtes biographiques fournissent une information riche, permettant d'étudier les interférences entre plusieurs phénomènes ou entre ces phénomènes et le contexte social, économique ou culturel (Tabutin, 2006). Cependant, elles présentent certains inconvénients par rapport à d'autres sources d'information telles que le recensement, l'État-Civil ou les registres de population, et les données qu'elles fournissent ne sont pas exemptes de biais. Premièrement, en raison du coût de mise en œuvre et de la longueur des entretiens, elles ne peuvent être menées que sur une petite fraction de la population étudiée. Il peut donc

exister un *biais d'échantillonnage*, qui dépend à la fois de la fiabilité de la base de sondage, de la méthode d'échantillonnage, mais surtout du taux de non-réponse liée aux refus ou aux impossibilités de joindre certains individus. En effet, la participation aux enquêtes démographiques n'est pas toujours obligatoire, or les individus qui ne répondent pas ont généralement un profil particulier, ce qui affecte la représentativité de l'échantillon. Une mauvaise représentativité de l'échantillon peut être partiellement corrigée par des méthodes de post-stratification. Dans le cas de l'enquête ERFI, la comparaison de la pyramide des âges de l'échantillon des 10 079 répondants avec celle de la population française des 18-79 ans fait apparaître une sous-représentation des hommes et des jeunes (18-29 ans) et une surreprésentation des plus de 55 ans (Régnier-Loilier, 2009). Le deuxième type de biais affectant les enquêtes rétrospectives est le *biais de sélection*, puisque seuls les individus présents sur le territoire au moment de l'enquête peuvent être interrogés, excluant ceux qui sont sortis de la population par décès ou migration. Il faudra donc faire l'hypothèse d'une indépendance entre ces phénomènes et le phénomène étudié, en l'occurrence l'infécondité. Il faut enfin mentionner le *biais de déclaration* : les enquêtes rétrospectives nécessitent de localiser les événements dans le temps et sont donc sensibles aux problèmes de mémoire. Le risque d'omission ou d'imprécision dans la datation des événements augmente avec leur ancienneté, et avec l'âge des répondants. Les omissions peuvent par ailleurs être volontaires. Dans notre analyse, il faudra tenir compte en particulier d'une possible sous-déclaration des naissances et des unions. Les naissances sont fréquemment sous-déclarées par les hommes (Breton, Prioux, 2010).

### **La construction des variables**

A partir de la liste des enfants présents dans le ménage, de leur lien avec le répondant (enfant biologique, adopté, enfant biologique du conjoint...) et de la liste des enfants biologiques du répondant résidant en dehors du ménage, nous pouvons construire une variable dichotomique, selon que le répondant a eu ou pas un enfant biologique avant son quarantième anniversaire. Pour chaque enfant, sa date de naissance est renseignée, ce qui nous permet de calculer l'âge des parents à la naissance de leur premier enfant, afin de retracer l'arrivée des premiers enfants au fil des âges dans les groupes de générations successifs.

Dans l'enquête ERFI, une union est définie comme une cohabitation ayant duré au moins trois mois. Les individus renseignent les dates de début et de fin de leurs unions successives, et la date de début de leur éventuelle union en cours. Pour chaque union déclarée, nous connaissons son statut (mariage ou cohabitation), la date de naissance et le nombre d'enfants antérieurs du partenaire. Ces informations nous permettent de construire six variables :

– Le temps total passé en couple entre le 15<sup>ième</sup> et le 40<sup>ième</sup> anniversaire. Les individus sont répartis selon trois modalités : ceux qui n'ont jamais vécu en couple, ceux qui sont restés en couple durant moins de dix ans et ceux qui ont connu une vie de couple durant dix années ou plus ;

– Le nombre d'unions (les unions entamées après le quarantième anniversaire sont éliminées) ;

– L'âge à la première union, pour les individus qui se sont mis au moins une fois en union avant leur quarantième anniversaire.

– Le mariage : parmi les individus qui ont vécu au moins une fois en couple entre 15 et 40 ans, nous distinguons les individus qui ont contracté un mariage de ceux qui ont toujours vécu en cohabitation.

– La parentalité antérieure du conjoint : nous distinguons les individus qui ont été au moins une fois en union avec un partenaire sans enfant avant la mise en union de ceux qui ont toujours été en couple avec un partenaire déjà parent.

– L'écart d'âge entre les conjoints : nous distinguons les individus qui ont été au moins une fois en union avec un partenaire déjà parent de ceux qui ont toujours vécu dans des unions marquées par un grand écart d'âge entre les partenaires. L'écart d'âge entre les deux partenaires est calculé en différence de millésime et on considère que les deux partenaires sont d'âge proche si cet écart est inférieur ou égal à cinq ans.

La variable « temps total passé en couple » est construite de la façon suivante. Nous avons calculé la date exacte du 40<sup>ième</sup> anniversaire, les dates exactes de début d'union et de fin d'union puis nous n'avons retenu que les unions entamées avant 40 ans. Pour chaque union, nous avons calculé sa durée totale ou la durée en union avant le 40<sup>ième</sup> anniversaire si l'union s'est poursuivie au-delà, puis nous avons additionné toutes les durées. Prenons par exemple un individu né en avril 1944, qui a connu 4 unions successives : d'octobre 1964 à l'hiver 1978, de l'hiver 1979 à l'hiver 1982, de l'hiver 1984 à l'hiver 1986 et enfin

de l'hiver 1987 à l'hiver 2002. L'individu aura 40 ans en avril 1984, donc la dernière union est éliminée. Chaque mois est codé par son équivalent numérique, « 4 » pour avril et « 10 » pour octobre. « Hiver » recouvre les mois de janvier et de février, nous supposons que les unions ont démarré ou se sont achevées au milieu de cette période, que nous recodons « 1,5 ». Nous recalculons exactement les dates de chaque événement de la façon suivante :  $date = année + (mois - 0,5) / 12$ . Pour le 40<sup>ième</sup> anniversaire :  $1984 + (4 - 0,5) / 12 = 1984,29$ . En procédant de la même façon pour les dates de début et de fin d'union, nous pouvons calculer la durée de chacune d'entre elles. La première union a duré  $1978,08 - 1964,79 = 13,29$  ans, la seconde a duré  $1983,08 - 1979,08 = 4$  ans, et enfin la dernière s'est terminée après le 40<sup>ième</sup> anniversaire, d'où :  $1984,29 - 1984,08 = 0,21$  ans. Finalement, l'individu a passé  $13,29 + 4 + 0,21 = 17,5$  ans en union. Il faut noter que lorsque les unions se chevauchent (une union entamée avant la fin de la précédente), le temps passé en couple est surestimé.

La catégorie socioprofessionnelle est renseignée suivant la classification standardisée ISCO-88 (International Standard Classification of Occupation). Nous retenons cinq groupes de CSP : les cadres et professions intellectuelles, les professions intermédiaires, les employés administratifs et personnels de service, les agriculteurs et artisans et enfin les ouvriers et employés non qualifiés. Le niveau de diplôme le plus élevé est renseigné selon une autre classification standardisée, ISCED-97 (International Standard Classification of Education). Nous retenons trois catégories de diplôme ou niveau scolaire : 0, 1, 2 (niveau primaire ou collège), 3C, 3A, 3B (bac professionnel, CAP ou BEP, bac général), 5A, 5B, 6 (diplôme du supérieur). Le salaire annuel perçu au moment de l'enquête est calculé en additionnant les montants déclarés pour le travail principal et éventuellement pour le travail complémentaire. Nous avons considéré non pas le salaire exact, mais la fourchette de salaire déclarée par répondant, afin de diminuer le nombre de non-réponses, et pour chaque classe de salaire nous avons effectué les calculs à partir du salaire moyen.

Trois variables relatives à la famille d'origine sont incluses dans l'analyse : la taille de la fratrie, le fait pour le répondant d'avoir passé la majeure partie de son enfance avec ses deux parents biologiques (en raison du faible effectif de répondants n'ayant pas passé leur enfance avec leurs deux parents biologiques, nous ne pouvons pas distinguer les familles monoparentales des familles recomposées ou d'autres types de famille) et la

qualité de la relation entre le répondant et ses parents. Les répondants étaient invités à évaluer la qualité de cette relation en lui attribuant une note de 0 (très mauvaise) à 10 (excellente) : une bonne relation correspond à une note entre 8 et 10, une relation moyenne ou mauvaise correspond à une note inférieure ou égale à 7.

La pratique religieuse est évaluée à partir de la fréquence de participation aux offices, toutes religions confondues. Les « sans-religion » sont regroupés avec les non-pratiquants, qui n'assistent jamais aux offices, les pratiquants occasionnels sont ceux qui y assistent au moins une fois par an, mais moins d'une fois par mois, et les pratiquants réguliers sont ceux qui y assistent au moins une fois par mois.

L'orientation de l'individu vers des valeurs « traditionnelles » et son degré d'attachement à la famille est mesuré à partir de ses réponses à une série de questions : « s'occuper de sa maison ou de sa famille est aussi épanouissant que travailler pour gagner de l'argent », « un enfant d'âge préscolaire risque de souffrir si sa mère travaille », « les enfants souffrent souvent du fait que leurs pères sont trop préoccupés par leur travail », « pour s'épanouir, une femme doit avoir des enfants », « pour s'épanouir, un homme doit avoir des enfants », « pour grandir en étant heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère ». Les répondants devaient attribuer une note selon leur degré d'accord à chacune de ces propositions, sur une échelle de 1 (tout à fait d'accord) à 5 (pas du tout d'accord). Nous calculons un score en partant de douze points et en ajoutant deux points lorsque la personne est tout à fait d'accord, un point lorsqu'elle est plutôt d'accord et en enlevant un point lorsque la personne n'est plutôt pas d'accord et deux points lorsqu'elle n'est pas du tout d'accord. Les individus sont finalement répartis selon que la famille représente pour eux une valeur peu importante (score inférieur ou égal à 9), moyennement importante (score compris entre 10 et 14), plutôt importante (score compris entre 15 et 19) ou très importante (score supérieur à 20).

La pratique religieuse et les valeurs du répondant ne sont connues que pour la date de l'enquête. De même, la seule information disponible sur le parcours professionnel est l'activité en 2005, ou la dernière activité exercée si le répondant n'était pas en emploi à cette date. Nous devons donc faire l'hypothèse que ces trois caractéristiques sont restées relativement stables tout au long de la vie féconde de l'individu et qu'elles reflètent sa situation lorsqu'il avait encore la possibilité d'avoir un enfant.



## **23. L'infécondité temporaire et l'infécondité définitive mesurées d'après l'enquête ERFI**

### **L'infécondité définitive dans les générations successives**

Comment l'infécondité a-t-elle évolué au fil des générations, d'après les données de l'enquête ERFI ? Le niveau d'infécondité définitive mesurée d'après cette enquête est-il compatible avec le niveau mesuré à partir d'autres sources de données ?

Nous avons calculé la proportion d'infécondité définitive des hommes et des femmes dans huit groupes de générations successifs. L'infécondité définitive était élevée dans les générations 1926-1930, chez les femmes comme chez les hommes, puis elle a diminué pour devenir minimale dans les générations 1936-1940. L'écart entre l'infécondité féminine et l'infécondité masculine se creuse ensuite et devient significatif à partir des générations 1956-1960 : tandis que l'infécondité masculine augmente rapidement, pour atteindre presque un quart des générations 1961-1965, l'infécondité féminine se stabilise autour de 11 à 12%.

Cette différence importante entre l'infécondité des hommes et celles des femmes, visible uniquement dans les générations récentes, est due probablement à des biais de déclaration. Deux problèmes peuvent être envisagés : une sous-déclaration des naissances par les hommes dans les générations récentes, ce qui aurait pour effet de surestimer l'infécondité masculine, et une sous-déclaration des naissances par les femmes dans les générations anciennes, ce qui aurait pour effet de surestimer l'infécondité féminine.

Nous pouvons comparer ces résultats avec les calculs effectués dans d'autres études à partir de sources de données différentes. A partir de données provenant de l'Etat-Civil, du recensement, des enquêtes famille de l'INSEE et de données sur la situation matrimoniale à 50 ans, L. Toulemon (1995) estime la proportion de femmes sans enfant (biologique ou adopté) à 40 ans : 18% dans les générations 1925, 11% dans les générations nées autour de 1940 et 12% dans les générations 1950. D'après les estimations de D. Devolder (2005), réalisées avec les données de l'Observatoire Démographique Européen, l'infécondité définitive chez les femmes en France était de 15% dans les générations 1930, 7 à 8 % dans les générations 1940, 11% dans les générations 1935. Nos estimations sont

donc compatibles avec ces précédents résultats, et pouvons considérer l'enquête ERFI comme une source appropriée pour travailler sur l'infécondité.

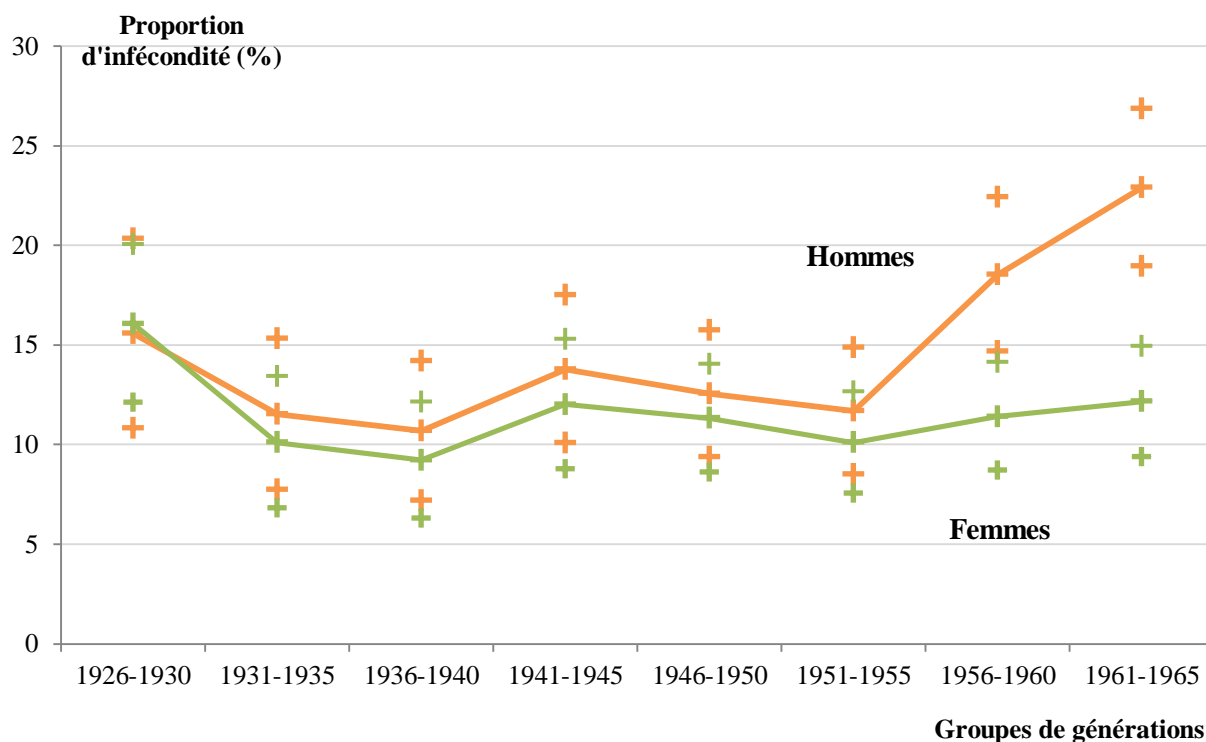
**Tableau 2. Proportion d'infécondité à 40 ans chez les hommes et les femmes dans huit groupes de génération.**

	Groupes de générations							
	1926 - 1930	1931 - 1935	1936 - 1940	1941 - 1945	1946 - 1950	1951 - 1955	1956 - 1960	1961 - 1965
<b>Hommes</b>								
Estimation	15,6	11,5	10,7	13,8	12,5	11,7	18,5	22,9
Borne inférieure de l'intervalle de confiance	20,3	15,3	14,2	17,5	15,7	14,9	22,4	26,8
Borne supérieure de l'intervalle de confiance	10,8	7,7	7,2	10,1	9,4	8,5	14,7	19,0
<b>Femmes</b>								
Estimation	16,1	10,1	9,2	12,0	11,3	10,1	11,4	12,2
Borne inférieure de l'intervalle de confiance	12,1	6,8	6,3	8,8	8,6	7,5	8,7	9,4
Borne supérieure de l'intervalle de confiance	20,0	13,4	12,1	15,3	14,0	12,6	14,1	14,9

Source : ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

Champs : individus ayant eu un enfant avant le quarantième anniversaire, générations 1926 à 1965 (n=2265).

**Graphique 1. Proportion d'infécondité définitive chez les hommes et les femmes dans huit groupes de générations (générations 1926-1965, France).**



Source : ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005.

Champs : individus ayant eu un enfant avant le quarantième anniversaire, générations 1926 à 1965 (n=2265).

## **Corrélation entre l'infécondité à 40 ans et l'infécondité à 25 ans et à 30 ans**

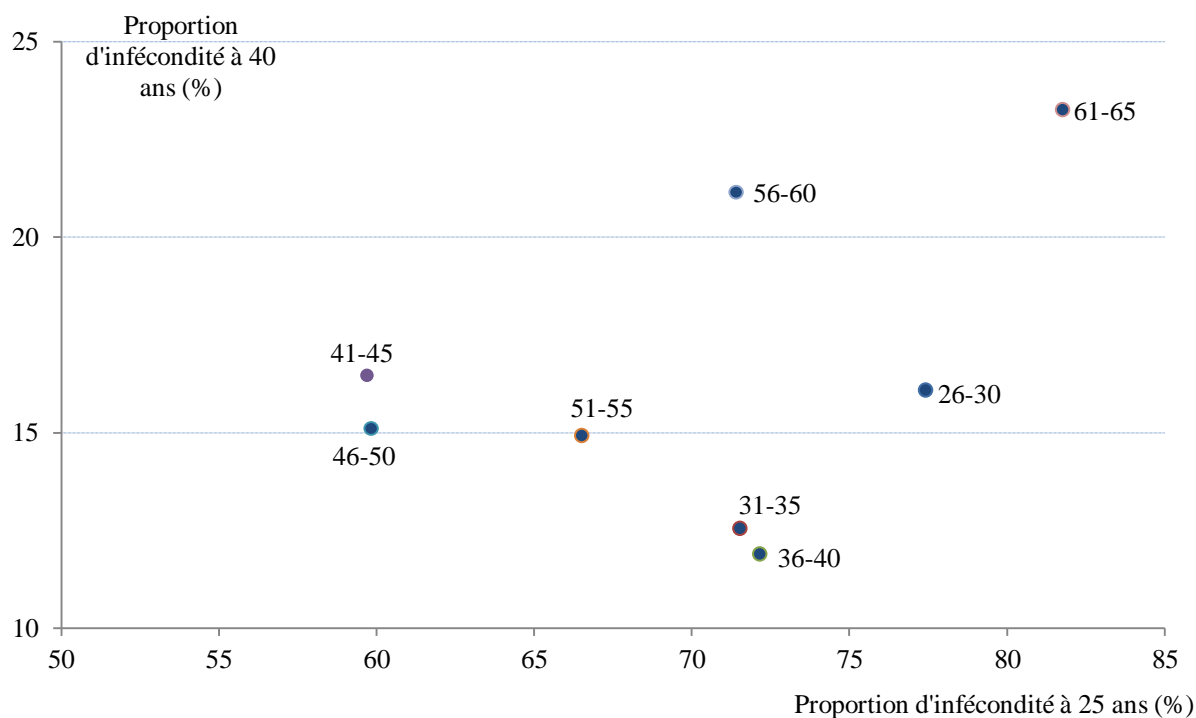
Nous nous intéressons à présent à la corrélation entre l'infécondité à 40 ans et l'infécondité à 25 ou 30 ans.

L'infécondité à 40 ans n'est pas très corrélée à l'infécondité à 25 ans, ni chez les hommes ni chez les femmes (voir graphique 2). Chez les hommes, 60% des générations 1941-1950 n'a pas d'enfant à 25 ans, contre 75% des générations 1926-1930, pour un même niveau d'infécondité à 40 ans. Chez les femmes, l'infécondité à 25 ans est beaucoup plus dispersée que l'infécondité à 40 ans, qui reste relativement stable. La proportion d'individus ayant une première naissance avant 25 ans n'est donc pas très déterminante de la proportion d'individus qui resteront définitivement sans enfant.

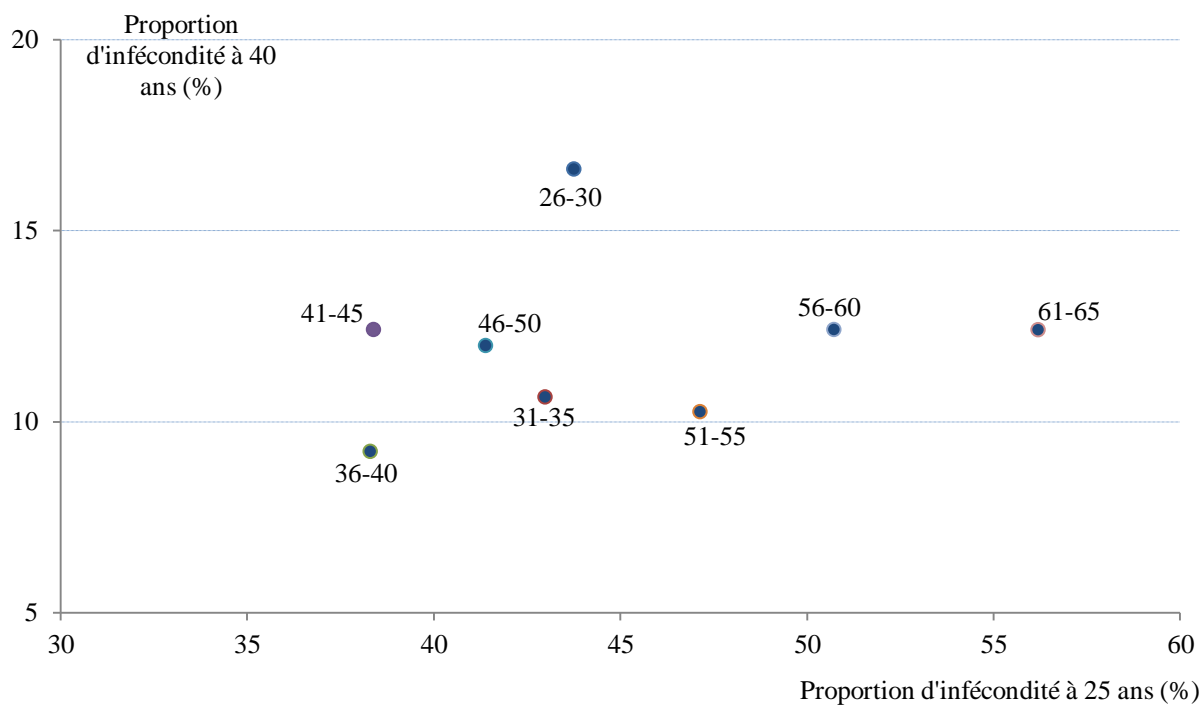
Le lien entre l'infécondité à 30 ans et l'infécondité à 40 ans est plus marqué chez les hommes : globalement, l'infécondité définitive augmente avec l'infécondité à 30 ans (même s'il faut tenir du fait que dans les générations 1941-1960, 3 à 4% des hommes ont eu un premier enfant après 40 ans). Chez les femmes, cette corrélation n'existe pas : l'infécondité à 30 ans passe de 18 à 29% entre les générations 1931-1935 et les générations 1961-1965, tandis que l'infécondité définitive passe dans le même temps de 10 à 12%. Dans les générations féminines les plus récentes, les premières naissances qui n'ont pas eu lieu avant 30 ans ont donc été « rattrapées » entre 30 et 40 ans, et finalement ce changement de calendrier n'a pas entraîné de hausse importante de l'infécondité.

**Graphique 2. Relation entre l'infécondité à 40 ans et l'infécondité à 25 ans dans huit groupes de générations (1926-1965, France).**

**a. Chez les hommes**



**b. Chez les femmes.**

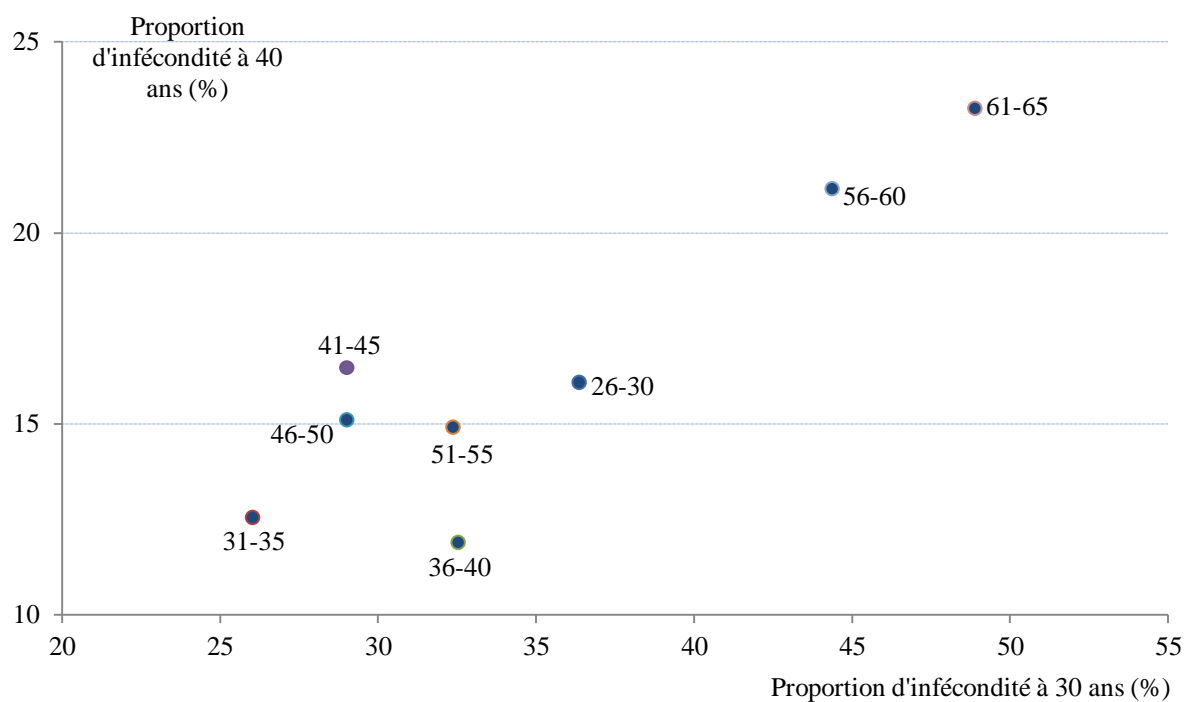


**Source :** ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

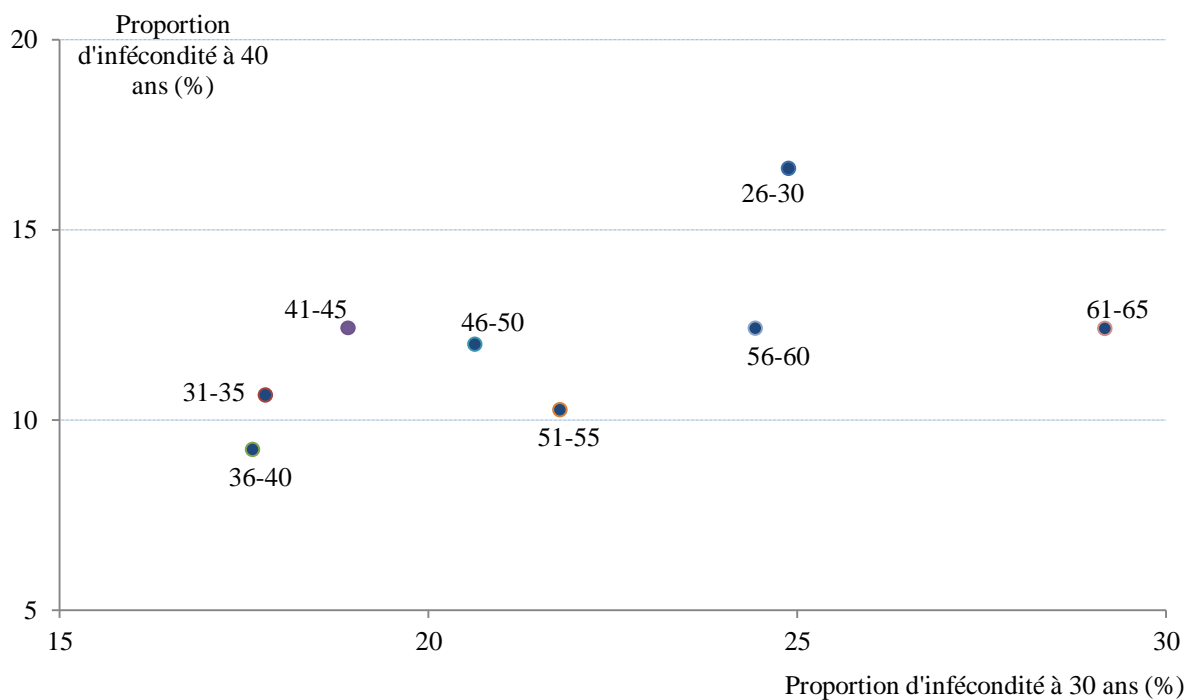
**Champs :** individus ayant eu un enfant avant le quarantième anniversaire, générations 1926 à 1965 (n=2265).

**Graphique 3. Relation entre l'infécondité à 40 ans et l'infécondité à 30 ans dans huit groupes de générations (1926-1965, France).**

**a. Chez les hommes.**



**b. Chez les femmes.**



Source : ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

Champs : individus ayant eu un enfant avant le quarantième anniversaire, générations 1926 à 1965 (n=2265).

## **24. Les hommes et les femmes sans enfant : analyse descriptive**

Qui sont les hommes et les femmes sans enfant ? Leur profil a-t-il varié au fil des générations ? Afin d'obtenir des éléments de réponse, nous allons étudier les variations de l'infécondité selon les variables retenues pour l'analyse, dans trois groupes de générations : 1926-1930, 1941-1945 et 1961-1965.

Pour travailler sur les générations anciennes et les générations intermédiaires, nous devons au préalable poser l'hypothèse que la probabilité de décès n'est pas modifiée par l'arrivée du premier enfant. Sous cette hypothèse, nous pouvons considérer que la proportion d'infécondité dans la population survivante au moment de l'enquête est identique à celle de la population présente au quarantième anniversaire. Cette hypothèse pourrait ne pas être vérifiée si, par exemple, le fait de pouvoir compter sur le soutien de ses enfants au moment de la vieillesse augmentait l'espérance de vie : les individus sans enfant auraient alors une probabilité de décès avant l'enquête plus grande que les parents, et leur proportion dans la population présente au moment de l'enquête serait sous-estimée. A l'inverse, si le fait de donner naissance à un enfant était un facteur de diminution de l'espérance de vie, la proportion de femmes sans enfant serait surestimée. De la même façon, nous devons poser l'hypothèse d'une indépendance entre l'immigration en France ou l'émigration hors de France et la naissance du premier enfant. Il est probable que les individus sans enfant soient plus mobiles, donc plus susceptibles de quitter le territoire français, mais également de venir s'y installer, les deux mouvements peuvent donc alors se compenser. Enfin, il faut supposer que les risques de mortalité et de migration sont indépendants de toutes les variables explicatives prises en compte (temps passé en couple, diplôme...).

### **Un biais de déclaration dans les générations anciennes**

Avant de présenter les résultats pour l'ensemble des variables, nous devons nous arrêter sur les personnes n'ayant vécu en couple dans les générations 1926-1930. Il apparaît en effet que parmi eux, les deux tiers des hommes et un tiers des femmes seulement n'ont pas eu d'enfant (tableau 3). Ce résultat est invraisemblable, puisqu'il implique que les deux tiers des femmes ayant connu un célibat permanent sont devenues mères malgré tout. Or, d'après L. Toulemon, la proportion des femmes qui ont conçu un

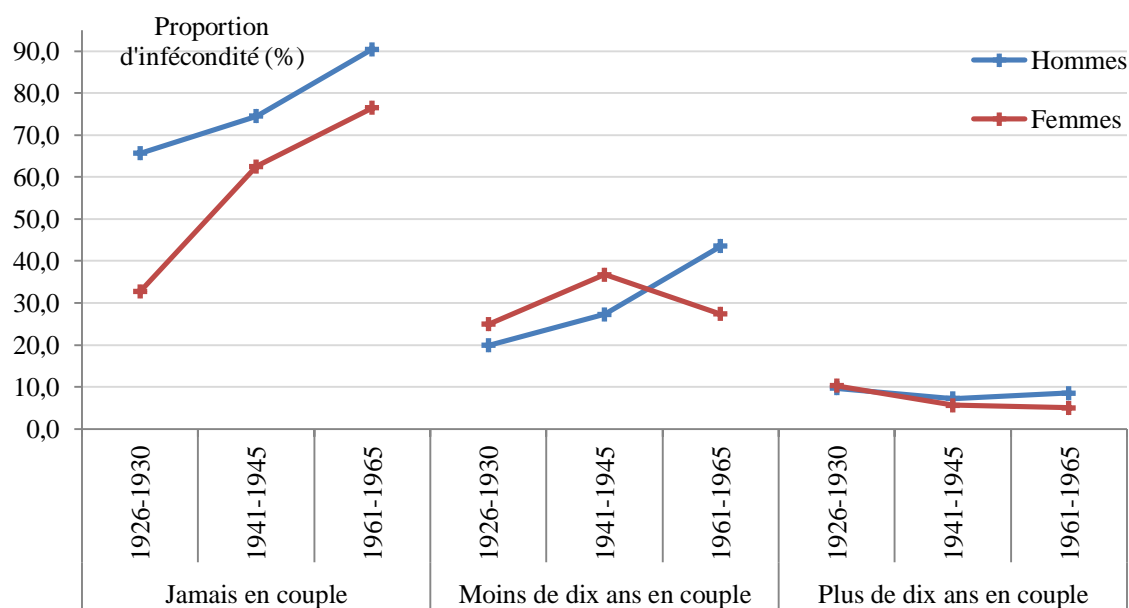
premier enfant hors couple ou avant de se mettre en couple est d'environ 15% dans ces générations (donc la proportion de celles qui ont eu un enfant, mais qui n'ont jamais vécu en couple est encore plus faible). Il s'agit là probablement d'un problème de déclaration, fréquent dans les enquêtes rétrospectives. Dans une étude sur la qualité des informations rapportées par les femmes dans une enquête britannique (General Household Survey), M. Murphy (2009) montre que dans une même génération, le pourcentage de femmes sans enfant augmente au fil des âges, et que l'explication la plus plausible de ce phénomène est une sous-déclaration volontaire des enfants par ces femmes lorsqu'elles atteignent des âges élevés. Une autre étude menée sur la déclaration des unions et des naissances dans l'enquête GGS en Allemagne a montré que la fertilité était trop basse dans les cohortes anciennes et trop élevée dans les cohortes récentes (Kreyenfeld et *al.*, 2010). Le biais est identique pour les histoires conjugales : la proportion de femmes mariées est trop basse dans les cohortes anciennes (surtout les générations nées dans années 1930-1939). Ces événements (naissances et mariages) sont probablement sous-déclarés dans la partie rétrospective de l'enquête. Il est possible que de la même façon, en France, les unions soient sous-déclarées dans les générations anciennes : une partie des femmes considérées comme n'ayant jamais été en couple ont en réalité connu des unions, mais ne les ont pas déclarées. En effet, si l'on s'intéresse non plus au temps passé en couple, mais au mariage, on peut constater que le taux de célibat dans la population féminine née entre 1926 et 1930 et enquêtée en 2005 est d'un peu plus de 20%, alors que d'après L. Toulemon (1995), la proportion de célibataires à 50 ans dans ces générations était comprise entre 8 et 9% chez les femmes, et entre 10 et 11% chez les hommes. Ainsi, la proportion de femmes n'ayant jamais connu d'union serait en réalité plus faible et, parmi elles, la proportion de femmes sans enfant serait plus élevée. Le biais existe aussi chez les hommes – il est peu vraisemblable qu'un tiers des hommes n'ayant jamais vécu en couple soient devenus pères – mais de façon moins marquée.



## L'effet des variables sur l'infécondité définitive

Le temps passé en couple a un impact très fort sur l'infécondité, dans toutes les générations, à la fois chez les hommes et les femmes. Globalement, l'infécondité diminue lorsque le temps passé en couple augmente. Parmi les personnes ayant vécu au moins dix ans en couple, l'infécondité ne dépasse pas 10%, et descend à 5% chez les femmes dans les générations récentes. Parmi les individus qui n'ont jamais vécu en couple, l'infécondité augmente au fil des générations, mais cet effet est en grande partie dû à la probable sous-déclaration des unions dans les générations anciennes. Dans les générations récentes, plus de 75% des femmes et 90% des hommes qui n'ont jamais vécu en couple sont restés sans enfant.

**Graphique 4. Effet du temps passé en couple sur l'infécondité dans trois groupes de générations (1926-1930, 1941-1945, 1961-1965, France).**



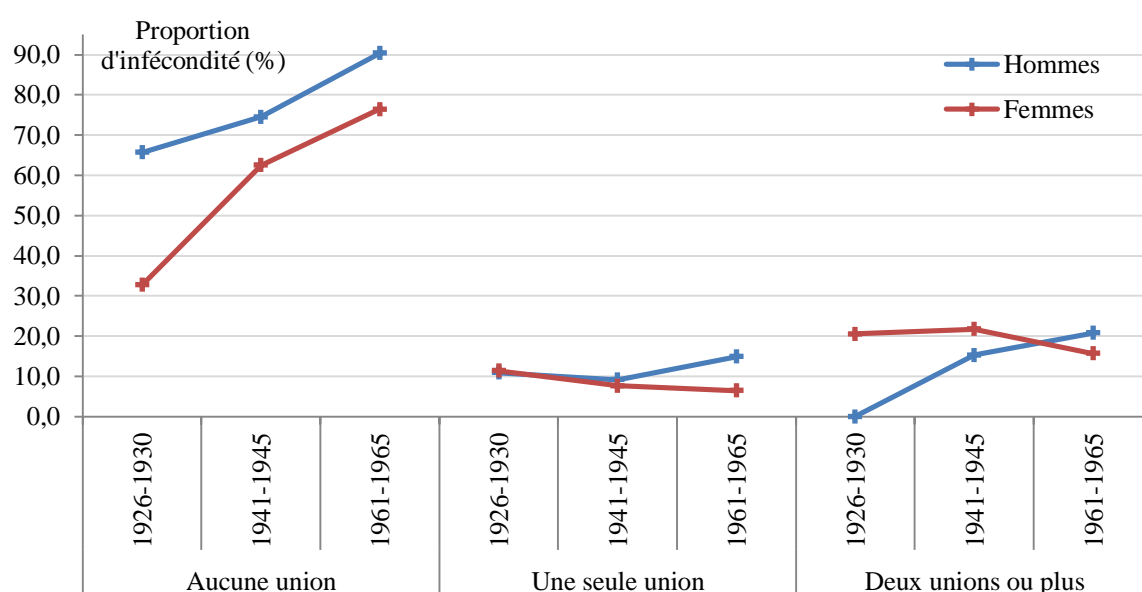
**Source :** ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** générations 1926-1930 (n=552), 1941-1945 (n=715), 1961-1965 (n=969), les individus ayant eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus.

L'effet du nombre d'unions est très net chez les femmes : dans les trois groupes de générations, l'infécondité est plus élevée parmi celles qui ont connu des unions multiples. Cet effet existe aussi chez les hommes dans les générations intermédiaires. Dans les générations récentes, 24 hommes et 21 femmes déclarent trois unions ou plus : parmi

eux, l'infécondité concerne plus d'un homme sur trois et d'une femme sur cinq. Le risque de rester sans enfant augmente également avec l'âge à la première union : l'infécondité est faible parmi les hommes et les femmes qui se sont mis en couple jeunes, avant 25 ans. L'effet d'une mise en couple après 35 ans est particulièrement fort dans les générations récentes : les deux tiers des hommes et la moitié des femmes concernés n'ont pas eu d'enfant.

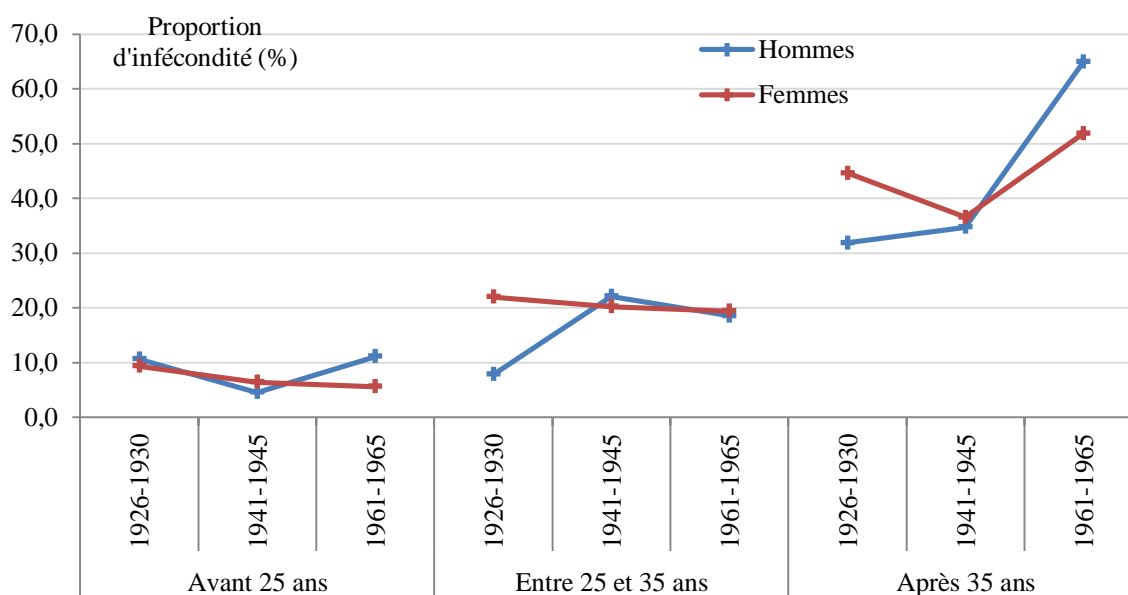
**Graphique 5. Effet du nombre d'unions sur l'infécondité dans trois groupes de générations (1926-1930, 1941-1945, 1961-1965, France).**



**Source :** ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** générations 1926-1930 (n=552), 1941-1945 (n=715), 1961-1965 (n=969), les individus ayant eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus.

**Graphique 6. Effet de l'âge à la première union sur l'infécondité dans trois groupes de générations (1926-1930, 1941-1945, 1961-1965, France).**

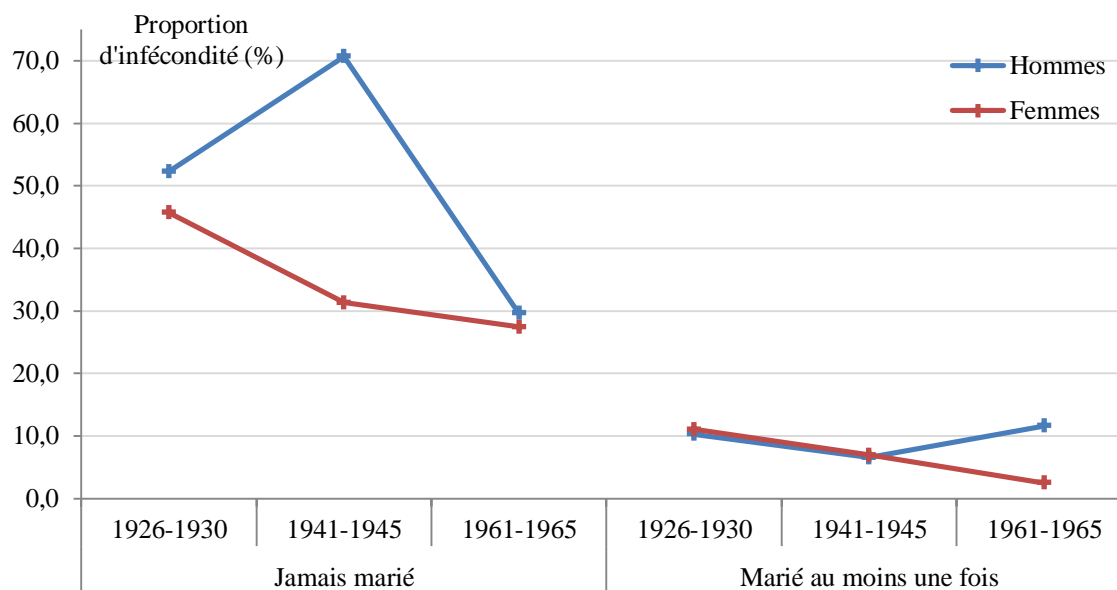


**Source :** ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** générations 1926-1930 (n=552), 1941-1945 (n=715), 1961-1965 (n=969), les individus ayant eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus.

Le fait de contracter un mariage au cours de sa vie féconde diminue le risque de rester sans enfant. Parmi les personnes ayant vécu en couple, celles qui se sont mariées fondent très souvent une famille : environ 10% n'ont pas d'enfant. L'effet du mariage s'accroît pour les femmes dans les générations récentes : l'infécondité tombe à 2,5%, ce qui suggère que les femmes qui se marient sont sélectionnées parmi celles qui veulent des enfants. L'effet de la cohabitation sur l'infécondité diminue au fil des générations, avec la diffusion de ce comportement : la mise en couple en dehors du mariage était très rare dans les générations anciennes, mais elle touche un quart des hommes et des femmes dans les générations récentes. Le fait d'avoir toujours vécu en couple avec un partenaire déjà parent avant la mise en union accroît fortement le risque de ne pas constituer de descendance, chez les femmes et plus encore chez les hommes (sauf dans les générations anciennes, dans lesquelles les personnes en couple avec un partenaire déjà parent sont très rares). L'influence de l'écart d'âge entre les partenaires est surtout visible dans les générations récentes, chez les hommes : ceux qui ont toujours vécu avec une conjointe plus jeune ou plus âgée d'au moins cinq ans ont une probabilité très forte de rester sans enfant.

**Graphique 7. Effet du mariage sur l'infécondité dans trois groupes de générations (1926-1930, 1941-1945, 1961-1965, France).**



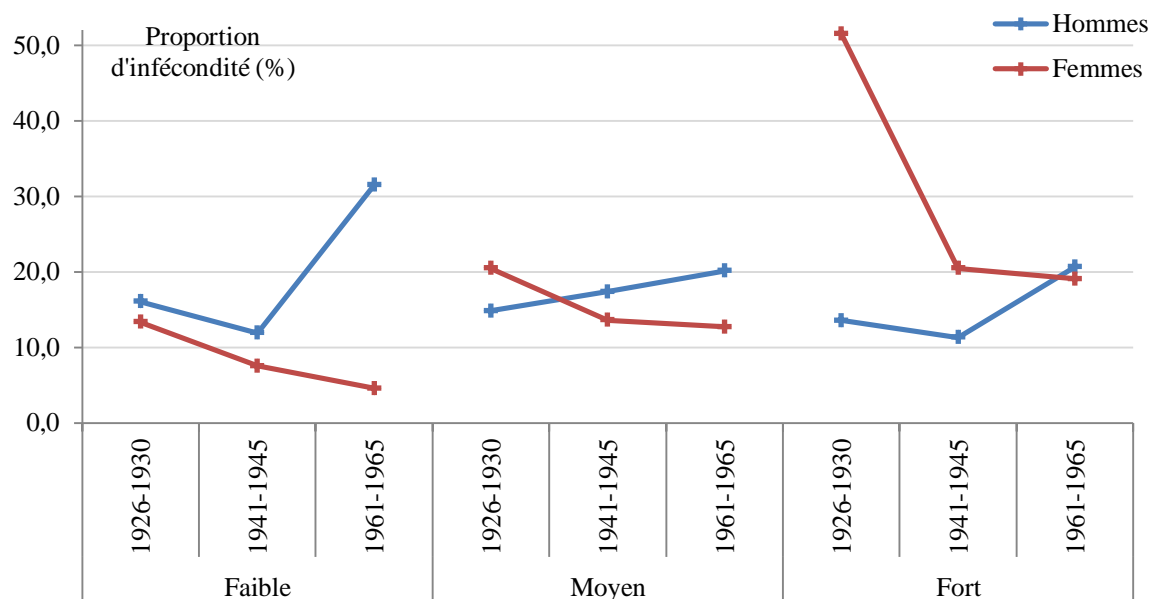
**Source :** ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** générations 1926-1930 (n=552), 1941-1945 (n=715), 1961-1965 (n=969), les individus ayant eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus.

Parmi les femmes fortement diplômées, qui ne représentaient que 4% des générations anciennes, plus de la moitié n'avaient pas d'enfant. Dans les générations récentes, ce ne sont pas les plus diplômées qui se distinguent de la moyenne de la population mais les plus faiblement diplômées, parmi lesquelles l'infécondité est inférieure à 5%. Chez les hommes les plus faiblement diplômés, l'infécondité est en revanche très élevée, alors que ce n'était pas le cas dans les générations anciennes et intermédiaires.

Dans les trois groupes de génération, les femmes agricultrices et artisans, les ouvriers et employées non qualifiées ont une infécondité faible. Dans les générations récentes, les hommes employés et les « sans profession » ont un risque très élevé de rester sans enfant (plus de 50% des hommes). A l'inverse, chez les femmes, les « sans profession » ont une infécondité très faible, inférieure à 4%. L'effet du salaire perçu au moment de l'enquête est surtout visible chez les hommes : plus de la moitié de ceux qui perçoivent un faible salaire n'ont pas d'enfant. Les femmes qui perçoivent un faible salaire ont au contraire une infécondité plus faible.

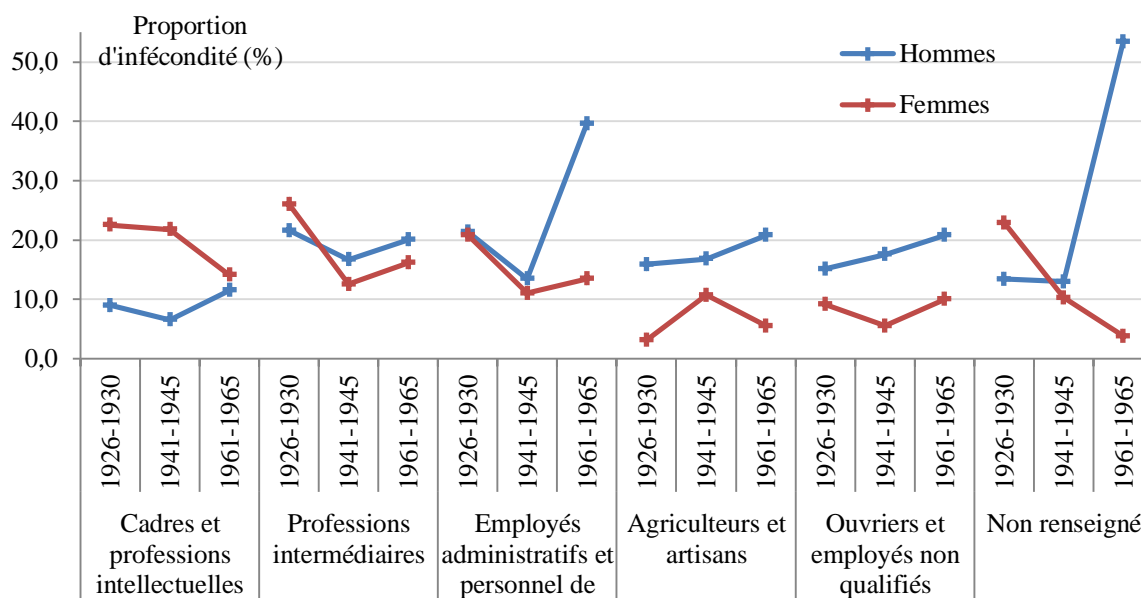
**Graphique 8. Effet du diplôme sur l'infécondité dans trois groupes de générations (1926-1930, 1941-1945, 1961-1965, France).**



Source : ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

Champs : générations 1926-1930 (n=552), 1941-1945 (n=715), 1961-1965 (n=969), les individus ayant eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus.

**Graphique 9. Effet de la catégorie socioprofessionnelle sur l'infécondité dans trois groupes de générations (1926-1930, 1941-1945, 1961-1965, France).**

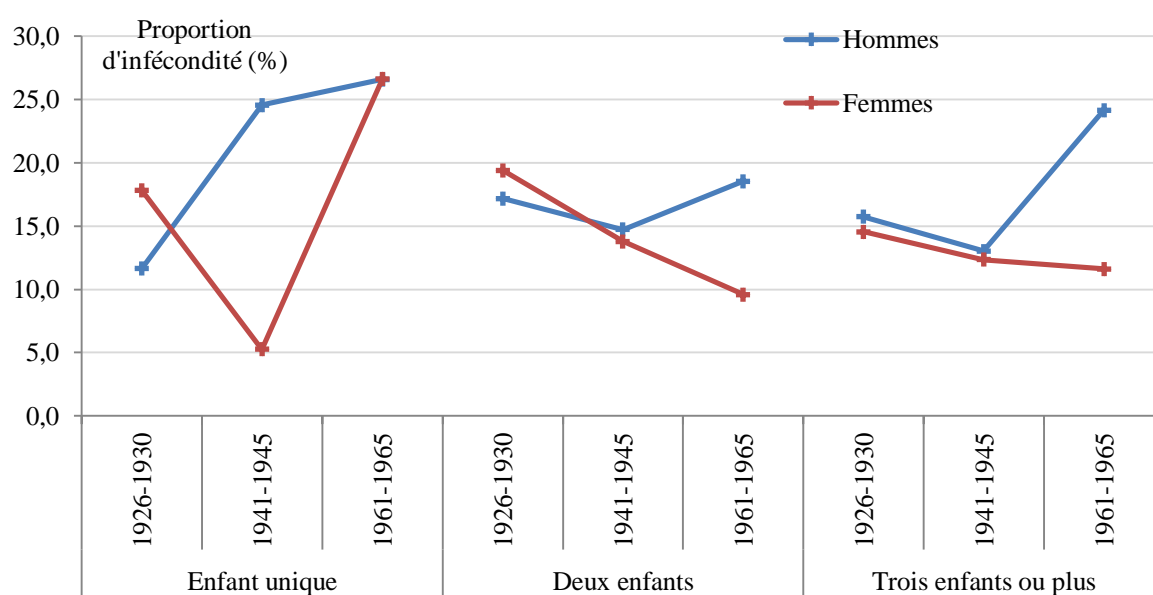


Source : ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

Champs : générations 1926-1930 (n=552), 1941-1945 (n=715), 1961-1965 (n=969), les individus ayant eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus.

La taille de la fratrie a un effet contradictoire chez les femmes au fil des générations : alors que les enfants uniques avaient une infécondité très faible dans les générations 1941-1945, ce sont celles qui ont le plus chance de ne pas avoir d'enfant dans les générations récentes. L'infécondité est plus faible chez les hommes et les femmes qui n'ont pas passé leur enfance avec leurs deux parents biologiques, dans les générations intermédiaires, mais aussi chez les femmes dans les générations récentes. La qualité de la relation avec les parents a peu d'effet sur l'infécondité.

**Graphique 10. Effet de la taille de la fratrie sur l'infécondité dans trois groupes de générations (1926-1930, 1941-1945, 1961-1965, France).**

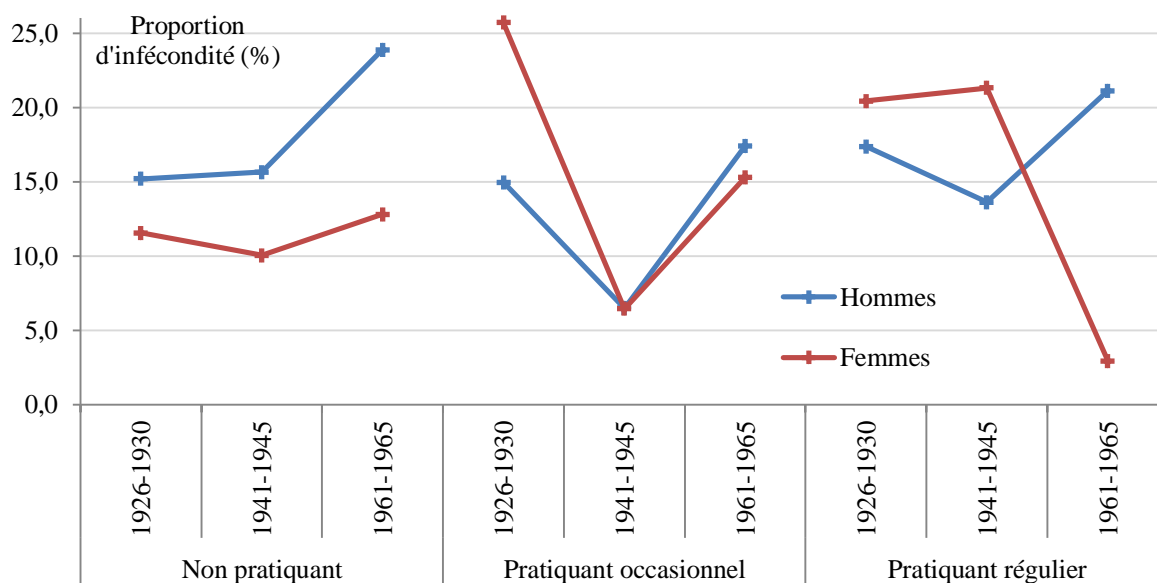


**Source :** ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** générations 1926-1930 (n=552), 1941-1945 (n=715), 1961-1965 (n=969), les individus ayant eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus.

L'influence de la pratique religieuse est très marquée chez les femmes dans les générations récentes : moins de 3% d'entre elles n'ont pas eu d'enfant. La part des pratiquants réguliers dans la population a diminué au fil des générations, et l'effet de la pratique régulière sur le comportement familial s'est probablement renforcé. Globalement, l'infécondité diminue chez les hommes et les femmes qui valorisent la famille traditionnelle. L'effet des valeurs est très marqué chez les femmes dans les générations 1941-1945 et 1961-1965 : celles qui valorisent peu la famille traditionnelle ont une infécondité très élevée, et à l'inverse celles pour lesquelles la famille est une valeur importante ont très souvent des enfants. Chez les hommes, l'effet est visible surtout dans les générations 1941-1945 : l'infécondité est élevée chez ceux qui valorisent peu ou très peu la famille.

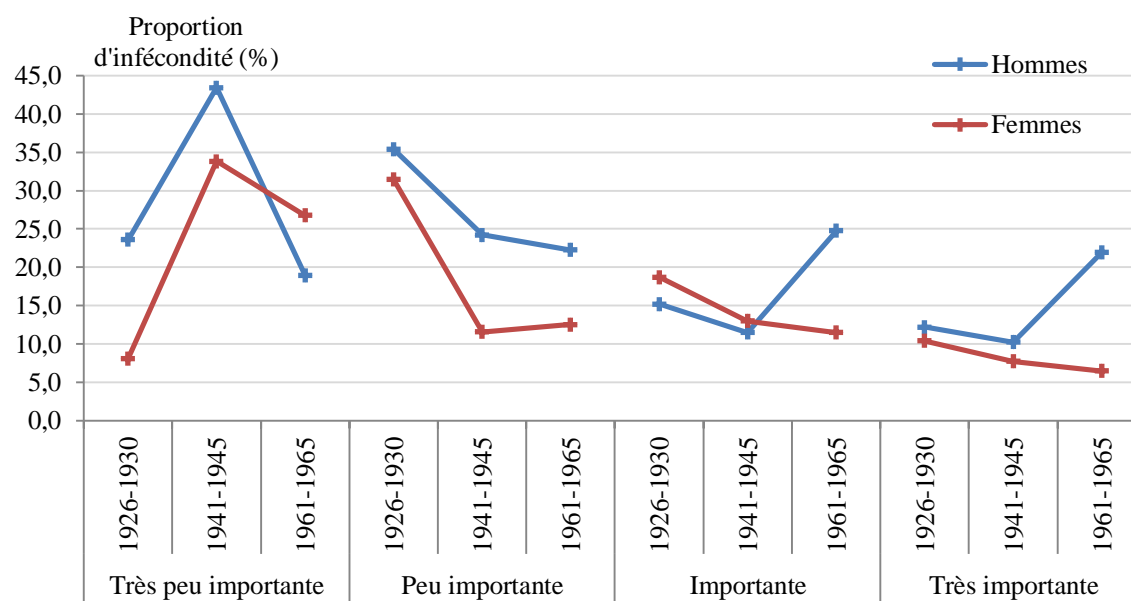
**Graphique 11. Effet de la pratique religieuse sur l'infécondité dans trois groupes de générations (1926-1930, 1941-1945, 1961-1965, France).**



**Source :** ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** générations 1926-1930 (n=552), 1941-1945 (n=715), 1961-1965 (n=969), les individus ayant eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus.

**Graphique 12. Effet des valeurs sur l'infécondité dans trois groupes de générations (1926-1930, 1941-1945, 1961-1965, France).**



**Source :** ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** générations 1926-1930 (n=552), 1941-1945 (n=715), 1961-1965 (n=969), les individus ayant eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus.



**Tableau 3. Variation du niveau d'infécondité selon différentes caractéristiques sociodémographiques dans les générations 1926-1930.**

	Hommes			Femmes		
	N	P	Pinfec	N	P	Pinfec
<b>Temps total passé en couple</b>						
Jamais en couple	26	8,7	<b>65,7</b>	72	19,4	<b>32,7</b>
Moins de 10 ans	24	10,8	<b>19,9</b>	35	10,4	<b>24,9</b>
10 ans ou plus	171	79,7	<b>9,7</b>	218	69,1	<b>10,3</b>
<b>Histoire d'unions (pour les personnes qui ont vécu en couple au moins une fois)</b>						
<b>Nombre d'unions</b>						
1	194	90,3	<b>10,9</b>	235	73,3	<b>11,4</b>
2	2	0,7	<b>0,0</b>	19	6,5	<b>20,5</b>
3 ou plus	0	0,0	<b>0,0</b>	0	0,0	<b>0,0</b>
<b>Age à la première union</b>						
Avant 25 ans	116	52,0	<b>10,7</b>	208	66,4	<b>9,4</b>
Entre 25 et 35 ans	69	33,8	<b>7,9</b>	39	11,5	<b>22,0</b>
Après 35 ans	11	5,2	<b>31,9</b>	8	2,2	<b>44,6</b>
<b>Mariage</b>						
Jamais	4	1,2	<b>52,3</b>	10	2,3	<b>45,7</b>
Au moins une fois	193	90,1	<b>10,3</b>	247	78,3	<b>11,1</b>
<b>Parentalité antérieure du partenaire</b>						
Aucun partenaire sans enfant avant la mise en union	2	0,6	<b>0,0</b>	18	4,6	29,8
Au moins un partenaire sans enfant avant la mise en union	195	90,7	<b>10,9</b>	239	76,0	11,0
<b>Ecart d'âge avec le partenaire</b>						
Aucun partenaire d'âge proche	42	19,2	<b>13,4</b>	78	23,5	<b>14,0</b>
Au moins un partenaire d'âge proche	155	72,1	<b>10,1</b>	179	57,1	<b>11,2</b>
<b>Diplôme et activité professionnelle</b>						
<b>Diplôme le plus élevé</b>						
Faible	153	68,9	<b>16,1</b>	257	79,3	<b>13,4</b>
Moyen	44	20,9	<b>14,9</b>	58	16,8	<b>20,5</b>
Fort	26	10,2	<b>13,6</b>	14	3,9	<b>51,5</b>
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>						
Cadres et professions intellectuelles	42	17,3	<b>9,0</b>	27	7,7	<b>22,5</b>
Professions intermédiaires	24	9,7	<b>21,6</b>	23	6,7	<b>26,0</b>
Employés administratifs et personnel de service	27	13,7	<b>21,4</b>	80	24,8	<b>20,9</b>
Agriculteurs et artisans	65	29,5	<b>15,9</b>	69	20,4	<b>3,1</b>
Ouvriers et employés non qualifiés	41	18,9	<b>15,1</b>	58	17,9	<b>9,1</b>
Non renseigné	24	10,9	<b>13,4</b>	72	22,5	<b>22,9</b>

<b>Salaires perçus au moment de l'enquête</b>						
Aucun salaire	0	0,0	<b>0,0</b>	14	4,8	<b>24,5</b>
Moins de 15 000 euros par an	75	34,0	<b>20,0</b>	203	63,9	<b>8,4</b>
Entre 15000 et 25000 euros par an	76	33,6	<b>14,1</b>	72	20,9	<b>28,2</b>
Plus de 25 000 euros par an	51	21,2	<b>11,6</b>	20	5,4	<b>46,2</b>
Non renseigné	21	11,2	<b>14,5</b>	20	5,0	<b>22,9</b>
<b>Enfance et famille d'origine</b>						
<b>Taille de la fratrie</b>						
Enfant unique	32	13,2	<b>11,7</b>	38	12,3	<b>17,8</b>
Deux enfants	56	27,0	<b>17,2</b>	74	22,8	<b>19,4</b>
Trois enfants et plus	135	59,7	<b>15,7</b>	217	64,9	<b>14,6</b>
<b>Type de famille d'origine</b>						
Deux parents biologiques	191	85,5	<b>14,1</b>	273	83,2	<b>17,1</b>
Autre	25	12,2	<b>81,4</b>	42	12,6	<b>11,0</b>
<b>Qualité de la relation avec les parents</b>						
Mauvaise ou moyenne	39	16,5	<b>9,1</b>	60	17,8	<b>19,9</b>
Bonne	156	71,8	<b>16,3</b>	216	66,5	<b>16,4</b>
Ne sait pas	28	11,7	<b>20,5</b>	53	15,8	<b>10,3</b>
<b>Religion et valeurs</b>						
<b>Pratique religieuse</b>						
Non pratiquant	146	61,9	<b>15,2</b>	180	56,0	<b>11,6</b>
Pratiquant occasionnel	25	14,0	<b>15,0</b>	50	15,6	<b>25,7</b>
Pratiquant régulier	50	23,5	<b>17,4</b>	95	27,3	<b>20,4</b>
<b>Importance accordée à la famille traditionnelle</b>						
Très peu importante	3	1,2	<b>23,6</b>	6	2,6	<b>8,1</b>
Peu importante	20	8,8	<b>35,4</b>	42	12,5	<b>31,5</b>
Importante	89	40,4	<b>15,2</b>	118	37,2	<b>18,7</b>
Très importante	111	49,7	<b>12,2</b>	163	47,7	<b>10,4</b>

Source : ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005.

**Champs :** générations 1926-1930, les individus qui ont eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus (n=552).

**Lecture :** N correspond au nombre d'individus dans l'enquête (effectif non pondéré), P correspond à la proportion représentée par chaque catégorie dans la population totale (calculée à partir des effectifs pondérés) et Pinfec représente la proportion d'individus sans enfant dans chaque catégorie.

**Tableau 4. Variation du niveau d'infécondité selon différentes caractéristiques sociodémographiques dans les générations 1941-1945.**

	<b>Hommes</b>			<b>Femmes</b>		
	<b>N</b>	<b>P</b>	<b>Pinfec</b>	<b>N</b>	<b>P</b>	<b>Pinfec</b>
<b>Temps total passé en couple</b>						
Jamais en couple	30	6,4	<b>74,5</b>	33	6,3	<b>62,5</b>
Moins de 10 ans	36	11,4	<b>27,3</b>	35	8,7	<b>36,7</b>
10 ans ou plus	263	81,8	<b>7,3</b>	309	83,0	<b>5,7</b>
<b>Histoire d'unions (pour les personnes qui ont vécu en couple au moins une fois)</b>						
<b>Nombre d'unions</b>						
1	272	84,4	<b>9,1</b>	320	85,5	<b>7,7</b>
2	22	7,2	<b>18,8</b>	27	7,0	<b>19,2</b>
3 et plus	5	1,7	0,0	1	0,2	100,0
<b>Age à la première union</b>						
Avant 25 ans	219	68,5	<b>4,6</b>	301	79,6	<b>6,4</b>
Entre 25 et 35 ans	71	21,2	<b>22,1</b>	40	10,9	<b>20,2</b>
Après 35 ans	9	3,6	<b>34,8</b>	7	2,2	<b>36,6</b>
<b>Mariage</b>						
Jamais	17	4,6	<b>70,7</b>	28	6,6	<b>31,3</b>
Au moins une fois	284	89,1	<b>6,5</b>	323	87,2	<b>7,0</b>
<b>Parentalité antérieure du partenaire</b>						
Aucun partenaire sans enfant avant la mise en union	15	3,9	<b>45,9</b>	20	4,9	<b>22,1</b>
Au moins un partenaire sans enfant avant la mise en union	286	89,8	<b>8,1</b>	331	88,8	<b>7,9</b>
<b>Ecart d'âge avec le partenaire</b>						
Aucun partenaire d'âge proche	53	18,8	<b>15,0</b>	73	21,2	<b>10,7</b>
Au moins un partenaire d'âge proche	248	74,9	<b>8,3</b>	278	72,6	<b>8,1</b>
<b>Diplôme et activité professionnelle</b>						
<b>Diplôme le plus élevé</b>						
Faible	139	43,5	<b>12,0</b>	172	43,7	<b>7,6</b>
Moyen	121	35,9	<b>17,4</b>	148	41,3	<b>13,7</b>
Fort	71	20,6	<b>11,3</b>	64	15,0	<b>20,5</b>
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>						
Cadres et professions intellectuelles	85	25,1	<b>6,5</b>	70	16,9	<b>21,7</b>
Professions intermédiaires	36	10,1	<b>16,7</b>	71	17,7	<b>12,5</b>
Employés administratifs et personnel de service	26	8,7	<b>13,5</b>	122	34,3	<b>11,0</b>
Agriculteurs et artisans	90	26,8	<b>16,8</b>	23	5,7	<b>10,7</b>
Ouvriers et employés non qualifiés	72	21,6	<b>17,6</b>	72	18,2	<b>5,5</b>
Non renseigné	22	7,7	<b>12,9</b>	26	7,2	<b>10,3</b>

<b>Salaire perçu au moment de l'enquête</b>						
Aucun salaire	2	0,5	<b>37,3</b>	56	17,0	<b>5,0</b>
Moins de 15 000 euros par an	72	21,8	<b>21,2</b>	169	43,4	<b>7,5</b>
Entre 15000 et 25000 euros par an	139	43,6	<b>14,4</b>	107	28,0	<b>18,5</b>
Plus de 25 000 euros par an	106	30,1	<b>7,9</b>	38	8,4	<b>25,9</b>
<b>Enfance et famille d'origine</b>						
<b>Taille de la fratrie</b>						
Enfant unique	18	4,2	<b>24,6</b>	34	8,6	<b>5,3</b>
Deux enfants	53	15,9	<b>14,7</b>	70	19,0	<b>13,8</b>
Trois enfants et plus	260	80,0	<b>13,0</b>	280	72,4	<b>12,4</b>
<b>Type de famille d'origine</b>						
Deux parents biologiques	274	81,2	<b>14,8</b>	320	83,1	<b>13,6</b>
Autre	51	16,3	<b>7,8</b>	51	13,6	<b>5,3</b>
<b>Qualité de la relation avec les parents</b>						
Mauvaise ou moyenne	80	23,7	<b>13,1</b>	110	28,0	<b>10,2</b>
Bonne	201	59,6	<b>14,9</b>	206	54,1	<b>14,8</b>
Ne sait pas	50	16,7	<b>10,9</b>	68	17,9	<b>6,5</b>
<b>Religion et valeurs</b>						
<b>Pratique religieuse</b>						
Non pratiquant	235	69,7	<b>15,6</b>	251	65,0	<b>10,1</b>
Pratiquant occasionnel	56	18,5	<b>6,5</b>	62	15,9	<b>6,5</b>
Pratiquant régulier	37	11,1	<b>13,6</b>	66	18,1	<b>21,3</b>
<b>Importance accordée à la famille traditionnelle</b>						
Très peu importante	8	2,8	<b>43,5</b>	24	5,3	<b>33,8</b>
Peu importante	48	15,1	<b>24,2</b>	76	20,3	<b>11,6</b>
Importante	140	40,6	<b>11,5</b>	160	40,7	<b>13,0</b>
Très importante	135	41,5	<b>10,2</b>	124	33,7	<b>7,7</b>

**Source :** ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** générations 1941-1945, les individus qui ont eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus (n=715).

**Lecture :** N correspond au nombre d'individus dans l'enquête (effectif non pondéré), P correspond à la proportion représentée par chaque catégorie dans la population totale (calculée à partir des effectifs pondérés) et Pinfec représente la proportion d'individus sans enfant dans chaque catégorie.

**Tableau 5. Variation du niveau d'infécondité selon différentes caractéristiques sociodémographiques dans les générations 1961-1965.**

	Hommes			Femmes		
	N	P	Pinfec	N	P	Pinfec
<b>Temps total passé en couple</b>						
Jamais en couple	42	8,7	<b>90,4</b>	34	5,1	<b>76,5</b>
Moins de 10 ans	95	20,2	<b>43,6</b>	88	14,9	<b>27,4</b>
10 ans ou plus	293	70,1	<b>8,6</b>	408	79,5	<b>5,0</b>
<b>Histoire d'unions (pour les personnes qui ont vécu en couple au moins une fois)</b>						
<b>Nombre d'unions</b>						
1	283	66,5	<b>14,9</b>	375	71,3	<b>6,4</b>
2	87	20,2	<b>16,9</b>	103	19,4	<b>14,2</b>
3 ou plus	24	4,7	<b>37,4</b>	21	4,2	<b>22,9</b>
<b>Age à la première union</b>						
Avant 25 ans	252	59,0	<b>11,1</b>	395	77,4	<b>5,6</b>
Entre 25 et 35 ans	122	27,0	<b>18,6</b>	91	15,7	<b>19,5</b>
Après 35 ans	20	5,4	<b>65,0</b>	12	1,7	<b>51,9</b>
<b>Mariage</b>						
Jamais	122	25,0	<b>29,7</b>	136	23,7	<b>27,4</b>
Au moins une fois	272	66,4	<b>11,6</b>	363	71,3	<b>2,5</b>
<b>Parentalité antérieure du partenaire</b>						
Aucun partenaire sans enfant avant la mise en union	29	6,8	<b>42,8</b>	44	7,6	<b>20,1</b>
Au moins un partenaire sans enfant avant la mise en union	365	84,5	<b>14,4</b>	455	87,4	<b>7,8</b>
<b>Ecart d'âge avec le partenaire</b>						
Aucun partenaire d'âge proche	60	13,9	<b>31,6</b>	99	20,8	<b>8,3</b>
Au moins un partenaire d'âge proche	334	77,4	<b>13,8</b>	400	74,2	<b>8,9</b>
<b>Diplôme et activité professionnelle</b>						
<b>Diplôme le plus élevé</b>						
Faible	94	23,2	<b>31,5</b>	140	29,4	<b>4,6</b>
Moyen	238	53,4	<b>20,1</b>	223	42,1	<b>12,7</b>
Fort	104	23,4	<b>20,7</b>	170	28,5	<b>19,1</b>
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>						
Cadres et professions intellectuelles	85	20,3	<b>11,5</b>	96	16,3	<b>14,1</b>
Professions intermédiaires	66	13,9	<b>20,1</b>	108	17,1	<b>16,2</b>
Employés administratifs et personnel de service	45	10,4	<b>39,6</b>	181	33,3	<b>13,4</b>
Agriculteurs et artisans	110	25,7	<b>20,8</b>	21	4,4	<b>5,5</b>
Ouvriers et employés non qualifiés	103	23,3	<b>20,8</b>	100	20,8	<b>10,0</b>
Non renseigné	27	6,4	<b>53,4</b>	27	8,2	<b>3,8</b>

<b>Salaires perçus au moment de l'enquête</b>						
Aucun salaire	7	1,5	<b>5,3</b>	45	10,2	<b>7,7</b>
Moins de 15 000 euros par an	72	16,8	<b>55,1</b>	162	31,2	<b>7,5</b>
Entre 15000 et 25000 euros par an	217	50,2	<b>18,8</b>	219	38,9	<b>13,9</b>
Plus de 25 000 euros par an	132	29,5	<b>12,9</b>	93	15,9	<b>19,7</b>
<b>Enfance et famille d'origine</b>						
<b>Taille de la fratrie</b>						
Enfant unique	28	6,6	<b>26,6</b>	40	6,3	<b>26,6</b>
Deux enfants	113	25,4	<b>18,6</b>	107	19,5	<b>9,6</b>
Trois enfants et plus	295	68,0	<b>24,2</b>	386	74,3	<b>11,6</b>
<b>Type de famille d'origine</b>						
Deux parents biologiques	379	86,4	<b>22,3</b>	465	86,7	<b>12,7</b>
Autre	47	11,1	<b>28,4</b>	50	10,0	<b>6,2</b>
<b>Qualité de la relation avec les parents</b>						
Mauvaise ou moyenne	121	26,3	<b>27,3</b>	221	42,0	<b>12,9</b>
Bonne	258	60,4	<b>21,6</b>	249	45,3	<b>13,1</b>
Ne sait pas	57	13,3	<b>20,1</b>	63	12,7	<b>6,5</b>
<b>Religion et valeurs</b>						
<b>Pratique religieuse</b>						
Non pratiquant	355	79,8	<b>23,9</b>	394	74,2	<b>12,8</b>
Pratiquant occasionnel	49	11,9	<b>17,4</b>	81	14,3	<b>15,3</b>
Pratiquant régulier	30	7,7	<b>21,1</b>	57	11,4	<b>2,9</b>
<b>Importance accordée à la famille traditionnelle</b>						
Très peu importante	35	8,8	<b>19,0</b>	61	10,1	<b>26,8</b>
Peu importante	116	27,7	<b>22,3</b>	161	29,3	<b>12,5</b>
Importante	193	40,8	<b>24,8</b>	201	37,0	<b>11,5</b>
Très importante	92	22,7	<b>21,9</b>	110	23,6	<b>6,5</b>

Source : ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** générations 1961-1965, les individus qui ont eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus (n=969)

**Lecture :** N correspond au nombre d'individus dans l'enquête (effectif non pondéré), P correspond à la proportion représentée par chaque catégorie dans la population totale (calculée à partir des effectifs pondérés) et Pinfec représente la proportion d'individus sans enfant dans chaque catégorie.

## **Les personnes ayant vécu au moins dix ans en couple dans les générations récentes**

### *Éliminer l'effet du temps passé en couple*

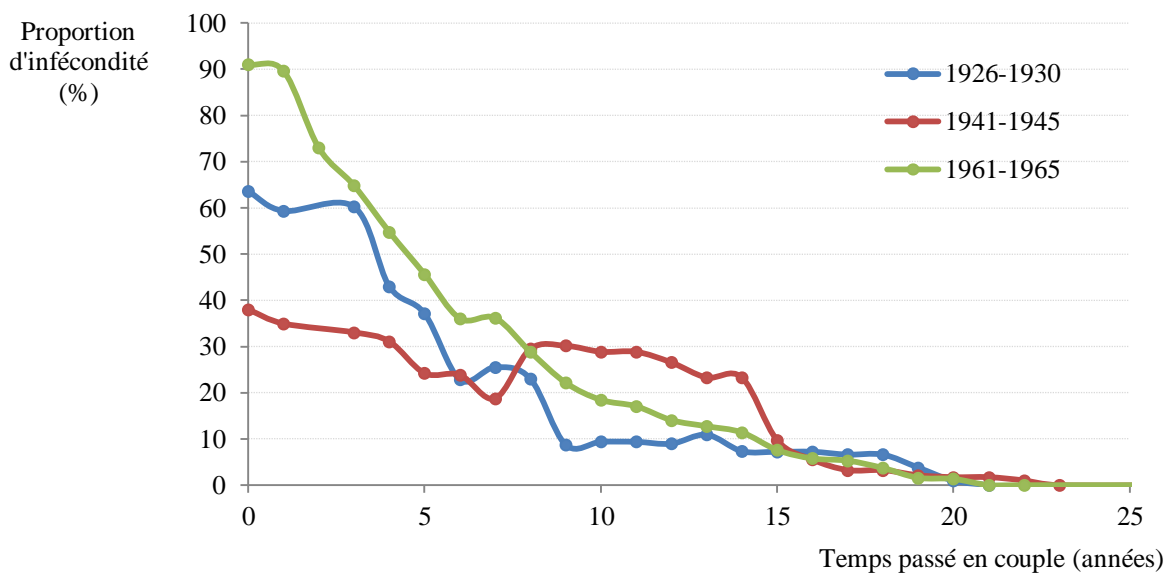
Le temps passé en couple entre 15 et 40 ans est une variable clef pour expliquer l'infécondité dans la population générale : l'infécondité est très élevée parmi les hommes et les femmes qui ont passé peu de temps en couple, puis elle diminue lorsque ce temps augmente (graphique 14, page 63). A partir de 10 ans d'union (15 ans chez les hommes), l'infécondité se stabilise à un niveau très faible.

L'infécondité globale combine une proportion très élevée de personnes sans enfant parmi les hommes et les femmes n'ayant jamais vécu en couple, mais dont le poids dans l'ensemble de la population est faible, et une proportion de personnes sans enfant nettement plus faible parmi celles et ceux qui ont connu une vie de couple. La grande majorité des individus ont eu une vie de couple relativement longue, supérieure à dix ans. Il est donc intéressant de se focaliser sur cette sous-population dans laquelle les personnes sans enfant sont très minoritaires.

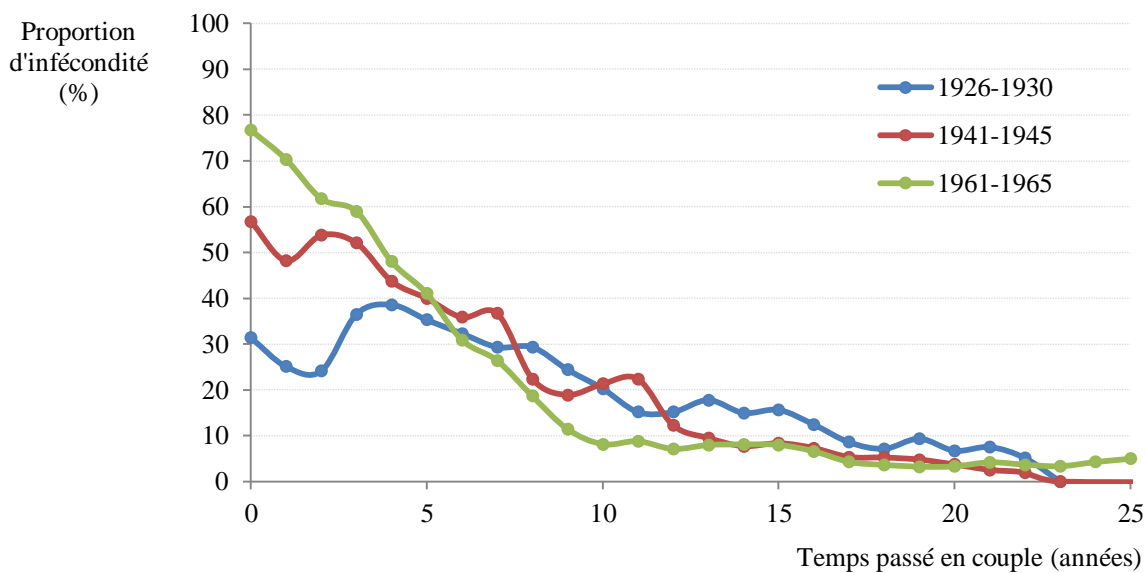
Nous allons donc reprendre les variables précédentes et regarder les variations de l'infécondité, une fois éliminé l'effet du temps passé en couple, dans les générations 1961-1965. L'échantillon sur lequel nous travaillons à présent est constitué de 704 individus : 296 hommes dont 25 n'ont pas d'enfant et 408 femmes dont 26 n'ont pas d'enfant, soit, après pondération des effectifs, 5,03% de femmes et 8,52% d'hommes sans enfant.

**Graphique 14. Relation entre l'infécondité et le temps passé en couple dans trois groupes de générations (1926-1930, 1941-1945, 1961-1965, France).**

**a. Chez les hommes**



**b. Chez les femmes.**



Source : ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

Champs : individus ayant eu un enfant avant le 40<sup>ième</sup> anniversaire, générations 1926-1930 (n=552), 1941-1945 (n=715), 1961-1965 (n=969).

Note : l'infécondité est calculée avec des moyennes mobiles d'ordre 7.



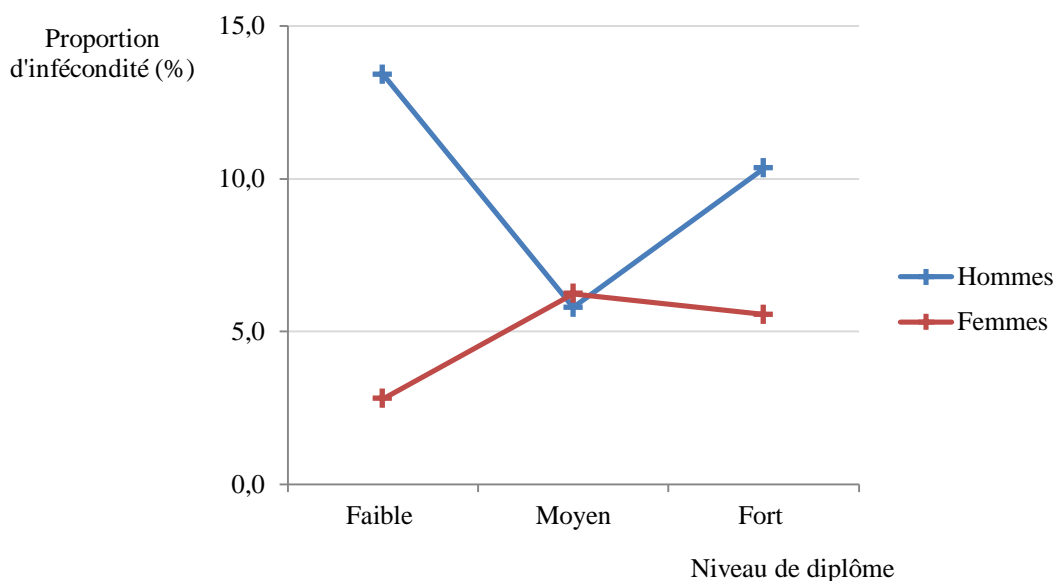
## *Résultats*

La multiplicité des unions a un effet positif sur l'infécondité, même chez les personnes ayant passé au moins dix années en couple. Lorsque ces dix années sont fractionnées en trois unions ou plus, un homme sur trois et une femme sur cinq n'a pas d'enfant à 40 ans. L'effet de l'âge à la première mise en couple disparaît chez les hommes, tandis que les femmes qui se sont mises en couple après 25 ans ont une plus forte probabilité de ne pas avoir d'enfant. L'effet du mariage est accentué : plus de 15% des femmes et 20% des hommes qui ont toujours vécu en cohabitation n'ont pas eu d'enfant. Le fait d'avoir toujours vécu avec un partenaire déjà parent avec la mise en couple augmente également le risque de ne pas avoir d'enfant, notamment chez les femmes, mais l'effet de l'écart d'âge entre les partenaires s'annule.

Concernant la catégorie socioprofessionnelle, on retrouve une infécondité plus importante parmi les hommes employés administratifs. Les agriculteurs et artisans ont un moindre risque de rester sans enfant, à la fois chez les hommes et chez les femmes (l'effectif d'agricultrices ayant vécu au moins dix ans en couple est trop faible pour que l'on y trouve des femmes sans enfant).

Une étude menée sur la population féminine américaine a montré que la relation entre l'infécondité et le niveau de diplôme dessinait courbe en U : l'infécondité est élevée chez les femmes les plus diplômées et les moins diplômées, mais elle est plus faible chez les femmes avec un niveau de diplôme intermédiaire. Cet effet existe aussi bien chez les femmes célibataires que chez les femmes mariées (Baudin, de la Croix et Gobbi, 2012). En France, cela ne semble pas être le cas, on observe au contraire une faible infécondité chez les moins diplômées. Cette courbe en U s'observe par contre dans la population des hommes qui ont vécu en couple au moins dix ans : les hommes les moins diplômés sont ceux qui restent le plus souvent sans enfant, suivi des plus diplômés, tandis que l'infécondité reste plus faible parmi les titulaires de diplômes intermédiaires.

**Graphique 16. Effet du diplôme sur l'infécondité, parmi les hommes et les femmes ayant vécu au moins dix ans en couple (générations 1961-1965, France).**



**Source :** ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** générations 1961-1965, hommes et femmes ayant passé plus de dix ans en couple (n=704).

Les variables relatives à la famille d'origine et aux valeurs conservent un effet sur l'infécondité féminine et révèlent également un effet sur l'infécondité masculine, ce qui suggère qu'il existe une interaction entre ces variables et le temps passé en couple pour expliquer l'infécondité des hommes. Ainsi, parmi les enfants uniques, un homme sur cinq n'a pas eu d'enfant, contre seulement une femme sur dix. Enfin, les hommes et les femmes qui ont une pratique religieuse régulière ou qui attachent une grande importance à la famille ont un risque plus faible de rester sans enfant.

**Tableau 6. Variation du niveau d'infécondité selon différentes caractéristiques sociodémographiques dans les générations 1961-1965, pour les hommes et les femmes ayant vécu au moins dix ans en couple.**

	Hommes			Femmes		
	N	P	Pinfec	N	P	Pinfec
<b>Histoire d'unions</b>						
<b>Nombre d'unions</b>						
1	209	71,7	<b>5,8</b>	314	77,9	<b>3,7</b>
2	67	23,1	<b>11,9</b>	76	18,1	<b>6,7</b>
3 ou plus	17	5,3	<b>32,3</b>	18	4,0	<b>22,8</b>
<b>Age à la première union</b>						
Avant 25 ans	223	77,1	<b>8,3</b>	360	90,0	<b>4,1</b>
Entre 25 et 35 ans	70	22,9	<b>9,7</b>	48	10,0	<b>13,6</b>
<b>Mariage</b>						
Jamais	63	19,4	<b>16,0</b>	81	18,8	<b>20,1</b>
Au moins une fois	230	80,6	<b>6,8</b>	327	81,2	<b>1,5</b>
<b>Parentalité antérieure du partenaire</b>						
Aucun partenaire sans enfant avant la mise en union	10	3,6	<b>12,1</b>	22	4,7	<b>17,8</b>
Au moins un partenaire sans enfant avant la mise en union	283	96,4	<b>8,5</b>	386	95,3	<b>4,4</b>
<b>Ecart d'âge avec le partenaire</b>						
Aucun partenaire d'âge proche	24	7,3	<b>10,6</b>	75	21,1	<b>5,6</b>
Au moins un partenaire d'âge proche	269	92,7	<b>8,4</b>	333	78,9	<b>4,9</b>
<b>Diplôme et activité professionnelle</b>						
<b>Diplôme le plus élevé</b>						
Faible	58	21,3	<b>13,4</b>	108	29,9	<b>2,8</b>
Moyen	158	53,2	<b>5,8</b>	178	43,0	<b>6,2</b>
Fort	77	25,5	<b>10,4</b>	122	27,1	<b>5,6</b>
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>						
Cadres et professions intellectuelles	67	23,8	<b>7,8</b>	74	16,6	<b>5,8</b>
Professions intermédiaires	50	16,3	<b>11,8</b>	80	17,1	<b>5,9</b>
Employés administratifs et personnel de service	26	8,9	<b>19,5</b>	134	32,6	<b>4,6</b>
Agriculteurs et artisans	68	23,7	<b>2,6</b>	17	4,8	<b>0,0</b>
Ouvriers et employés non qualifiés	68	22,5	<b>4,8</b>	81	21,3	<b>5,5</b>
Non renseigné	14	4,8	<b>28,6</b>	22	7,7	<b>5,1</b>

<b>Salaires perçus au moment de l'enquête</b>						
Aucun salaire	6	1,9	<b>5,9</b>	36	10,4	<b>0,0</b>
Moins de 15 000 euros par an	33	11,3	<b>35,4</b>	127	32,2	<b>1,4</b>
Entre 15000 et 25000 euros par an	145	50,2	<b>5,0</b>	170	40,8	<b>7,5</b>
Plus de 25 000 euros par an	105	35,3	<b>5,4</b>	66	14,9	<b>8,9</b>
<b>Enfance et famille d'origine</b>						
<b>Taille de la fratrie</b>						
Enfant unique	17	5,8	<b>20,5</b>	24	5,1	<b>11,7</b>
Deux enfants	84	27,1	<b>4,2</b>	86	19,5	<b>5,3</b>
Trois enfants et plus	192	67,1	<b>9,3</b>	298	75,5	<b>4,5</b>
<b>Type de famille d'origine</b>						
Deux parents biologiques	261	89,3	<b>8,9</b>	360	87,0	<b>5,5</b>
Autre	25	8,1	<b>8,3</b>	35	9,8	<b>0,0</b>
<b>Qualité de la relation avec les parents</b>						
Mauvaise ou moyenne	73	24,4	<b>9,4</b>	167	41,1	<b>5,7</b>
Bonne	186	64,1	<b>8,7</b>	193	46,1	<b>5,3</b>
Ne sait pas	34	11,5	<b>5,8</b>	48	12,9	<b>2,0</b>
<b>Religion et valeurs</b>						
<b>Pratique religieuse</b>						
Non pratiquant	231	77,5	<b>9,5</b>	303	73,5	<b>5,5</b>
Pratiquant occasionnel	39	13,6	<b>8,4</b>	61	14,8	<b>6,9</b>
Pratiquant régulier	22	8,3	<b>1,4</b>	44	11,7	<b>0,0</b>
<b>Valorisation de la famille traditionnelle</b>						
Peu importante	28	10,0	<b>10,7</b>	38	8,2	<b>8,2</b>
Moyennement importante	79	28,4	<b>10,6</b>	123	28,8	<b>5,2</b>
Importante	124	40,4	<b>8,9</b>	150	35,6	<b>5,8</b>
Très importante	62	21,2	<b>4,3</b>	97	27,5	<b>2,9</b>

Source : ERFI - GGS, INED-INSEE, 2005

**Champs :** générations 1961-1965, individus ayant passé au moins dix ans en couple, les individus qui ont eu un enfant après le quarantième anniversaire sont exclus (n=704)

**Lecture :** N correspond au nombre d'individus dans l'enquête (effectif non pondéré), P correspond à la proportion représentée par chaque catégorie dans la population totale (calculée à partir des effectifs pondérés) et Pinfec représente la proportion d'individus sans enfant dans chaque catégorie.

## 25. Analyse multivariée dans les générations récentes

### Analyse toutes choses égales par ailleurs

#### *Construction du modèle*

Afin d'éliminer les effets de dépendance entre ces variables, nous allons modéliser la probabilité de ne pas avoir d'enfant à 40 ans à l'aide d'un modèle de régression logistique, pour les hommes et pour les femmes qui ont vécu au moins dix ans en couple. Les variables retenues pour construire ces modèles sont le nombre d'unions, le fait d'avoir connu au moins un partenaire sans enfant avant la mise en union, l'âge à la mise en union, le diplôme, le salaire perçu au moment de l'enquête, la taille de la fratrie, la qualité de la relation avec les parents, la pratique religieuse, le score d'attachement à la famille traditionnelle. Nous testons également deux variables combinées : le diplôme et le salaire relatif puis le diplôme et l'âge à la première mise en union relatif. Nous calculons le salaire moyen obtenu par les individus de chaque catégorie de diplôme puis pour chacune de ces catégories nous distinguons les individus dont le salaire est supérieur à la moyenne (ceux qui ont valorisé leur diplôme) et ceux dont le salaire est inférieur à la moyenne (qui n'ont pas ou peu valorisé leur diplôme). De façon similaire, pour chaque catégorie de diplôme, nous distinguons les individus qui se sont mis en union plus tôt que la moyenne des diplômés, et ceux qui se sont mis en union plus tard.

#### *Résultats*

Quel que soit le modèle pris en compte, deux variables ont un impact significatif sur la probabilité de rester sans enfant : le nombre d'unions et, pour les femmes uniquement, le fait d'avoir ou non connu un partenaire sans enfant avant la mise en union. Les individus qui ont connu des unions multiples ont une probabilité plus grande de rester sans enfant (OR=3 pour les hommes et OR=4 pour les femmes). L'effet de la parentalité antérieure du conjoint est très fort : les femmes qui ont toujours vécu avec un partenaire déjà parent avant la mise en union ont un risque très élevé de rester sans enfant. Les variables relatives au vécu familial, aux valeurs et à la pratique religieuse n'ont par contre aucun effet significatif sur le niveau de l'infécondité.

L'âge à la première union (modèles 1 et 2) a un impact significatif chez les femmes : celles qui se sont mises en union après 25 ans ont un risque plus élevé de rester sans enfant (OR=4). Un faible niveau de revenu (modèles 1 et 3) influence significativement la probabilité de rester sans enfant, mais cette modalité a un effet inverse selon le sexe : les hommes qui se situent en bas de l'échelle des revenus ont une infécondité plus élevée que ceux dont le revenu est moyen (OR=10), tandis que pour les femmes l'infécondité est nettement diminuée (OR=0,2).

Le diplôme pris en tant que tel n'a aucun impact sur l'infécondité, ni chez les hommes ni chez les femmes. Par contre, lorsque l'on combine le diplôme avec le salaire perçu ou avec l'âge à la première mise en union, quelques effets significatifs apparaissent. Les femmes qui cumulent un faible diplôme et un faible revenu relativement à ce niveau de diplôme ont une probabilité très faible de rester sans enfant. On peut supposer que la quasi-totalité de ces femmes s'est investie dans une « carrière familiale » au détriment de leur carrière professionnelle, qu'elles ont éventuellement interrompue pour élever leurs enfants. Chez les hommes, l'effet n'est pas significatif. D'autre part, les hommes et les femmes qui possèdent un faible niveau de diplôme et qui se sont mis en union plus tôt que la moyenne des individus titulaires de ce niveau de diplôme ont un risque plus faible de rester sans enfant que les ceux et celles qui se sont mis en union plus tardivement (OR=0,2). Parmi les individus faiblement diplômés, ceux qui entament rapidement leur vie conjugale ont donc plus de chance de s'investir dans la sphère familiale.

Finalement, peu de variables, parmi celles prises en compte dans ces modèles de régression logistique, expliquent l'infécondité des hommes ayant vécu au moins dix ans en couple. Une vie conjugale fragmentée et un faible niveau de revenu augmentent leur risque de rester sans enfant, tandis qu'un faible niveau de diplôme cumulé avec une union précoce le diminue. L'infécondité féminine est sensible à un plus grand nombre de facteurs. Une mise en couple plutôt tardive, le fait d'avoir connu des unions multiples et le fait d'avoir toujours été en couple avec un partenaire déjà parent augmentent le risque de rester sans enfant, tandis qu'un faible revenu ou un faible niveau de diplôme cumulé avec une mise en couple précoce diminuent ce risque.

**Tableau 7. Régression logistique, modèle 1 - Facteurs influençant la probabilité de ne pas avoir d'enfant à 40 ans, pour une personne ayant vécu au moins dix ans en couple dans les générations 1961-1965.**

	Hommes		Femmes	
	Odds-ratio	Probabilité	Odds-ratio	Probabilité
<b>Nombre d'unions</b>				
1	ref	-	ref	-
2 ou plus	3,82	0,007	4,83	0,004
<b>Parentalité antérieure du conjoint</b>				
Au moins un partenaire sans enfant avant la mise en union	ref	-	ref	-
Aucun un partenaire sans enfant avant la mise en union	1,91	0,545	15,24	0,001
<b>Age à la première union</b>				
Avant 25 ans	ref	-	ref	-
Entre 25 et 34 ans	2,39	0,120	3,67	0,050
<b>Diplôme et salaire relatif en fin de carrière</b>				
Diplôme faible et salaire relativement faible	2,04	0,231	0,10	0,048
Diplôme faible et salaire relativement élevé	ref	-	ref	-
Diplôme fort et salaire relativement faible	1,58	0,491	1,06	0,936
Diplôme fort et salaire relativement élevé	0,33	0,252	1,55	0,489
<b>Taille de la fratrie</b>				
Enfant unique	3,25	0,126	2,08	0,368
Deux enfants	0,43	0,190	1,03	0,969
Trois enfants ou plus	ref	-	ref	-
<b>Qualité de la relation avec les parents</b>				
Mauvaise ou moyenne	1,11	0,834	0,90	0,830
Bonne	ref	-	ref	-
<b>Pratique religieuse</b>				
Non-pratiquant	ref	-	ref	-
Pratiquant occasionnel ou régulier	0,83	0,774	0,53	0,311
<b>Importance accordée à la famille traditionnelle</b>				
Moyennement ou peu importante	1,66	0,293	0,82	0,706
Importante ou très importante	ref	-	ref	-

Source : ERFI-GGS, INED-INSEE, 2005

Champs : générations 1961-1965, hommes et femmes ayant passé au moins dix ans en couple. (n=704)

Lecture : modélisation de la probabilité de rester sans enfant. Lorsque l'odds-ratio est supérieur à 1, le facteur augmente la probabilité de rester sans enfant ; lorsque l'odds-ratio est inférieur à 1, le facteur la diminue. Les cases sont grisées si l'odds-ratio est significatif au seuil 0,10.

**Tableau 8. Régression logistique, modèle 2 - Facteurs influençant la probabilité de ne pas avoir d'enfant à 40 ans, pour une personne ayant vécu au moins dix ans en couple dans les générations 1961-1965.**

	Hommes		Femmes	
	Odds-ratio	Probabilité	Odds-ratio	Probabilité
<b>Nombre d'unions</b>				
1	ref	-	ref	-
2 ou plus	3,82	0,007	4,83	0,004
<b>Parentalité antérieure du partenaire</b>				
Au moins un partenaire sans enfant avant la mise en union	ref	-	ref	-
Aucun un partenaire sans enfant avant la mise en union	1,91	0,545	15,24	0,001
<b>Age à la première union</b>				
Avant 25 ans	ref	-	ref	-
Entre 25 et 34 ans	2,39	0,120	3,67	0,050
<b>Diplôme et salaire relatif en fin de carrière</b>				
Diplôme faible et salaire relativement faible	2,04	0,231	0,10	0,048
Diplôme faible et salaire relativement élevé	ref	-	ref	-
Diplôme fort et salaire relativement faible	1,58	0,491	1,06	0,936
Diplôme fort et salaire relativement élevé	0,33	0,252	1,55	0,489
<b>Taille de la fratrie</b>				
Enfant unique	3,25	0,126	2,08	0,368
Deux enfants	0,43	0,190	1,03	0,969
Trois enfants ou plus	ref	-	ref	-
<b>Qualité de la relation avec les parents</b>				
Mauvaise ou moyenne	1,11	0,834	0,90	0,830
Bonne	ref	-	ref	-
<b>Pratique religieuse</b>				
Non-pratiquant	ref	-	ref	-
Pratiquant occasionnel ou régulier	0,83	0,774	0,53	0,311
<b>Importance accordée à la famille traditionnelle</b>				
Moyennement ou peu importante	1,66	0,293	0,82	0,706
Importante ou très importante	ref	-	ref	-

Source : ERFI-GGS, INED-INSEE, 2005

Champs : générations 1961-1965, hommes et femmes ayant passé au moins dix ans en couple. (n=704)

Lecture : modélisation de la probabilité de rester sans enfant. Lorsque l'odds-ratio est supérieur à 1, le facteur augmente la probabilité de rester sans enfant ; lorsque l'odds-ratio est inférieur à 1, le facteur la diminue. Les cases sont grisées si l'odds-ratio est significatif au seuil 0,10.



**Tableau 9. Régression logistique, modèle 3 - Facteurs influençant la probabilité de ne pas avoir d'enfant à 40 ans, pour une personne ayant vécu au moins dix ans en couple dans les générations 1961-1965.**

	Hommes		Femmes	
	Odds-ratio	Probabilité	Odds-ratio	Probabilité
<b>Nombre d'unions</b>				
1	ref	-	ref	-
2 ou plus	3,73	0,014	4,32	0,008
<b>Parentalité antérieure du partenaire</b>				
Au moins un partenaire sans enfant avant la mise en union	ref	-	ref	-
Aucun un partenaire sans enfant avant la mise en union	2,41	0,430	10,87	0,003
<b>Diplôme et âge relatif à la première mise en union</b>				
Diplôme faible et mise en union relativement précoce	0,17	0,048	0,24	0,046
Diplôme faible et mise en union relativement tardive	Ref	-	ref	-
Diplôme fort et mise en union relativement précoce	0,82	0,769	0,48	0,332
Diplôme fort et mise en union relativement tardive	0,67	0,667	0,47	0,380
<b>Salaire perçu au moment de l'enquête</b>				
Moins de 15000	10,58	0,0001	0,16	0,027
Entre 15000 et 25000	Ref	-	ref	-
Plus de 25000	0,90	0,879	1,34	0,665
<b>Taille de la fratrie</b>				
Enfant unique	2,22	0,329	2,01	0,392
Deux enfants	0,39	0,178	1,20	0,786
Trois enfants ou plus	ref	-	ref	-
<b>Qualité de la relation avec les parents</b>				
Mauvaise ou moyenne	1,43	0,536	0,91	0,855
Bonne	ref	-	ref	-
<b>Pratique religieuse</b>				
Non-pratiquant	ref	-	ref	-
Pratiquant occasionnel ou régulier	0,56	0,418	0,65	0,495
<b>Importance accordée à la famille traditionnelle</b>				
Moyennement ou peu importante	1,68	0,311	1,00	0,994
Importante ou très importante	ref	-	ref	-

Source : ERFI-GGS, INED-INSEE, 2005

Champs : générations 1961-1965, hommes et femmes ayant passé au moins dix ans en couple. (n=704)

Lecture : modélisation de la probabilité de rester sans enfant. Lorsque l'odds-ratio est supérieur à 1, le facteur augmente la probabilité de rester sans enfant ; lorsque l'odds-ratio est inférieur à 1, le facteur la diminue. Les cases sont grisées si l'odds-ratio est significatif au seuil 0,10.

## **Différents profils au sein de la population des personnes sans enfant**

### *Construction du modèle*

Afin d'augmenter les effectifs, nous travaillons sur le groupe de générations 1956-1965. Les individus qui n'ont jamais connu d'union sont éliminés, car ils forment une classe à part entière. Nous construisons un tableau disjonctif à partir de 11 variables : le sexe, le temps passé en couple, le nombre d'unions, la parentalité antérieure du conjoint, l'âge à la première union, le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle, la taille de la fratrie d'origine, la qualité de la relation avec les parents, le degré de valorisation de la famille traditionnelle, et la pratique religieuse. La classification est effectuée directement sur ce tableau disjonctif, en utilisant la méthode de Ward (qui maximise l'inertie inter-classe à chaque agrégation).

La population est divisée en six classes, dont la hiérarchie peut être observée sur le dendrogramme (page 78). Le tableau 10 donne la structure de chaque classe selon les différentes variables (les pourcentages sont calculés sur les effectifs non pondérés).

### *Description des classes*

1. Les individus « orientés carrière » qui se sont également investis dans la sphère conjugale : 26 individus, dont 80% de femmes. Elles se sont mises en couple assez tôt (avant 25 ans), sont restées en couple plus de dix ans et ont souvent connu au moins deux unions. Elles sont fortement diplômées et exercent des professions de cadre ou des professions intellectuelles supérieures, ou bien des professions intermédiaires. Elles sont le plus souvent issues d'une famille de deux enfants ou plus, et n'ont pas eu une très bonne relation avec leurs parents. La famille ne représente pas pour elles une valeur importante, et elles sont peu tournées vers la religion. Ces femmes (et ces hommes) représentent le groupe des individus orientés vers la carrière au détriment de la famille, ce qui ne les empêche pas d'avoir eu une ou plusieurs expériences conjugales.

2. Les hommes moyennement qualifiés (artisans et agriculteurs) qui n'ont pas fondé de couple stable : 23 individus. Ils sont restés moins de dix ans en couple et ont entamé tardivement leur vie conjugale. Ils sont moyennement diplômés et appartiennent majoritairement à la catégorie des agriculteurs et des artisans. Ils sont issus de familles nombreuses et jugent plutôt négativement la relation qu'ils entretenaient avec leurs parents.

Cependant, eux-mêmes considèrent la famille comme une valeur importante. Nous pouvons supposer que ces hommes ont été en partie discriminés sur le marché matrimonial et empêchés de fonder une famille.

3. Les individus faiblement diplômés qui ont formé un couple stable : 49 individus, dont un peu plus de la moitié d'hommes. Ils se sont mis en union très tôt, sont restés plus de dix ans en couple et n'ont connu qu'un seul partenaire. La majorité d'entre eux est moyennement voire faiblement diplômée et ces individus se retrouvent dans les catégories socioprofessionnelles les moins qualifiées : employés et personnels de service, ouvriers. Leur vécu familial durant l'enfance était positif et ils accordent globalement une valeur importante à la famille traditionnelle.

4. Les individus « orientés carrière », qui ne se sont pas investis dans la sphère conjugale et qui ne valorisent pas la famille : 32 individus, répartis à égalité entre les deux sexes. Ils se sont mis en union autour de trente ans, sont restés moins de dix ans en couple et ont connu un peu plus souvent que la moyenne des unions multiples. Fortement diplômés, ils exercent en tant que cadre ou dans professions intellectuelles ou intermédiaires. Ils sont issus majoritairement de familles nombreuses, et valorisent peu la famille traditionnelle. De plus, tous sont non-pratiquants.

5. Les individus « orientés carrière », qui ne se sont pas investis dans la sphère conjugale mais qui valorisent la famille : 17 individus. Leurs parcours conjugal et professionnel sont très semblables à ceux des individus de la classe précédente, mais ils se distinguent par leur expérience familiale et leurs valeurs. Ils sont issus pour la plupart de petites fratries (avec un quart d'enfants uniques), sont pratiquants occasionnels ou réguliers et valorisent beaucoup la famille traditionnelle. Nous pouvons supposer que les individus des classes 4 et 5 ne vivent pas l'absence d'enfant de la même manière : l'infécondité est probablement plus « volontaire » pour les individus de la quatrième classe que pour ceux de la cinquième classe.

6. Les individus qui sont restés peu de temps en union et dont le partenaire était déjà parent : 35 individus, dont 60% d'hommes. Ils se sont mis en couple tardivement, après 35 ans pour près de la moitié d'entre eux. Ils sont restés moins de dix ans en couple et n'ont connu qu'un seul partenaire, et pour la plupart ce partenaire était déjà parent avant la mise en union. Ces individus sont globalement peu diplômés et sont plus souvent employés

administratifs, personnels de service ou ouvriers non qualifiés. Presque tous rapportent un vécu familial positif, et ils valorisent un peu plus souvent que la moyenne la famille traditionnelle.

### *Comparaison avec une typologie qualitative*

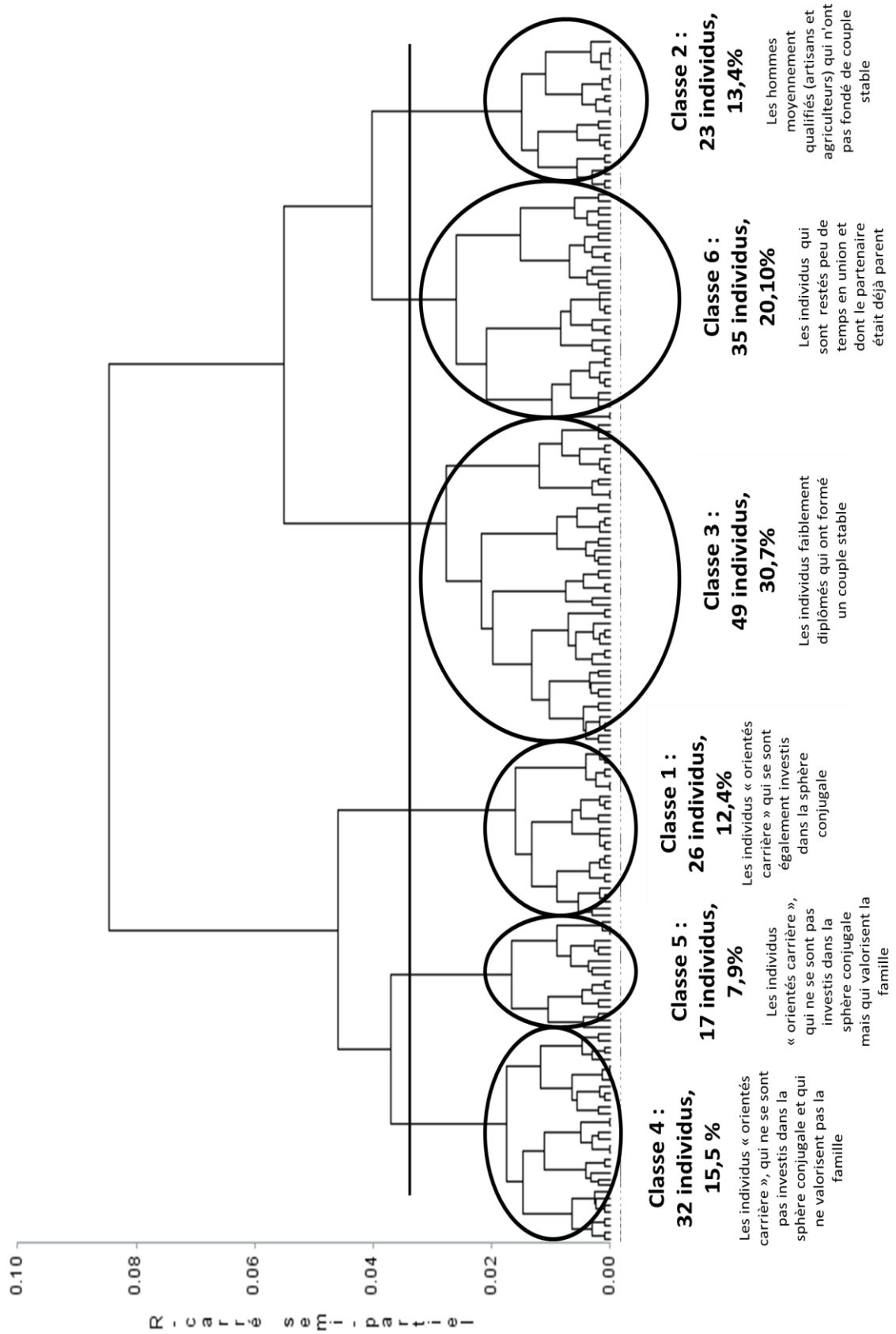
Les résultats de cette classification permettent de dessiner différents profils qui recourent en partie la typologie qualitative effectuée par P. Donati (2000). Les femmes appartenant à la première classe semblent se positionner du côté du choix positif de vivre sans enfant, et privilégient leur réalisation professionnelle, mais également leur épanouissement personnel à travers une vie de couple précoce, longue, constituée d'expériences multiples. De l'autre côté, les hommes appartenant à la deuxième classe, faiblement diplômés, ont eu une vie conjugale trop courte ou trop tardive pour concrétiser leurs projets familiaux, alors même qu'ils semblent valoriser la famille : ceux-là se situent plus probablement du côté du non-choix.

La comparaison des profils des individus des classes quatre et cinq montre cependant l'ambiguïté de la catégorisation en termes de choix et de non-choix. A la fois fortement diplômés et situés dans des professions socialement valorisantes, ces individus ont connu une vie de couple globalement courte et souvent fractionnée dans des unions successives. L'absence d'expérience conjugale suffisamment longue ou stable qui explique l'absence d'enfant peut être un choix en elle-même, pour des hommes et des femmes centrés sur la réalisation sociale uniquement à travers la carrière professionnelle. Cela pourrait être le cas pour les individus de la quatrième classe, concentrés dans les professions « supérieures », qui accordent globalement peu de valeur à l'institution familiale. A l'inverse, les individus de la cinquième classe, qui valorisent la famille et qui sont pour la plupart pratiquants, se positionnent peut-être plus souvent du côté du non-choix : ils auraient eu des enfants s'ils avaient pu fonder un couple stable. Une autre possibilité est qu'ils aient fait un choix négatif : ces personnes rapportent pour la plupart un vécu familial négatif, et peut-être n'ont-ils pas voulu fonder une famille afin de ne pas reproduire le modèle qu'ils ont connu.

Enfin, la classe la plus nombreuse rassemble des individus dont le profil nous interroge : ils ont eu une vie conjugale précoce, longue et continue, ils valorisent la famille traditionnelle, et exercent des professions situées en bas de l'échelle sociale. Leur

infécondité est-elle volontaire ? Est-elle due à une absence de décision, à un désaccord au sein du couple concernant les intentions de fécondité, à des problèmes de fertilité ? Il est possible aussi qu'une partie de ces individus aient eu des enfants et ne les aient pas déclarés, mais cette hypothèse est difficile à vérifier.

Figure 1. Dendrogramme issu de la classification ascendante hiérarchique.



**Tableau 10. Classification ascendante hiérarchique : composition des 6 classes d'individus - Générations 1961-1965 (individus ayant vécu en couple au moins une fois), France.**

Classe	1		2		3		4		5		6		Ensemble	
	N	P	N	P	N	P	N	P	N	P	N	P	N	P
<b>Effectif</b>	26		23		49		32		17		35		182	
<b>Poids dans la population</b>	12,4		13,4		30,7		15,5		7,9		20,1		100	
<b>Répartition des individus</b>														
<b>Sexe</b>														
Homme	4	15,4	23	100,0	24	49,0	14	43,8	9	52,9	22	62,9	96	52,8
Femme	22	84,6	0	0,0	25	51,0	18	56,3	8	47,1	13	37,1	86	47,2
<b>Temps passé en couple</b>														
10 ans ou plus	21	80,8	3	13,0	42	85,7	6	18,8	6	35,3	4	11,4	82	45,0
Moins de 10 ans	5	19,2	20	87,0	7	14,3	26	81,3	11	64,7	31	88,6	100	55,0
<b>Parentalité antérieure du partenaire</b>														
Aucun partenaire sans enfant avant la mise en union	4	15,4	2	8,7	5	10,2	7	21,9	0	0,0	24	68,6	42	23,1
Au moins un partenaire sans enfant avant la mise en union	22	84,6	21	91,3	44	89,8	25	78,1	17	100,0	11	31,4	140	76,9
<b>Nombre d'unions</b>														
Une seule	6	23,1	15	65,2	34	69,4	19	59,4	9	52,9	34	97,1	117	64,3
Deux ou plus	20	76,9	8	34,8	15	30,6	13	40,6	8	47,1	1	2,9	65	35,7
<b>Age à la première union</b>														
De 14 à 24 ans	24	92,3	10	43,5	35	71,4	2	6,3	5	29,4	2	5,7	78	42,9
De 25 à 34 ans	2	7,7	8	34,8	13	26,5	29	90,6	12	70,6	17	48,6	81	44,5
De 35 à 39 ans	0	0,0	5	21,7	1	2,0	1	3,1	0	0,0	16	45,7	23	12,6
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>														
Cadres et professions intellectuelles	18	69,2	3	13,0	6	12,2	12	37,5	4	23,5	4	11,4	47	25,8
Professions intermédiaires	5	19,2	2	8,7	11	22,5	11	34,4	8	47,1	9	25,7	46	25,3
Employés administratifs	2	7,7	1	4,3	17	34,7	4	12,5	2	11,8	8	22,9	34	18,7
Agriculteurs et artisans	1	3,8	13	56,5	2	4,1	4	12,5	1	5,9	5	14,3	26	14,3
Ouvriers non qualifiés	0	0,0	4	17,4	13	26,5	1	3,1	2	11,8	9	25,7	29	15,9

Classe	1		2		3		4		5		6		Ensemble	
	N	P	N	P	N	P	N	P	N	P	N	P		
<b>Effectif</b>	26		23		49		32		17		35		182	
<b>Poids dans la population</b>	12,4		13,4		30,7		15,5		7,9		20,1		100	
<b>Répartition des individus</b>	N	P	N	P	N	P	N	P	N	P	N	P		
<b>Niveau de diplôme</b>														
Faible	0	0,0	2	8,7	14	28,6	2	6,3	1	5,9	7	20,0	26	14,3
Moyen	3	11,5	20	87,0	29	59,1	1	3,1	3	17,6	18	51,4	74	40,7
Fort	23	88,5	1	4,3	6	12,2	29	90,6	13	76,5	10	28,6	82	45,0
<b>Taille de la fratrie</b>														
Enfant unique	3	11,5	0	0,0	7	14,3	2	6,3	4	23,5	5	14,3	21	11,5
Deux enfants	14	53,8	1	4,3	6	12,2	3	9,4	12	70,6	6	17,1	42	23,1
Trois enfants ou plus	9	34,6	22	95,7	36	73,5	27	84,4	1	5,9	24	68,6	119	65,4
<b>Qualité de la relation avec ses parents</b>														
Mauvaise ou moyenne	17	65,4	17	73,9	17	34,7	13	40,6	16	94,1	4	11,4	84	46,1
Bonne	9	34,6	6	26,1	32	65,3	19	59,4	1	5,9	31	88,6	98	53,9
<b>Pratique religieuse</b>														
Non pratiquant	26	100,0	20	87,0	41	83,7	32	100,0	4	23,5	28	80,0	151	83,0
Pratiquant occasionnel ou régulier	0	0,0	3	13,0	8	16,3	0	0,0	13	76,5	7	20,0	31	17,0
<b>Importance accordée à la famille traditionnelle</b>														
Peu ou moyennement importante	20	76,9	3	13,0	21	42,9	23	71,9	6	35,3	15	42,9	88	48,4
Importante ou très importante	6	23,1	20	87,0	28	57,1	9	28,1	11	64,7	20	57,1	94	51,6

Source : enquête ERFI-GGS, INED-INSEE, 2005

Champs : générations 1956-1965, hommes et femmes qui n'ont pas eu d'enfant. Les individus pour lesquels au moins une réponse était manquante ont été enlevés (n=182).

Lecture : N correspond au nombre d'enquêtés et P à la proportion dans la classe. N et P sont calculés sur les effectifs non pondérés. Le poids de chaque classe dans la population totale est calculé à partir des effectifs pondérés.



### 3. Synthèse des résultats et prolongements

#### Définir l'infécondité volontaire

Les comportements féconds des individus sont le résultat du comportement conjugal (fonder ou non un couple stable), du comportement sexuel (avoir ou non des rapports sexuels non protégés), des capacités physiologiques (avoir ou non la capacité de concevoir et de mener à terme une grossesse) et du comportement médical (décider ou non d'entreprendre une démarche d'aide médicale à la procréation en cas d'infertilité avérée). Les dimensions comportementales et physiologiques sont interdépendantes : plus la recherche d'une première grossesse a lieu tardivement au cours du cycle de vie, plus le risque d'être confronté à une difficulté physiologique est élevé. A l'inverse, en cas de difficultés, certains couples persistent longtemps dans leur recherche de grossesse, voire entament des démarches médicales, tandis que d'autres finissent par renoncer.

Mais les facteurs qui orientent le choix d'avoir ou non un enfant sont également d'ordre financier et matériel (le revenu, l'accès à un logement), psychologique et social (les valeurs et l'importance accordée à la sphère familiale, les normes sociales et la « pression sociale » à concevoir), temporel (le temps consacré à l'activité professionnelle, à d'autres activités sociales, aux loisirs), ou encore affectif (être ou non avec le « bon » partenaire, la convergence ou la divergence des intentions de fécondité au sein du couple).

Nous pouvons ainsi distinguer deux types de contraintes : les contraintes « subjectives » qui pèsent sur le désir d'enfant et les contraintes « objectives » qui définissent les possibilités de concrétiser ce désir d'enfant (être en couple, être fertile). L'infécondité définitive est l'aboutissement d'une trajectoire composée d'une succession de situations dans lesquelles le désir d'enfant ne s'est jamais exprimé ou n'a pas pu être concrétisé, en raison du poids de ces contraintes subjectives et objectives.

Le caractère « volontaire » ou « involontaire » de l'infécondité reflète d'abord la façon dont les individus rationalisent leur parcours de vie et se représentent l'absence d'enfant. Dans ce sens, les deux catégories sont ambiguës et la frontière qui les sépare est floue. En effet, comme l'ont montré les enquêtes sociologiques menées par entretien auprès d'hommes et de femmes sans enfant, le positionnement des individus en termes de choix et de non-choix fluctue au fil des âges et des événements qui ponctuent leur parcours

de vie. Arrivé au terme de sa vie féconde, un même individu aura donc traversé des « périodes d'infécondité volontaire » durant lesquels le désir d'enfant était absent, et d'autres « d'infécondité involontaire », durant lesquels le désir d'enfant était présent, mais ne pouvait pas se concrétiser. Il apparaîtra finalement difficile de le classer dans une catégorie ou dans une autre.

D'un point de vue démographique, la catégorie de l'infécondité volontaire regroupe les individus qui, bien qu'ayant vécu en couple, n'ont jamais essayé d'avoir d'enfant, c'est-à-dire tous les individus qui n'ont pas été confrontés aux contraintes « objectives » (absence de vie de couple ou infertilité) pouvant faire obstacle à l'arrivée de l'enfant. Le fait d'avoir vécu en couple est donc d'emblée posé comme une condition de l'infécondité volontaire, et tous les individus qui n'ont jamais vécu en couple sont classés dans la catégorie de l'infécondité involontaire, celle des individus qui n'ont pas pu avoir d'enfant, de la même façon que ceux qui ont essayé d'avoir un enfant, mais qui n'ont pas pu pour des raisons physiologiques.

Or, une des hypothèses de cette recherche est qu'une partie des individus qui n'ont pas jamais vécu en couple, ou dont l'expérience conjugale est courte ou fragmentée, est concernée par l'infécondité volontaire. Les études qualitatives (Donati, 2000, Debest, 2012) montrent que les personnes sans enfant qui se positionnent du côté du choix et se définissent elles-mêmes comme « sans enfant volontaires » sont animées par des valeurs fortes de liberté, d'autonomie, d'indépendance, d'épanouissement personnel. Ces valeurs ne sont pas sans conséquence sur l'investissement conjugal. Un certain nombre de ces personnes peuvent avoir fait le choix de ne pas vivre en couple ou de ne pas former de couple stable, destiné à devenir le fondement d'une famille. Selon cette hypothèse, il serait réducteur d'associer systématiquement l'absence de vie de couple à une discrimination sur le marché matrimonial et l'absence d'enfant à une infécondité involontaire.

Ainsi, nous n'avons pas pris le point de vue des unions, mais celui des individus, et nous avons tenté de considérer l'ensemble de leur parcours à travers des variables telles que le fait d'avoir été marié, d'avoir connu au moins un partenaire d'âge proche ou sans enfant avant la mise en union. Nous avons dressé une typologie sur la base de plusieurs types de variables, qui nous a permis de dégager six profils de personnes sans enfant. Deux d'entre eux se rapprochent de profils clairement positionnés du côté du choix ou du non-choix dans les études qualitatives : d'une part celui de personnes (majoritairement des

femmes) fortement diplômées, qui ont eu une vie de couple longue et précoce, et qui restent volontairement sans enfant, et d'autre part celui des hommes faiblement diplômés, qui ont vécu moins de dix ans en couple et dont l'infécondité est probablement involontaire. Mais nous pouvons également repérer un profil dans lequel les individus ont vécu moins de dix ans en couple, sont globalement fortement diplômés et situés dans des catégories socioprofessionnelles élevées, mais qui ne valorisent pas la famille traditionnelle et dont l'infécondité pourrait être considérée comme « volontaire », malgré le peu de temps qu'ils ont passé en couple.

Cette typologie gagnerait à être affinée en approfondissant notre connaissance du parcours professionnel des individus. Le parcours professionnel détaillé est disponible dans la seconde vague de l'enquête ERFI. Si la théorie de la polarisation de la fécondité est exacte, si certains individus font le choix précoce d'une orientation vers une carrière professionnelle au détriment de l'investissement familial, si certains individus se mettent à l'écart de la famille afin de préserver leur indépendance et leur liberté, quelles en sont les conséquences en termes de parcours professionnel ? Leur carrière se distingue-t-elle véritablement de celle des personnes sont parvenues à concilier vie professionnelle et vie familiale ?

### **Les déterminants de l'infécondité définitive**

Les hypothèses que nous avons posées initialement ont-elles été vérifiées ? Nous nous attendions à ce que le risque de rester sans enfant augmente avec le nombre d'unions, l'âge à la mise en couple, le fait d'être enfant unique, le fait de n'avoir pas eu une bonne relation avec ses parents ; nous nous attendions au contraire à ce qu'il diminue avec l'augmentation du temps passé en couple, le mariage, le fait d'avoir connu au moins un partenaire sans enfant et/ou d'âge proche, la pratique religieuse et l'attachement à la famille « traditionnelle ». Pour les femmes, nous avons supposé qu'un niveau de diplôme élevé et une catégorie socioprofessionnelle élevée augmenteraient la probabilité de rester sans enfant et qu'à l'inverse l'infécondité serait fréquente chez les moins diplômées. Pour les hommes, nous avons prévu qu'un faible niveau de diplôme augmenterait la probabilité de rester sans enfant et qu'un salaire élevé la diminuerait.

Les statistiques descriptives confirment une grande partie de nos hypothèses initiales. La variable dont l'effet est le plus fort est le temps total passé en couple : les

hommes et les femmes qui n'ont jamais été en couple restent très souvent sans enfant, et au contraire l'infécondité est rare chez celles et ceux qui ont vécu au moins dix ans en couple. L'infécondité est également plus fréquente chez les hommes et les femmes qui ont vécu des unions multiples, qui se sont mis en couple tardivement, qui ne se sont jamais mariés, ou qui ont toujours vécu avec un partenaire déjà parent ou avec un partenaire plus jeune ou plus âgé d'au moins cinq ans. Cependant, lorsque l'on contrôle l'effet du temps total passé en couple, l'effet de l'âge à la mise en union disparaît chez les hommes, ce qui suggère que cette variable ne joue que de façon « mécanique » en réduisant le temps passé en couple. L'effet de l'écart d'âge avec le partenaire disparaît également, il existe donc une interaction entre cette variable et le temps passé en couple. En revanche, le mariage, la multiplicité des unions et la parentalité antérieure du conjoint gardent un impact très fort sur la probabilité de rester sans enfant, pour les deux sexes. Ces variables ont donc un effet indépendamment du temps passé en couple.

Globalement, un niveau de diplôme élevé augmente l'infécondité chez les femmes, mais ce ne sont pas les plus diplômées qui restent le plus souvent sans enfant. Ce sont finalement les moins diplômés, hommes et femmes, qui se distinguent du reste de la population : leur risque de rester sans enfant est nettement plus élevé chez les hommes et nettement plus faible chez les femmes, et cet effet se maintient lorsque l'on contrôle le temps passé en couple. Concernant la catégorie socioprofessionnelle, les hommes employés se distinguent avec une infécondité très élevée, même lorsqu'on se restreint aux hommes ayant vécu longtemps en couple. L'infécondité est plus faible chez les cadres et professions intellectuelles, mais cet effet apparaît lié au temps passé en couple. Globalement, les statistiques descriptives semblent confirmer le modèle d'après lequel l'infécondité est élevée chez les femmes qui accèdent à un statut socioprofessionnel élevé, et chez les hommes qui ont un faible statut socioprofessionnel (et ceci même s'ils ont vécu en couple).

Enfin, être enfant unique augmente le risque de rester sans enfant pour les hommes et les femmes ayant vécu en couple. Les femmes qui ne valorisent pas la famille traditionnelle restent très souvent sans enfant, mais l'effet de cette variable s'atténue lorsque l'on ne considère que les femmes ayant vécu au moins dix ans en couple, ce qui suggère que ces femmes n'ont pas d'enfant parce qu'elles restent moins souvent en couple. Au contraire, celles qui valorisent la famille traditionnelle ont une infécondité plus faible. Enfin, la qualité de la relation avec les parents n'a pas d'impact sur l'infécondité. Chez les

hommes, la pratique religieuse et le fait de valoriser la famille traditionnelle diminuent le risque de rester sans enfant uniquement lorsqu'ils ont vécu en couple au moins dix ans. Autrement dit, les hommes pratiquants ou valorisant la famille traditionnelle qui n'ont pas eu d'enfant sont ceux qui ont eu une vie conjugale courte.

Lorsque l'on construit un modèle de régression logistique afin d'étudier l'effet de ces variables « toutes choses égales par ailleurs », seules quelques variables gardent un effet significatif. Les unions multiples et un faible salaire sont deux déterminants significatifs de l'infécondité des hommes et des femmes, ainsi que la parentalité antérieure du conjoint et l'âge à la mise en union, pour les femmes uniquement. L'effet des autres variables mises en évidence d'après les statistiques descriptives est donc dû à des effets de structure et de dépendance avec les variables dont l'effet est significatif toutes choses égales par ailleurs. Ainsi, les individus pratiquants occasionnels ou réguliers et ceux qui valorisent la famille traditionnelle restent moins souvent sans enfant parce qu'ils se mettent en union plus tôt et/ou parce qu'ils ne vivent qu'une seule union. De la même façon, les hommes titulaires d'un faible niveau de diplôme ont une infécondité très élevée, mais cette modalité n'est pas significative toutes choses égales par ailleurs. En réalité, c'est le faible niveau de salaire qui augmente la probabilité de rester sans enfant, or les hommes faiblement diplômés sont probablement concentrés dans cette catégorie des faibles salaires. On observe un effet symétrique pour les femmes : un salaire faible diminue la probabilité de rester sans enfant, or la proportion de femmes ayant un salaire faible est élevée parmi les moins diplômées, ce qui augmente leur infécondité.

L'évolution future de l'infécondité dépend de deux paramètres : d'une part l'évolution de la fréquence des caractéristiques associées à l'infécondité dans la population totale, et d'autre part l'évolution de l'intensité de l'effet de ces variables sur l'infécondité. Prenons par exemple la multiplicité des unions : sachant que les individus qui rompent une première union puis se remettent en couple sont plus enclins à rester sans enfant, si ce comportement devient de plus en plus fréquent, l'infécondité dans la population va augmenter. Mais il est possible que, parallèlement à la diffusion de ce comportement, les individus qui connaissent plusieurs unions successives deviennent de plus en plus souvent parents. Dans ce cas, les deux évolutions vont se compenser, au moins partiellement. La multiplicité des unions ne sera plus un déterminant essentiel de l'infécondité, puisque la probabilité de rester sans enfant sachant que l'on a connu plusieurs unions ne sera pas

particulièrement plus élevée que la probabilité de rester sans enfant dans la population générale.

Au vu de nos résultats, il apparaît pertinent d'étudier conjointement l'infécondité masculine et l'infécondité féminine. En effet, les déterminants ne sont pas identiques : plusieurs facteurs ayant un impact significatif sur l'infécondité féminine n'ont pas d'effet sur l'infécondité masculine. Pour expliquer l'infécondité masculine, il faudrait donc ne pas se restreindre aux modèles construits pour expliquer l'infécondité féminine, et tester de nouvelles variables afin de mettre en évidence des facteurs spécifiques. En particulier, les variables relatives aux parcours scolaire et professionnel et aux statuts économique et social ont un impact très différent sur la probabilité de rester enfant chez les hommes et chez les femmes.

Il serait intéressant de mener cette analyse sur d'autres pays européens concernés par l'enquête GGS, dans une perspective comparative, afin d'observer les constantes et les variations dans les déterminants de l'infécondité définitive. D'autre part, afin d'approfondir notre compréhension du processus de sélection des personnes qui resteront définitivement sans enfant, il serait possible d'observer les individus sans enfant au cours de leur vie féconde et de regarder leur devenir au cours des trois ans à venir. En effet, l'enquête ERFI-GGS réinterroge l'échantillon initial à trois reprises, à trois ans d'intervalle. Il sera donc possible de retenir des individus sans enfant à différents âges et d'observer leur devenir parental trois ans plus tard, en tenant compte des évolutions de leur situation conjugale (rupture ou mise en couple) et professionnelle (changement d'emploi, promotion, cessation d'activité).

## Conclusion

Notre recherche aura permis de mettre en évidence quelques déterminants de l'infécondité définitive des hommes et des femmes en France : le temps total passé en couple, en premier lieu, puis, pour ceux et celles qui ont passé plus de dix ans en couple, le faible niveau de salaire, la multiplicité des unions, ainsi que la parentalité antérieure du conjoint et la mise en union tardive pour les femmes.

Cependant, plusieurs types de biais inhérents aux enquêtes biographiques limitent la portée des résultats. D'une part, la population couverte par l'enquête n'est pas exactement représentative de la population des générations étudiées, et d'autre part les événements enregistrés et leur datation ne coïncident pas exactement avec la réalité. Ce décalage entre les données et la réalité, lié à la nature déclarative de l'enquête, ne peut pas être observé directement, mais il peut être suspecté lorsqu'un résultat est invraisemblable ou incompatible avec des résultats provenant d'autres sources de données, sans que cela ne puisse être expliqué par des biais de représentativité ou de sélection. Dans notre recherche, nous avons été confrontés à plusieurs reprises à cette situation. Nous avons d'abord vu que l'infécondité définitive augmentait beaucoup plus rapidement dans les générations masculines que dans les générations féminines, ce qui laisse supposer une surreprésentation des hommes sans enfant dans les générations masculines les plus récentes, liée à une sous-déclaration des naissances. Ensuite, dans les générations anciennes, nous avons constaté que la proportion d'hommes, mais surtout de femmes sans enfant parmi les personnes n'ayant jamais vécu en couple était incompatible avec la proportion de naissances hors couple calculée par L. Toulemon (1995), et nous avons supposé que les unions étaient sous-déclarées par ces générations. Enfin, dans la classification ascendante hiérarchique, nous avons mis en évidence un profil dans lequel une partie individus a probablement eu des enfants, mais ne les a pas déclarés.

L'enquête ERFI-GGS offre la possibilité de prolonger l'étude de l'infécondité dans différentes directions, en exploitant sa dimension internationale et sa dimension prospective. Enfin, les résultats des études sur l'infécondité pourraient être rapprochés de ceux des études sur les parents d'un seul enfant afin de mieux comprendre la spécificité de l'infécondité par rapport à la faible fécondité.

## - Bibliographie -

- Barrington A. (2004)**, « Perpetual postponers ? Women's, men's and couple fertility intentions and subsequent fertility behaviour », *Population Trends* 117.
- Baudin T., de la Croix D., Gobbi P. (2012)**, *DINKs, DEWKs & Co. Marriage, Fertility and Childlessness in the United States*, Discussion paper 2012-13, Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain.
- Beaujouan E. (2011)**, « La fécondité des deuxièmes unions en France : âge des conjoints et autre facteurs », *Population* 66(2).
- Becker G. (2003)**, *A Treatise on the Family*, Enlarged edition, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.
- Bodson L. (2010)**, « De plus en plus de femmes sans enfant », Les cahiers du CPES/INSTEAD, *Population et emploi*, n°2010-05.
- Brachet S., Letablier M.-T., Salles A., (2010)**, « Devenir parents en France et en Allemagne : normes, valeurs et représentations », *Politiques sociales et familiales*, 100, juin 2010, pp 79-92.
- Breton D., Prioux F. (2009)**, « The one child family : France in the European context », *Demographic Research*, 20, pp. 657-692.
- Breton D., Prioux F. (2010)**, *Analyse de l'infécondité en France et en Allemagne : des lectures différentes d'un phénomène de plus en plus fréquent ?*, XXVI<sup>ème</sup> congrès international de la population, Marrakech, 27 septembre - 02 octobre 2009
- Bulcroft R., Teachman T. (2004)**, « Ambiguous constructions. Development of a childless or a child-free life course », in *Handbook of Contemporary Families: Considering the Past, Contemplating the Future*, Coleman M. et Ganong L. H, SAGE Publications, 2004.



- Charton L. (2009)**, « Du désir d'enfant à la première et deuxième naissance », in *Portraits de Familles*, Régnier-Loilier A. (dir.), Ined, Paris.
- Cosio-Zavala M. E., Sebille P. (2009)**, « Que peut-on apprendre sur le genre à partir de l'enquête ERFI ? », in *Portraits de Familles*, Régnier-Loilier A. (dir.), Ined, Paris.
- Debest C. (2012)**, *Le choix d'une vie sans enfant : des individus confrontés aux normes sociales et de genre*, Thèse de sociologie, Université Paris 7-Denis-Diderot, 2012.
- Devolder D. (2005)**, *L'évolution de la fécondité en Europe : Analyse des composantes par rang*, IUSSP, XXVème Conférence Internationale sur la Population, Tours, 18-23 juillet 2005.
- Donati P. (2000)**, *Ne pas avoir eu d'enfant. Construction sociale des choix et des contraintes à travers les trajectoires d'hommes et de femmes*, CNAF, Dossier d'études n°11.
- Festy P. et al. (2011)**, « Population et tendances démographiques des pays européens », *Population* 66(1), pp. 9-133.
- Frejka T., Sardon J.-P. (2006)**, « First birth trends in developed countries : persisting parenthood postponement », *Demographic Research*, Volume 15, article 6, pp.147-180.
- Frinking G. (1988)**, « Childlessness in Europe : trends and implications », in *Lifestyles, contraception and Parenthood : proceedings of a Workshop*, Moors H., J. Shoorl (dir.), Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute, La Haye, pp.225-240.
- Gillepsie R. (1999)**, « Voluntary childlessness in the United Kingdom », *Reproductive Health Matters* 7, pp. 43–53.
- Hakim C. (2000)**, *Work-Lifestyle Choices in the 21st Century: Preference Theory*, Oxford: Oxford University Press.
- Heike W., Kerstin D. (2005)**, « The influence of Qualification on Women's Childlessness in West Germany : Age and Cohort Effects. Analyse with the German Microsensus », *ZUMA Arbeitsbericht* 2005/03.

- Henz U. (2008)**, « Gender roles and values of children : childless couples in East and West Germany », *Demographic Research* 19, p. 1451-1500.
- Houseknecht S. K. (1987)**, « Voluntary childlessness », in *Handbook of marriage and the family*, Sussman M. P., Steinmetz S. K. (dir.), NewYork : Plenum, pp. 369–395.
- Keiser R., Dykstra P. A., Jansen M. D. (2008)**, « Pathways into childlessness : evidence of gendered life course dynamics », *Journal of Biosocial Science* 40(6), pp. 863-878.
- Kneale D., Joshi H., (2008)**, « Postponement and childlessness : Evidence from two British cohorts », *Demographic Research* 19, pp.1935-1968.
- Kreyenfeld M. et al. (2010)**, *Fertility and union history from German GGS Data : some critical reflections*, Max Planck Institute for Demographic Research Working Paper WP 2010-023.
- Leridon H. (2002)**, « Causes et traitements de la stérilité », in *Démographie : analyse et synthèse, II. Les Déterminants de la fécondité*, G. Caselli, J. Vallin, G. Wunsch (dir.), INED, Paris.
- Leridon H. (2005)**, *A new estimate of permanent sterility by age ; sterility defined as the inability to conceive*, Population Association of American 2005 Annual Meeting (Philadelphia).
- Mencarini L., Tanturri M. L. (2005)**, *Childless by choice or by constraint ? Profiles of childless woman in selected Italian Cities*, Dipartimento di Statistica, Working Paper 2005-03.
- Mencarini L., Tanturri M. L. (2006)**, « Familles nombreuses et couples sans enfant : les déterminants individuels des comportements reproductifs en Italie », *Population* 61(4), pp. 463-492.
- Miettinen A. (2010)**, « Voluntary or involuntary childlessness ? Socio-demographic factors and childlessness intention among childless finnish men and women ages 25-44 », *Finnish Yearbook of Population Research* XLV 2010, pp.5-24.

- Murphy M. (2009)**, « Where have all the children gone? Women's reports of more childlessness at older ages than when they were younger in a large-scale continuous household survey in Britain », *Population Studies* 63(2), pp. 115-133
- Ni Brochlain M., Toulemon L. (2010)**, *The trends to later childbearing : is there an evidence of postponement ?*, Social Statistics Research Centre Applications and Policy, Working Paper A03/10.
- Parr N. (2007)**, *Which men remain childless : the effects of early lifecourse, family formation, working life and attitudinal variables*, Paper prepared for the Annual Meeting of the Population Association of America (PAA) held from 29-31 March 2007 in New-York, USA.
- Portanti M., Withworth S. (2009)**, « A comparison of the characteristics of childless women and mothers in the ONS Longitudinal Study », *Population trends* 136.
- Poston D. L., Trent K. (1982)**, « International variability in childlessness : a descriptive and analytical study », *Journal of Family Issues* 3(4), 473-491.
- Régnier-Loilier A. (2007)**, *Avoir des enfants en France. Désirs et réalités*, collection Les cahiers 159, Paris, INED.
- Régnier-Loilier A. (2009)**, « L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles. Du projet international à l'enquête française », in *Portraits de Familles*, Régnier-Loilier A. (dir.), INED, Paris.
- Régnier-Loilier A., Prioux F. (2009)**, « Comportements familiaux et pratique religieuse en France », in *Portraits de Familles*, Régnier-Loilier A. (dir.), Ined, Paris.
- Régnier-Loilier A., Solaz A. (2010)**, « La décision d'avoir un enfant, une liberté sous contrainte », *Politiques sociales et familiales* 100, pp. 61-77.
- Régnier-Loilier A., Vignoli D. (2011)**, « Intentions de fécondité et obstacles à leur réalisation en France et en Italie », *Population* 66(2), INED, pp. 401-432.
- Robert-Bobée I. (2006)**, « Ne pas avoir eu d'enfant : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômées », *France, Portrait Social*, édition 2006, INSEE, pp.181-196.

- Rowland D. T. (1998)**, « Cross-national trends in childlessness », *Working papers in demography* 73, Canberra : Australian National University, 1998
- Sebillé P. (2009)**, « Un passage vers l'âge adulte en mutation ? », in *Portraits de Familles*, Régnier-Loilier A. (dir.), Ined, Paris.
- Smock P. J. (2000)**, « Cohabitation in the United States: An appraisal of research themes, findings, and implications », *Annual Review of Sociology* 26(1), pp. 1–20.
- Spielauer M. (2004)**, *Childlessness and the concentration of reproduction in Austria*, Max Planck Institute for Demographic Research Working Paper WP-2004-028, Rostock, Max Planck Institute for Demographic Research.
- Tabutin D. (2006)**, « Les systèmes de collecte des données en démographie », in *Démographie. Analyse et synthèse VIII*, G. Caselli, J. Vallin, G. Wunsch, INED, 2006.
- Testa M. R. (2010)**, *She wants, he wants : couple's childbearing desires in Austria*, Vienna Institute of Demography, Working Paper 3/2010.
- Testa M. R., Rosina A. (2009)**, « La concordance des intentions d'avoir un premier enfant dans le couple : une analyse du cas italien », *Revue Européenne de Démographie* 25(4), pp. 487-502.
- Testa M. R., Toulemon L. (2005)**, « Fécondité envisagée, fécondité réalisée : un lien complexe », *Population et Sociétés* 415, INED.
- Toulemon L. (1995)**, « Très peu de couples restent volontairement sans enfant », *Population* 4-5, 1995, INED, pp. 1079-1110.
- Toulemon L. (2002)**, « La fécondité est-elle encore naturelle ? Application au retard des naissances et à son influence sur la descendance finale », in *Entre nature et culture, quelle(s) démographies(s) ?*, Loriaux M., Vilquin E. (dir.), Chaire Quételet 2002, Université Catholique de Louvain.
- Toulemon L., Mazuy M. (2001)**, « Les naissances sont retardées, mais la fécondité reste stable », *Population* 56(4), INED, pp. 611-644.

**Veevers J. E. (1980)**, *Childless by choice*, Toronto, Ontario : Butterworth, 220 p.

**Wirth H., Dümmler K. (2005)**, *The influence of qualification on women's childlessness in West Germany : age and cohort effects*, ZUMA-Arbeitsbericht n°2005/03

**Waren W. (2008)**, *Characteristics of voluntary childless men*, Paper prepared for the Annual Meeting of the Population Association of America (PAA) in New Orleans, Louisiana, March 29, 2008.

# - Table des matières -

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>1. L'infécondité en France et dans en Europe</b> .....	<b>6</b>
<b>11. L'impact des transformations démographiques et sociales sur l'évolution de l'infécondité</b> .....	<b>6</b>
L'infécondité dans les pays développés tout au long du vingtième siècle .....	6
L'affaiblissement du modèle de la famille traditionnelle .....	7
L'égalisation des rôles masculins et féminins .....	9
Le retard de la première naissance .....	10
<b>12. Ne pas avoir d'enfant : le poids des choix et des contraintes</b> .....	<b>12</b>
Infécondité volontaire ou involontaire ?.....	12
Désir d'enfant et intentions de fécondité .....	14
Les motivations associées au refus d'enfant .....	15
Les contraintes biologiques .....	16
<b>13. Les déterminants de l'infécondité définitive</b> .....	<b>17</b>
Différentes approches possibles pour étudier les déterminants de l'infécondité .....	18
Théories de l'infécondité.....	19
Les déterminants de l'infécondité mis en évidence par les précédentes études .....	20
<i>Le parcours conjugal</i> .....	20
<i>La situation de couple</i> .....	22
<i>Le niveau d'études et l'activité</i> .....	23
<i>L'enfance et l'origine</i> .....	24
<i>Les valeurs et la pratique religieuse</i> .....	25
<i>Synthèse</i> .....	25
<b>2. Caractéristiques des hommes et des femmes sans enfant</b> .....	<b>30</b>
<b>21. Cadre d'analyse et hypothèses</b> .....	<b>30</b>
Objectif de l'analyse.....	30

Le choix des variables .....	32
<b>22. Données et méthode.....</b>	<b>36</b>
L'enquête ERFI .....	36
La construction des variables.....	37
<b>23. L'infécondité temporaire et l'infécondité définitive mesurées d'après l'enquête ERFI .....</b>	<b>41</b>
L'infécondité définitive dans les générations successives.....	41
Corrélation entre l'infécondité à 40 ans et l'infécondité à 25 ans et à 30 ans .....	44
<b>24. Les hommes et les femmes sans enfant : analyse descriptive.....</b>	<b>47</b>
Un biais de déclaration dans les générations anciennes .....	47
L'effet des variables sur l'infécondité définitive .....	49
Les personnes ayant vécu au moins dix ans en couple dans les générations récentes .....	63
<b>25. Analyse multivariée dans les générations récentes .....</b>	<b>69</b>
Analyse toutes choses égales par ailleurs .....	69
<i>Construction du modèle.....</i>	<i>69</i>
<i>Résultats.....</i>	<i>69</i>
Différents profils au sein de la population des personnes sans enfant .....	74
<i>Construction du modèle.....</i>	<i>74</i>
<i>Description des classes.....</i>	<i>74</i>
<i>Comparaison avec une typologie qualitative .....</i>	<i>76</i>
<b>3. Synthèse des résultats et prolongements .....</b>	<b>81</b>
Définir l'infécondité volontaire .....	81
Les déterminants de l'infécondité définitive .....	83
<b>Conclusion.....</b>	<b>87</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>88</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>94</b>